

Potentiel de transition des circuits fromagers de niche en Région Herbagère Liégeoise et en Haute Ardenne

Présenté par Véronique De Herde

Promoteur(s) : Prof. Philippe Baret (UCL/ELI/ELIA)
Ir. Thérèse Lebacq (UCL/ELI/ELIA)

Lecteurs : Prof. Yvan Larondelle (UCL/ISV)
Prof. Pierre Stassart (ULG/SEED)
Prof. Etienne Verhaegen (UCL/ESPO)

Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention
du diplôme de Bioingénieur : **sciences agronomiques**

Ce mémoire clôture un parcours universitaire en me laissant avec la satisfaction d'avoir, au travers de ce travail, valorisé la rigueur et la richesse de la formation qui m'a été octroyée. C'est pourquoi, à l'issue de ce qui fut un moment de construction intellectuelle autant que de construction de moi-même, je souhaite adresser mes très sincères remerciements aux personnes suivantes :

- Mes promoteurs Philippe Baret et Thérèse Lebacq pour la qualité et l'humanité de leur encadrement. J'ai fortement apprécié les échanges de vue que nous avons partagés et leurs interventions tout au long de la construction de ce travail. Au cours de cette année académique qui a été une année de reconstruction sur le plan personnel, je leur sais gré de m'avoir accompagné dans ce processus.
- Les agriculteurs et autres intervenants rencontrés dans le cadre de ce travail. J'ai fortement apprécié ces rencontres qui ont été de riches échanges humains. Je remercie les personnes rencontrées pour le temps parfois important qui m'a été consacré et l'ouverture avec laquelle j'ai été accueillie.

Mes très sincères remerciements vont également à :

- Yvan Larondelle, Pierre Stassart et Etienne Verhaegen pour le temps et l'énergie consacrée à l'évaluation de ce travail en tant que lecteurs ;
- Antoinette Dumont pour la relecture effectuée malgré un agenda serré ;
- Toutes les personnes qui, de près et de loin, m'ont accompagnée lors de mon cursus universitaire et qui ont été présentes à mes côtés tout au long de cette épopée.

Je remercie, enfin, mes camarades mémorants et le personnel du plateau GENA-POPS pour leur accueil et les moments agréables partagés en leur compagnie.

Table des matières

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS	5
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	7
INTRODUCTION	9
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE	13
INTRODUCTION	13
I. RÉALITÉS DE CONTEXTE	13
1. CONTEXTE INTERNATIONAL ET EUROPÉEN	13
1.1. Le secteur laitier européen est confronté à un contexte en mutation	13
1.2. La concentration du secteur laitier européen s'est faite au détriment du pouvoir de décision de l'agriculteur-coopérateur	16
1.3. La cohérence entre le prix au producteur et le prix au consommateur est faible	16
2. LE SECTEUR LAITIER WALLON	18
2.1. Présentation de la filière lait wallonne	18
2.2. Les voies de commercialisation alternatives de produits laitiers : définitions et état des lieux des politiques publiques menées	21
3. CADRE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉTUDE	27
3.1. Caractéristiques topographiques, pédologiques et agronomiques de ces régions	27
3.2. Fromagers répertoriés dans ces régions et importance relative des circuits de niche	28
II. CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	31
1. CONCEPTS ET CADRES THÉORIQUES RELATIFS AUX TRANSITIONS	31
2. ÉTUDE DES TRANSITIONS AU NIVEAU DES SYSTÈMES AGRO-ALIMENTAIRES	33
2.1. Cadre d'approche et scénarios de transitions	33
2.2. Etudes menées sur les systèmes alimentaires alternatifs	34
2.3. Trajectoires de transition : réalités, limites et politiques de soutien	35
MATÉRIEL ET MÉTHODES	37
I. RÉCOLTE DE L'INFORMATION AUPRÈS DES ACTEURS DE TERRAIN	37
1. DÉTERMINATION DE L'ÉCHANTILLON D'ÉTUDE	38
1.1. Identification des agriculteurs impliqués dans la transformation fromagère	38
1.2. Identification des agriculteurs livrant leur lait à des fromageries	39

1.3. Elargissement de notre échantillon d'étude à des fromagers	39
2. PRÉPARATION DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN	40
3. CADRE FACTUEL RELATIF AUX ENTRETIENS MENÉS	40
II. TRAITEMENT DE L'INFORMATION RECUEILLIE	41
III. EXPOSÉ ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	42

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	43
-----------------------------------	-----------

INTRODUCTION	43
I. PARTIE DESCRIPTIVE	43
1. DESCRIPTION SYSTÈME DOMINANT	43
1.1. Description de l'évolution des exploitations d'élevage laitier	43
1.2. Politique des laiteries	45
1.3. Situation des éleveurs	46
1.4. Attitude des acteurs publics vis-à-vis du contexte décrit	48
2. SITUATION DE LA NICHE : RÉALITÉS ET SPÉCIFICITÉS	50
2.1. Exigences particulières liées à la nature des productions de niche	50
2.2. Gestion des marchés et des débouchés	63
2.3. Bénéfice financier lié à la participation à une activité de niche	70
2.4. Positionnement des pouvoirs publics vis-à-vis des activités de niche	71
3. ETAT DE DÉVELOPPEMENT DE LA NICHE ÉTUDIÉE : PARTICULARITÉS DISTINGUANT LES DIFFÉRENTES RÉGIONS ÉTUDIÉES	73
II. TRAJECTOIRES DE NICHE	75
1. APERÇU DES TRAJECTOIRES D'INTÉGRATION OU DE SORTIE DE LA NICHE	75
1.1. Trajectoires des livreurs de lait	75
1.2. Trajectoires des agriculteurs actifs dans la transformation fromagère	76
1.3. Facteurs déclencheurs de l'exploration d'une voie alternative	76
2. TRAJECTOIRE D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS	78
2.1. Exploitants encore actifs aujourd'hui dans la niche	78
2.2. Trajectoire d'exploitation des agriculteurs transformateurs ayant mis fin à leur activité de niche	81
3. ANALYSE DES LOGIQUES DE COLLABORATION MISES EN PLACE LORS DES TRAJECTOIRES DE NICHE	83
3.1. Ressenti des éleveurs vis-à-vis des structures fromagères de niche	83
3.2. Implication des éleveurs dans les structures de transformation fromagère	84
3.3. Réalités et potentiel d'association des acteurs actifs dans la transformation fromagère	85
III. VISION DES ACTEURS SUR LEUR PARCOURS DE NICHE	87

DISCUSSION **91****INTRODUCTION** **91****I. APPROCHE ANALYTIQUE DES RÉALITÉS ÉTUDIÉES ET MISE EN PERSPECTIVE AVEC LA LITTÉRATURE EXISTANTE** **91****1. RÉALITÉS ASSOCIÉES AU SYSTÈME CONVENTIONNEL DE TRANSFORMATION ET DE CONSOMMATION DES PRODUITS LAITIERS ET IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ALTERNATIVES ÉTUDIÉES** **92****1.1. Réalités du système conventionnel** **92****1.2. Implication des réalités du système conventionnel sur la niche étudiée** **93****1.3. Spécificités régionales et potentiel de développement de niche** **97****2. CARACTÉRISTIQUES DE LA NICHE ÉTUDIÉE** **99****2.1. Trajectoires d'exploitation et typologie des exploitations au sein de la niche** **99****2.2. Positionnement des alternatives sur les marchés** **100****2.3. Discussion relative au caractère protecteur de la niche** **102****2.4. Evaluation de l'état de structuration de la niche** **104****3. ANALYSE DU PROFIL DES INDIVIDUS RENCONTRÉS : PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE DES ACTEURS** **106****3.1. Détail des cadres conceptuels mobilisés** **106****3.2. Aperçu de la typologie réalisée** **110****II. APPROCHE SYSTÉMIQUE : PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT SUSCEPTIBLES D'OCTROYER DES PERSPECTIVES D'AVENIR AUX ALTERNATIVES ÉTUDIÉES** **117****1. VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE D'AVANTAGE LOCALISÉE ?** **117****2. POLITIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES AGRICULTEURS : QUELLES LIMITES ET QUEL POTENTIEL ?** **118****3. SOUTIEN DES INITIATIVES DE NICHE SUR LE PLAN STRUCTUREL ET COMMERCIAL** **119****III. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : QUALIFICATION DE LA PERTINENCE DU CADRE THÉORIQUE MOBILISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ÉTUDE** **121**

CONCLUSION **123**

ANNEXES **127****I. ANNEXE 1 : CARTE DES RÉGIONS AGRICOLES DE WALLONIE (D'GARNE, N.D.)** **128****II. ANNEXE 2 : TYPOLOGIE DES CIRCUITS COURTS** **129****III. ANNEXE 3 : CARTE DU RELIEF WALLON** **130****IV. ANNEXE 4 : PLUVIOMÉTRIE ANNUELLE MOYENNE EN RÉGION WALLONNE** **131****V. ANNEXE 5 : ISOTHERMES DE JANVIER ET DE JUILLET EN RÉGION WALLONNE** **132****VI. ANNEXE 6 : GUIDE D'ENTRETIEN** **133****VII. ANNEXE 7 : CARTE COGNITIVE HIÉRARCHISANT LES CODES UTILISÉS DANS RQDA** **136****VIII. ANNEXE 8 : EXPOSÉ DU PROCESSUS DE FABRICATION DU FROMAGE** **137**

IX. ANNEXE 9 : RISQUES ASSOCIÉS À LA PRÉSENCE MICROORGANISMES INDÉSIRABLES DANS LE LAIT DESTINÉ À LA FABRICATION FROMAGÈRE	139
1. COLIFORMES ET SPORES BUTYRIQUES	139
2. AUTRES MICROORGANISMES	140
X. ANNEXE 10 : FREINS, CONTRAINTES ET FACTEURS DE SUCCÈS IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS	143
1. FREINS IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS	143
1.1. Freins à l'intégration ou à la poursuite d'une trajectoire de niche	143
1.2. Freins relatifs à la croissance d'une activité de transformation fromagère	144
1.3. Freins relatifs aux logiques d'association ou d'implication	144
2. CONTRAINTES SUBIES PAR LES ACTEURS AU SEIN DU PARCOURS DE NICHE	144
2.1. Contraintes associées à la livraison de lait à une structure fromagère	144
2.2. Contraintes associées à la transformation fromagère	144
3. FACTEUR DE SUCCÈS DES TRAJECTOIRES DE NICHE	145
3.1. Facteurs de succès en ce qui concerne la livraison de lait à une structure de transformation fromagère	145
3.2. Facteurs de succès cités par les acteurs en termes de transformation fromagère	146
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	149

Glossaire des principaux acronymes utilisés

AFSCA : Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

APAQ-W : Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité

AWEX : Agence Wallonne à l'Exportation

CBL : Confédération Belge de l'Industrie Laitière

DGARNE : Ministère de la Région Wallonne – Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

DGATLP : Ministère de la Région Wallonne - Direction Générale Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

SPF : Service Public Fédéral

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1 : répartition des exploitations laitières en fonction de leur typologie (DGARNE, 2011 - mise à jour 2013)	18
Tableau 2 : répartition géographique des acteurs interrogés	40
Tableau 3 : répartition géographique des acteurs selon les codes qui leur ont été attribués	42
Tableau 4 : enjeux associés aux exigences de fabrication fromagère et adaptations réalisées par les éleveurs	51
Tableau 5 : enjeux associés à la fourniture directe des fromagers auprès des producteurs de lait	56
Tableau 6 : enjeux associés à l'acquisition d'une expertise en transformation fromagère	60
Tableau 7 : présentation des figures du consommateur présentes dans le discours des acteurs	68
Tableau 8 : contrastes entre le Pays de Herve et la Haute Ardenne évoqués par les acteurs	74
Tableau 9 : facteurs déclencheurs d'exploration d'une voie alternative liés au ressenti des éleveurs	77
Tableau 10 : facteurs déclencheurs d'exploration d'une voie alternative liés à un contexte d'opportunités	77
Tableau 11 : pratiques différenciées dans la conduite de l'exploitation revendiquées par les éleveurs	79
Tableau 12 : exposé des freins à l'intégration ou à la poursuite d'une trajectoire de niche, tels qu'évoqués par les acteurs interrogés	88
Tableau 13 : exposé des facteurs de succès évoqués par les acteurs interrogés dans l'exploration d'une trajectoire de niche	89
Tableau 14 : synthèse des verrouillages identifiés dans le cadre de cette étude	96
Tableau 15 : typologie des acteurs - concepts mobilisés par rapport à l'image de soi des agriculteurs	107
Tableau 16 : typologie des acteurs - concepts mobilisés par rapport à l'esprit entrepreneurial des agriculteurs	108
Tableau 17 : typologie des acteurs - concepts mobilisés par rapport aux trajectoires des acteurs	109
Figure 1 : prix moyen du lait entier en poudre sur le marché laitier mondial entre 1994 et 2013 (en \$/Tonne) (CBL, 2013)	14
Figure 2 : prix moyen au producteur de lait (Belgique) entre 2004 et 2013 (en euros/100 L) (CBL, 2013)	14
Figure 3 : illustration du cas néerlandais d'évolution observée et attendue du nombre d'exploitations en fonction de leur taille (Jongeneel, 2010)	15
Figure 4 : Importance du secteur laitier en pourcentage de la valeur (en Production Brute Standard) de la production agricole totale dans la commune (DGARNE, 2011) – mise à jour 2013	18
Figure 5 : Orientation des communes wallonnes selon les productions agricoles (DGARNE, 2011) – mise à jour 2013	19
Figure 6 : schématisation de la filière laitière wallonne (Bauraind, 2013)	20
Figure 7 : schéma des trajectoires d'intégration de niche des livreurs de lait	75
Figure 8 : schéma des trajectoires d'intégration de niche des agriculteurs actifs en transformation fromagère	76

Figure 9 : présentation de la progression pyramidale de notre approche analytique	91
Figure 10 : illustration du premier cas typologique	111
Figure 11 : illustration du second cas typologique	113
Figure 12 : illustration du troisième cas typologique	114

Introduction

A l'instar de beaucoup de citoyens belges et européens, nous avons été interpellés, lors de la dite « crise du lait » de 2009, par la situation des producteurs laitiers. Cette crise du lait mit en évidence une situation d'impasse apparente dans la relation que les livreurs de lait entretenaient avec leurs laiteries. Parallèlement à ce constat, nous nous sommes interrogés sur la faible visibilité des situations de commercialisation de produits laitiers qui constitueraient une alternative à la livraison de lait en laiterie. En particulier parmi les éleveurs avec lesquels nous avons été en contact à la période de la crise du lait, très peu ont évoqué des alternatives au modèle conventionnel de livraison en laiterie comme une option envisageable.

S'appuyant sur ces préoccupations, nous avons décidé de consacrer ce mémoire à l'étude des alternatives existant vis-à-vis d'une livraison classique en laiterie conventionnelle. Nous sommes partis de l'idée d'étudier ces alternatives en se basant sur le discours des acteurs impliqués dans de tels projets, selon une approche qualitative largement exploitée dans le champ des sciences sociales.

Dans l'approche de notre sujet, nous sommes tout d'abord partis d'un angle large et avons visé à répertorier les alternatives existantes à l'échelle de la Région wallonne. Nous avons rapidement réalisé que ces alternatives se caractérisaient par une grande diversité de modèles et de structures. Ces alternatives pouvaient s'envisager à l'échelle de la ferme comme dans le cadre de constructions plus complexes entre agriculteurs, transformateurs et structures de distribution. Ces alternatives pouvaient recouvrir une gamme large de produits de transformation laitière différents ou se limiter à la commercialisation de lait frais.

Par rapport à la méthodologie fixée, il importait que notre échantillon d'étude présente une relative homogénéité, tant en termes de contexte que de structure. Cette homogénéité est en effet nécessaire pour analyser les propos tenus par les différents acteurs en dehors de biais associés à la confrontation de contextes régionaux distincts et de structures de transformation ou de commercialisation de lait particulières. Nous avons donc fait le choix, sur base du travail d'inventaire précédemment réalisé, de nous fixer sur un cadre régional homogène et sur un modèle de structure de transformation laitière cohérent : l'étude des circuits de transformation fromagère en Région Herbagère Liégeoise et en Haute Ardenne.

Ce choix répondait à des impératifs pratiques et à une orientation consciente de notre travail vers le contexte régional et le modèle de transformation considérés. Sur le plan pratique, les circuits de transformation fromagère sont en effet aisément identifiables, notamment au sein des répertoires spécifiques établis par l'APAQ-W (APAQ-W, 2014b).

L'intérêt de tels circuits est, en outre, qu'ils présentent le plus souvent une combinaison de modes de commercialisation en circuits courts et un écoulement des produits au sein de circuits longs, géographiquement plus étendus. Ceci permet une approche des alternatives qui soit systémique dans l'évaluation de leur potentiel, en ce sens que cette approche dépasse le cadre des circuits de proximité. Enfin, le choix des régions considérées s'appuie sur le fait que ces régions présentent une agriculture fortement orientée vers l'élevage bovin laitier, justifiant l'intérêt, en termes d'économie agricole, d'une telle étude.

Dans la définition de ce que nous avons considéré comme une situation de transformation fromagère alternative à la livraison de lait en circuit conventionnel, nous avons retenu deux cas de figure : d'une part, la situation des éleveurs laitiers réalisant de la transformation fromagère à la ferme ; d'autre part, la situation des éleveurs laitiers livrant leur lait à une structure de transformation fromagère sans passer par l'intermédiaire d'une laiterie conventionnelle.

Le cadre théorique que nous avons mobilisé pour l'étude de ces alternatives fromagères s'inscrit dans un ensemble de recherches multidisciplinaires relatives à la question de la transition des sociétés et des systèmes. L'on entend généralement, par « transition », toute modification profonde des socles de fonctionnement de la société, en termes de modes de production, de cadre philosophique, culturel et institutionnel. L'objectif global de notre recherche, à travers la mobilisation de ce cadre théorique, est d'évaluer le potentiel et les limites des alternatives étudiées en tant que composantes de construction d'un système de société différencié.

Nous mobiliserons tout d'abord un cadre conceptuel établi vis-à-vis de cette notion de transition. Ce cadre conceptuel définit les alternatives comme des « niches » susceptibles de se développer en marge d'un système dit « dominant ». Ce cadre définit plusieurs scénarios d'interaction entre niches et systèmes dominant, débouchant sur des schémas de transition différenciés. L'objectif de notre recherche est, à ce niveau, de caractériser les alternatives étudiées en tant qu'alternatives de niche. Nous nous pencherons sur le degré de développement de cette niche, à la fois dans ses structures et dans ses rapports avec le système conventionnel. Nous mobiliserons ensuite une série d'études menées sur les trajectoires des exploitations agricoles et sur la psychologie et les compétences des agriculteurs en tant qu'initiateurs de ces modifications de trajectoires. Notre objectif est d'évaluer dans quelle mesure il existe une corrélation entre l'exploration d'une trajectoire de niche et la mise en place de pratiques différenciées au niveau de la conduite de l'exploitation agricole. La combinaison des deux approches théoriques exposées ici permettra d'approcher les alternatives étudiées en accord avec l'objectif global d'évaluation de leur potentiel de transition, tel qu'exposé ci-dessus.

Notre propos sera structuré selon les codes de restitution d'une démarche scientifique classique. Une première partie bibliographique sera consacrée à un exposé des éléments de contexte utiles à la compréhension de notre étude, ainsi qu'à un exposé détaillé du

cadre théorique mobilisé. Une seconde partie sera consacrée à l'exposé des procédures de travail utilisées dans le cadre de notre recherche. Une troisième partie sera consacrée à l'exposé des résultats obtenus. Enfin, une quatrième et dernière partie sera consacrée à discuter les résultats obtenus au regard des cadres théoriques mobilisés. Nous évaluerons également, dans cette dernière partie, la pertinence de l'utilisation du cadre théorique mobilisé. Une conclusion générale clôturera l'exposé de la recherche menée en mettant en évidence son apport vis-à-vis des objectifs considérés et vis-à-vis du cadre multidisciplinaire d'exploration relatif aux transitions de société.

Revue bibliographique

Introduction

L'objectif de cette partie bibliographique est de présenter au lecteur le cadre contextuel au sein duquel notre travail s'inscrit. Nous entendons par 'cadre contextuel', d'une part les éléments de réalité concrète constituant notre cadre d'étude, et d'autre part les approches théoriques relatives aux transitions que nous mobiliserons dans la réalisation de ce travail. Nous aborderons chacun de ces deux aspects contextuels au sein de deux parties distinctes.

I. Réalités de contexte

La première partie de cette bibliographie est consacrée à la présentation des réalités qui définissent le contexte institutionnel, économique et physique au sein duquel notre étude s'inscrit. Ces réalités de contexte peuvent s'envisager à différentes échelles géographiques. Nous avons donc opté pour une présentation de ces réalités de contexte selon une progression allant d'un cadre géographique large au cadre géographique précis constituant notre objet d'étude. Nous consacrerons tout d'abord un premier point aux réalités de contexte s'inscrivant à l'échelle européenne et mondiale, en raison de leur importance en matière de production laitière. Nous nous situerons dans un second point à l'échelle de la Région wallonne. Nous approcherons, à ce niveau, à la fois les réalités de la filière de production et de transformation de lait et le développement de filières alternatives de commercialisation de produits laitiers. Enfin, le troisième et dernier point de cette première partie bibliographique se centrera sur le cadre géographique concret de notre étude, à savoir la Région Herbagère Liégeoise et la Haute Ardenne. Nous détaillerons les spécificités pédologiques et climatiques propres à ces régions ainsi que les orientations agricoles qui y ont été adoptées en conséquence. Nous aborderons également les éléments caractéristiques de la transformation fromagère réalisée au sein de ces régions.

1. Contexte international et européen

1.1. Le secteur laitier européen est confronté à un contexte en mutation

L'ouverture des marchés européens des produits laitiers s'est réalisée ces dix dernières années sous l'influence des accords de libre-échange conclus dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Cette ouverture des marchés des produits laitiers a été initiée dès 2003 lors de la réforme dite « de Luxembourg ». Elle s'est traduite par la suppression des régimes d'intervention sur les prix et par la définition d'une trajectoire d'augmentation progressive, puis de suppression, des quotas laitiers. La suppression totale des quotas est prévue en 2015 (OCDE, 2004)

Dans ce contexte dérégulé, les prix des produits laitiers sur les marchés européens sont fortement influencés par les cours mondiaux, de manière directe ou par répartition de l'offre (SPF Economie, 2009). Il en résulte une volatilité importante des prix, à l'instar de la situation d'autres denrées alimentaires, qui se répercute sur la rémunération octroyée aux éleveurs (Chatellier, Guyomard, & Le Bris, 2003; Jongeneel et al., 2010).



Figure 1 : prix moyen du lait entier en poudre sur le marché laitier mondial entre 1994 et 2013 (en \$/Tonne) (CBL, 2013)

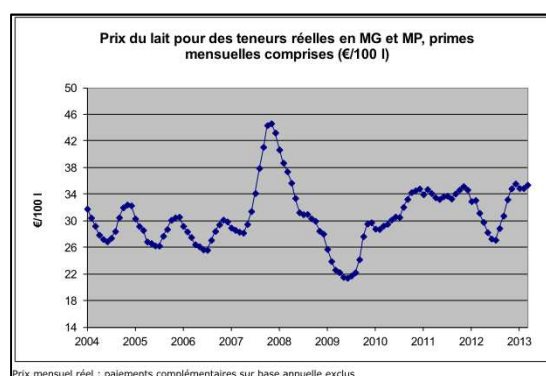


Figure 2 : prix moyen au producteur de lait (Belgique) entre 2004 et 2013 (en euros/100 L) (CBL, 2013)

Cette volatilité des prix est jugée problématique tant par les acteurs de l'agro-industrie (CBL, 2013) que par les organisations d'éleveurs. Ces dernières dénoncent une situation d'excédent structurel d'offre de lait sur les marchés. Ceci aggrave l'effet de faible élasticité de l'offre au prix lors de la chute des cours (European Milk Board, 2011).

Des études prospectives ont été réalisées sur les conséquences de l'ouverture des marchés. Ces études portent sur l'évolution des prix et des quantités de lait produites à l'échelle européenne (Lips & Rieder, 2005; Zhu, Cox, & Chavas, 1999) et sur le rapport entre l'évolution attendue du prix du lait et des prix des intrants (Donnellan, Hennessy, & Thorne, 2009). Si les études citées antérieures à 2009 prévoient des déclin du prix du lait de l'ordre de 20% à l'issue de l'abolition des quotas, les perspectives actuelles de

croissance sur les marchés mondiaux plaident pour une tendance des cours à la hausse (CBL, 2013; Jongeneel et al., 2010). Il en va de même pour les cours des intrants. L'importance prise par ces intrants dans les coûts de production constitue un facteur de vulnérabilité pour les exploitations dans un contexte d'instabilité des cours du lait (Donnellan et al., 2009). Les chiffres de 2009 confirment cette assertion : lors de ladite « crise du lait »¹, seules 10% des exploitations européennes (UE-15) présentaient une marge nette positive (European Commission - Directorate-General for Agriculture and Rural Development, 2012) .

L'évolution des exploitations laitières européennes a été analysée par rapport à ce contexte et compte tenu des enjeux éthiques et de consommation associés aux productions animales (Creamer, Pearce, Hill, & Boland, 2002). L'évolution des exploitations d'un modèle familial vers des systèmes de production spécialisés de grande taille y est décrite. Ceci est cohérent avec les évolutions moyennes constatées depuis dans les principaux pays producteurs de lait (Jongeneel et al., 2010).

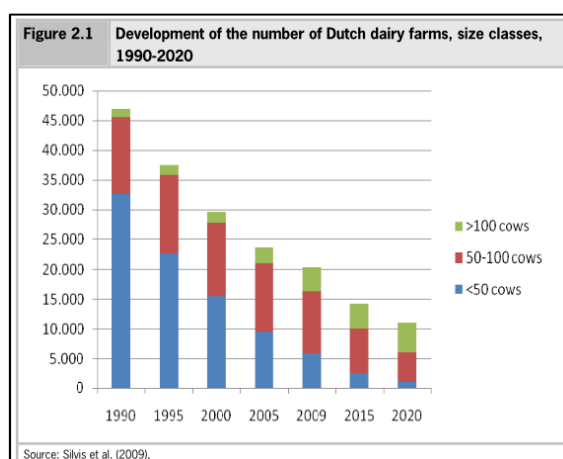


Figure 3 : illustration du cas néerlandais d'évolution observée et attendue du nombre d'exploitations en fonction de leur taille (Jongeneel, 2010)

Une analyse des modifications structurelles des exploitations laitières européennes entre 1995 et 2005 a cependant mis en évidence une forte hétérogénéité régionale des réponses des exploitations au contexte de production. Cette hétérogénéité serait issue de l'impact de déterminants tels que la spécificité du modèle d'exploitation, des politiques publiques et de la distribution des biens fonciers à l'échelle régionale (Zimmermann & Heckeley, 2012).

¹ La chute du prix du lait qui a généré cette crise est bien visible sur les figures 1 et 2 présentées à la page précédente.

1.2. La concentration du secteur laitier européen s'est faite au détriment du pouvoir de décision de l'agriculteur-coopérateur

L'on compte à l'échelle européenne un peu plus de 900 000 producteurs de lait. Ceux-ci livrent leur lait à 5 400 laiteries. En aval des laiteries, l'on compte environ 13 000 entreprises de transformation du lait (chiffres 2008). Le lait récolté est essentiellement destiné à la consommation courante, et à la transformation en fromage et en beurre (Rohner-Thielen, 2008). L'Europe est active à l'exportation sur le marché du fromage (32% des parts de marché), du lait en poudre (de 17 à 30% de parts de marché), du lait condensé et du beurre (15% des parts de marché). La production laitière européenne a tendance à se déplacer vers les pays du nord de l'Europe (CBL, 2013).

Plus de cinquante pourcents du lait produit en Europe est aujourd'hui récolté par des coopératives laitières (European Milk Board, 2012). Ce chiffre monte à près de 85% dans des pays tels que les Pays-Bas et le Danemark (Soboh, Oude Lansink, & Van Dijk, 2012). Plusieurs études se sont penchées sur l'efficience de ces coopératives dans des marchés libéralisés. Elles ont mis en avant la nécessité de définir des critères d'évaluation pertinents qui prennent en compte les spécificités de structure des coopératives (Guillouzo & Ruffio, 2003; Soboh et al., 2012).

A l'instar des autres entreprises agro-alimentaires européennes, les coopératives laitières ont suivi une tendance à la fusion et à l'intégration au sein de grands groupes de dimension européenne ou mondiale. Cette tendance s'est basée sur le besoin de maintenir une position de marché dans un contexte fortement compétitif et vis-à-vis d'un secteur de la distribution fortement concentré. Le Nord de l'Europe a été particulièrement touché par le phénomène (Juliá-Igual, Meliá-Martí, & García-Martínez, 2012). En 2006, dix coopératives laitières récoltaient à elles-seules 30% du lait produit à l'échelle européenne (European Milk Board, 2011).

Le *European Milk Board* (EMB), qui fédère les organisations de défense des éleveurs européens, estime que les coopératives ne sont plus à même de répondre à leur objectif premier : maximiser les intérêts de leurs coopérateurs. Une telle situation est tout d'abord issue de la forte croissance en taille des coopératives. Il en résulte un effet de déséquilibre en défaveur de l'agriculteur sur le plan de la prise de décision et en termes de dépendance à la coopérative. Une telle situation est ensuite liée à l'adossement des coopératives à des groupes agro-alimentaires de grande dimension. Il en résulte, selon l'European Milk Board, une perte de contrôle de la coopérative sur les décisions stratégiques de valorisation du lait (European Milk Board, 2012).

1.3. La cohérence entre le prix au producteur et le prix au consommateur est faible

Dans la foulée de la crise du lait de 2009 et suite aux préoccupations relatives à l'évolution des cours des denrées alimentaires, une série d'études ont été menées à l'échelle

européenne et à l'échelle belge. L'objectif de ces études était de déterminer s'il existait des dysfonctionnements de marché en défaveur des agriculteurs et des consommateurs (European Commission, 2014; SPF Economie, 2009). Ces études ont mis en évidence, en particulier pour les produits laitiers transformés, une différence marquée entre le prix octroyé au producteur et le prix du produit au consommateur. Cette différence peut être mise en relation avec des facteurs structurels, notamment la multiplication des étapes de transformation des produits et la faible part prise par la production initiale dans ce processus (Jongeneel et al., 2010). Des dysfonctionnements, comme des phénomènes de concentration à même de constituer un obstacle aux principes de fonctionnement des marchés, n'ont pas été mis en évidence par ces études.

Les éleveurs laitiers européens font donc face à un contexte d'ouverture de marché défavorable à une stabilité des prix. Le secteur présente globalement, dans ce cadre, une tendance à la spécialisation et à l'augmentation en taille des exploitations. La concentration du secteur de la transformation laitière ne s'est pas réalisée en faveur du maintien du pouvoir de décision et de négociation des éleveurs, sans pour autant que cela puisse être attribué à des dysfonctionnements identifiables.

2. Le secteur laitier wallon

2.1. Présentation de la filière lait wallonne

La Wallonie compte 4531 exploitations possédant des bovins laitiers, soit 33% des exploitations agricoles de la région. La typologie de ces exploitations se répartit comme suit :

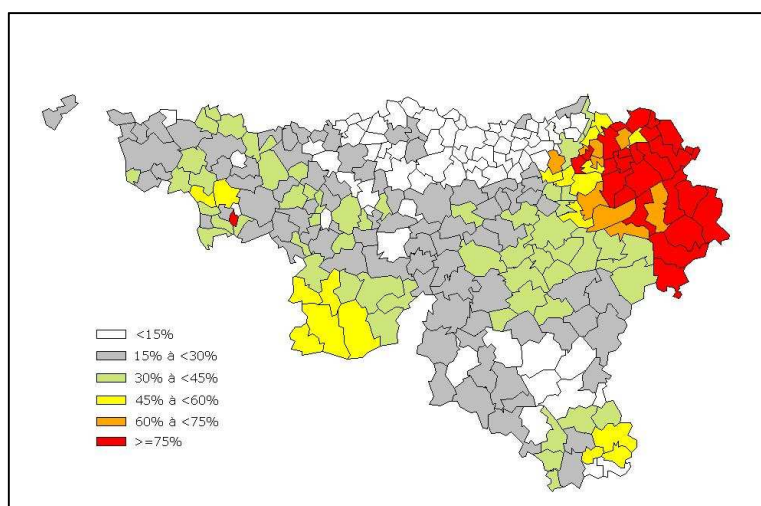
Tableau 1 : répartition des exploitations laitières en fonction de leur typologie (DGARNE, 2011 - mise à jour 2013)

Type d'exploitation	Pourcentage parmi les producteurs laitiers
Laitier spécialisé	44%
Bovins mixtes	34%
Grandes cultures et bovins laitiers	22%

Cette répartition typologique des exploitations laitières est similaire à celle constatée au niveau de l'ensemble du pays (SPF Economie, 2009). Les exploitations laitières spécialisées contribuent à 67% de la production laitière nationale (European Commission - Directorate-General for Agriculture and Rural Development, 2012).

Les exploitations laitières spécialisées sont fortement représentées dans la Région Herbagère Liégeoise en Haute Ardenne (une carte des régions agricoles est disponible en annexe 1). Dans ces régions, la production laitière contribue à la totalité ou à la quasi-

totalité (plus de 75%) du revenu agricole. Les



exploitations spécialisées lait sont également présentes en région Limoneuse, dans le Condroz et en Ardenne. C'est dans ces régions, ainsi qu'en Famenne, que l'on trouve en outre la majorité des exploitations bovines mixtes. Sans surprise, les exploitations qui allient cultures et production animale se retrouvent

essentiellement en région Limoneuse et dans le Condroz. La contribution du secteur laitier au revenu agricole est négligeable en région Limoneuse, mais contribue de manière substantielle au revenu agricole dans certaines portions de la Famenne (la botte du

Hainaut) et en Lorraine belge (45 à 60%). Dans le Condroz, l'importance de la production laitière dans la contribution au revenu agricole évolue de 15 à 45 % localement. En Ardennes, le tableau est plus contrasté et va d'une contribution négligeable à près de 45% par endroits (DGARNE, 2012). La distribution spatiale des exploitations agricoles en fonction de leur typologie dessine à l'échelle de la Wallonie des territoires bien différenciés, comme le montre la figure 5 ci-dessous.

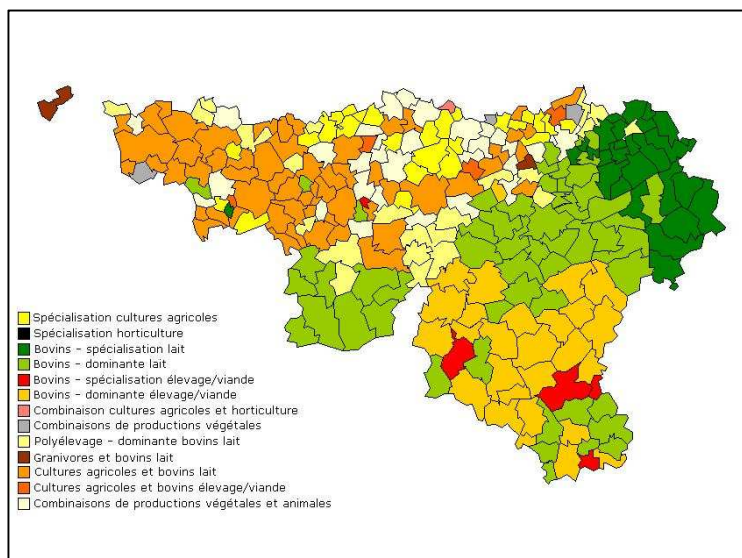


Figure 5 : Orientation des communes wallonnes selon les productions agricoles (DGARNE, 2011) – mise à jour 2013

La production laitière représente 21% de la valeur générée (en production) au niveau de l'agriculture wallonne, pour un montant s'élevant à 365 millions d'euros. Il s'agit à ce niveau de la deuxième production en valeur générée, après la production de viande bovine (27%) et avant les céréales (DGARNE, 2011)– mise à jour 2013.

D'après des chiffres datant de 2007, 95% du lait produit en Région wallonne est écoulé en laiterie. Les 5% restant font l'objet d'une transformation à la ferme à raison de 3% et d'un écoulement dans le cadre d'associations entre éleveurs et transformateurs à raison de 2% (DGARNE, 2007). Une présentation schématisée de la filière laitière wallonne est présentée en figure 6 à la page suivante.

La récolte du lait est organisée en Wallonie par une douzaine d'acheteurs, dont une grande majorité de coopératives (Bauraind, 2013). Les trois plus grandes coopératives de collectes récoltent plus de 60% du lait produit (chiffres 2007) (DGARNE, 2007). Il s'agit de la Laiterie des Ardennes, issue de la fusion durant les années 2000 de plusieurs laiteries coopératives (Vienne, 2012), de la Laiterie de Walhorn et de la Milch-Union Hocheifel, récemment intégrée au sein du groupe de dimension mondiale Arla Foods (MUH, 2014). La Laiterie des

Ardennes récolte à elle-seule 41% du lait produit en Wallonie (chiffres 2007) (D GARNE, 2007).

En aval des laiteries, l'on compte une quarantaine d'opérateurs de transformation (CBL, 2013), parfois directement associés aux laiteries au sein des mêmes groupes comme c'est le cas pour la Laiterie des Ardennes (Vienne, 2012). 77% du lait récolté est transformé en Wallonie et 21% en Flandre. L'industrie de conditionnement et de transformation laitière représente 10% du chiffre d'affaires agro-alimentaire belge (Bauraind, 2013). Le lait récolté est essentiellement destiné à la production de lait de consommation, de produits laitiers frais (yaourt, crème fraîche et desserts lactés), beurre et poudre de lait (CBL, 2013). La Belgique exporte ses productions, principalement vers les pays européens, en lait, beurre et poudre de lait. La balance commerciale globale sur les produits laitiers est cependant négative (Bauraind, 2013), en grande partie en raison de l'importance en valeur monétaire des importations de fromages (CBL, 2013).

La production de lait biologique est essentiellement concentrée dans les provinces de Liège et de Luxembourg. Elle constitue un peu moins de 3% de la production laitière wallonne. 95% de cette production est écoulee en laiterie (D GARNE, 2007).

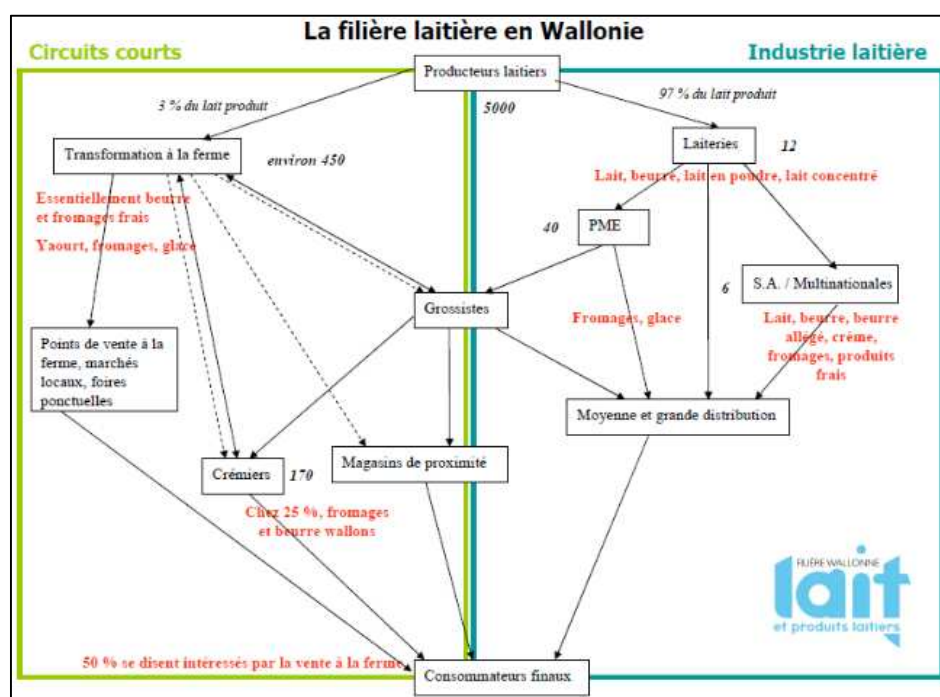


Figure 6 : schématisation de la filière laitière wallonne (Bauraind, 2013)

A l'instar des tendances observées à l'échelle européenne, le nombre d'exploitations laitières a suivi une trajectoire de forte diminution sur les vingt-cinq dernières années, de l'ordre de 50%, dont 33% sur les dix dernières années (D GARNE, 2007). Dans les régions laitières spécialisées, telles que la Haute Ardenne, cette diminution a été plus importante,

de l'ordre de 66% sur vingt ans (DGARNE, 2012). Cette diminution va de pair avec une augmentation de la taille moyenne des exploitations à l'échelle de la Région wallonne. Les quotas de livraisons moyens se situent aujourd'hui aux alentours de 380 000 litres de lait (CBL, 2013). Ce quota moyen est plus important dans les régions spécialisées dans la production laitière, à savoir la Région Herbagère Liégeoise et la Haute Ardenne.

Le nombre total de vaches laitières en Région wallonne est en diminution et se stabilise aujourd'hui à 217 088 têtes de bétail. Le cheptel moyen par exploitation est de 48 vaches (DGARNE, 2012). Les troupeaux laitiers wallons sont constitués à raison de 80% de cheptel spécialisé de type Holstein. La persistance d'un cheptel laitier mixte est attestée dans le Hainaut (DGARNE, 2007).

La taille des exploitations laitières varie fortement à l'échelle régionale. De très petites exploitations restent présentes (SPF Economie, 2009). En 2013, 10% des exploitants possédaient encore un quota inférieur à 100 000 litres. Les exploitations dont le quota est inférieur à 500 000 litres tendent cependant à diminuer. Ainsi, les exploitations dont le quota est inférieur à 300 000 litres ont subi une diminution de 75% entre l'an 2000 et aujourd'hui. Les exploitations dont le quota est supérieur à 500 000 litres ont été multipliées par trois durant cette même période. On compte 2,4% des producteurs laitiers ayant un quota supérieur à un million de litres de lait. 500 000 litres de production constitue la valeur charnière en-deçà de laquelle le nombre d'exploitations diminue et au-delà de laquelle le nombre d'exploitations augmente (CBL, 2013). Cette valeur charnière, également appelée « seuil de persévérance », était de 300 000 litres en 2007 (DGARNE, 2007).

En termes de revenus agricoles, les exploitations laitières se situent 10% sous la moyenne des exploitations agricoles wallonnes, loin derrière les revenus engrangés dans les fermes de cultures, mais devant les exploitations de bétail mixtes ou viandeuses (DGARNE, 2011). Une étude des performances des exploitations laitières a été réalisée en 2013. Elle met en évidence que la performance des exploitations (exprimée sous forme de marge brute) peut être mise en relation avec les pratiques de gestion du cheptel davantage qu'avec la taille de l'exploitation. Le lien entre le rendement laitier (en litres de lait par vache) et la marge brute n'est que modéré (Bouquiaux, Marsin, Daniel, & Buron, 2013).

2.2. Les voies de commercialisation alternatives de produits laitiers : définitions et état des lieux des politiques publiques menées

2.2.1. Circuit court et réseau agro-alimentaire alternatif : définitions et réalités

Le circuit court se base sur une dimension de proximité entre le producteur et le consommateur. Cette proximité peut être géographique ou relationnelle. Au sens strict du terme, l'on parle de circuit court lorsqu'il y a au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Les circuits courts se distinguent dès lors des circuits longs où

plusieurs intermédiaires de distribution des produits sont présents (grossistes, centrales d'achats, etc). Les circuits courts peuvent se présenter sous différentes formes – que nous présentons en annexe 2. Lorsqu'il n'y a pas d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, on parle de vente directe (Léonard, s.d.).

On peut le plus souvent replacer l'émergence des circuits courts dans le cadre du développement des systèmes agro-alimentaires alternatifs. Nous nous référons à ce propos au cadre théorique décrit au point II.2 de cette bibliographie. Au sein de ces systèmes agro-alimentaires alternatifs, il n'est pas rare que des circuits d'écoulement courts et longs coexistent, comme l'illustrent les cas mis en avant par Vincent Léonard (s.d.) et comme mis en évidence dans l'étude de la DGARNE (2007).

2.2.2. *Positionnement des pouvoirs publics, des centres de recherche et des organisations citoyennes*

La transformation des produits sur la ferme et l'écoulement de la production en circuit court sont des alternatives communément mises en avant par les pouvoirs publics, les centres de recherche et les organisations citoyennes wallonnes.

Une étude du secteur laitier wallon menée par la DGARNE (2007) distingue trois stratégies envisageables par les exploitations agricoles face au contexte d'ouverture des marchés :

- Agrandir son exploitation afin de compenser l'évolution des cours par la vente d'une plus grande quantité de produits ;
- Rationnaliser sa production afin de diminuer les coûts de production au litre de lait ;
- Mieux valoriser son produit par la diversification des débouchés (comprenant notamment la transformation à la ferme).

Cette étude préconise la mise en place d'éléments de soutien aux agriculteurs envisageant une diversification et la mise en place d'une politique de valorisation de l'origine wallonne des produits.

Plusieurs organisations citoyennes se sont positionnées en faveur du développement de circuits courts (Dethier, 2013; OXFAM, 2014). Les principaux arguments évoqués en faveur des circuits courts sont la restauration d'un lien social entre producteurs et consommateurs et le soutien à une agriculture différenciée et durable. Oxfam commercialise depuis 2013 le lait produit par un groupement coopératif d'agriculteurs flamands et wallons.

En termes de politiques publiques, la Wallonie a développé récemment un système de labellisation des produits en fonction de leur origine wallonne (di Antonio, 2014). Cette politique s'inscrit dans la continuité des axes du Plan de Développement Rural. Celui-ci prévoit depuis 2003 une politique de soutien financier à la constitution de filières

wallonnes dites « de qualité différenciée », notamment par le soutien aux groupements de producteurs (Burny et al., 2003). En termes de labellisation, il n'existe pas de label officiel définissant et protégeant une dénomination d'origine fermière ou « de terroir » des produits fabriqués en Wallonie (CRIOC, 2007).

Suite à un travail de concertation mené à grande échelle, le ministre actuellement en charge de l'agriculture, Carlo di Antonio, a défini un Code Wallon de l'Agriculture. Ce code a pour vocation de synthétiser les choix de politique agricole et les réglementations existantes et futures (Service Public de Wallonie, 2014). L'accent est mis sur la volonté de promouvoir une agriculture multifonctionnelle offrant une juste rémunération aux acteurs de terrain (article 1^{er}). Des systèmes de subsides sont notamment prévus pour la mise en place d'activités de transformation de produits par une personne morale (article 219) (Parlement wallon, 2014). Les modalités concrètes de ce soutien restent à préciser.

2.2.3. Outils publics de promotion et systèmes d'accompagnement : opportunités et limites

i. Conseils de filière et promotion de produits wallons

La mise en œuvre du Plan de Développement Rural a donné lieu à la constitution d'une structure de concertation et de représentation au niveau du secteur laitier : l'association Filière Lait et Produits Laitiers Wallonne (FLPWL). Cette association regroupe les producteurs de lait, les transformateurs, des représentants des organismes publics de recherche agronomique et des représentants des consommateurs. Elle vise à coordonner une politique de promotion des produits laitiers auprès du grand public et à inciter les industries de transformation à élaborer des concepts et des produits innovants. C'est dans ce cadre, notamment, que les produits laitiers « La bande des Félaït » ont été développés en 2007. Il s'agit d'une collaboration entre la FLPWL et l'APAQ-W, propriétaire de la marque. Le projet visait à développer une filière locale de production de lait de consommation d'origine cent pour cents ardennaise. Le lait est conditionné à la Laiterie des Ardennes. L'accent est mis sur le fait que les agriculteurs partenaires bénéficieraient d'une rémunération équitable (Bauraind, 2013). Cette assertion a été remise en cause (Dumont, 2013). Des tentatives d'élargir la gamme à des produits laitiers transformés ont été réalisées. Dans un but de promotion des circuits courts via « La bande des Félaït », la FLPWL a participé avec la faculté AgroBioTech de Gembloux à une étude de marché évaluant le potentiel de développement d'un yaourt fabriqué à la ferme (Egerie Research, 2009). Ce projet n'a pas abouti pour des raisons qui seraient liées aux droits d'utilisation de la marque (Bauraind, 2011; Maquet, 2012).

Les structures de promotion mises en place pour la promotion des produits issus de l'agriculture wallonne sont :

- L'APAQ-W

- Accueil Champêtre en Wallonie
- Saveurs paysannes
- L'AWEX en cas de politique d'exportation

L'APAQ-W est un organisme d'intérêt public situé sous la tutelle du ministre wallon de l'Agriculture. Cet organisme est chargé de l'organisation d'une promotion basée sur la mise en évidence de l'origine wallonne des produits (APAQ-W, 2014a). Accueil Champêtre en Wallonie et Saveurs paysannes sont deux ASBL subventionnées par les pouvoirs publics. Elles sont plus spécifiquement orientées vers les produits fabriqués à la ferme ou au sein de petites structures de transformation locales (Saveurs Paysannes, 2014), (ACW, 2014).

ii. Accompagnement et systèmes de recommandations

Des structures d'accompagnement spécifiques ont été mises en place à destination des agriculteurs souhaitant mettre en œuvre des initiatives de diversification des débouchés par la transformation sur leur exploitation. Ces structures d'accompagnement sont coordonnées par la Cellule Qualité Produits Fermiers, aujourd'hui appelée *DiversiFerm*, située à Gembloux (DiversiFerm, 2014). Pour la transformation laitière, il s'agit du Centre d'Assistance Technologique Lait situé à Ciney. Ce centre offre des sessions de formation aux agriculteurs souhaitant mettre en place une activité de transformation du lait (EPASC, 2014).

Sur son site web, La DGARNE met à disposition des agriculteurs intéressés par la transformation fromagère un outil d'évaluation de performance et de rentabilité. Cet outil se présente sous la forme d'un fichier Excel combinant recommandations et systèmes de calcul du prix de revient du produit (DGARNE, 2014).

L'AFSCA a publié en 2012 une brochure d'accompagnement à destination des agriculteurs réalisant de la transformation à la ferme. Cette brochure synthétise les obligations vis-à-vis des normes sanitaires et précise quelles adaptations sont envisageables (Houins, 2012).

L'ensemble des documents de recommandations dont nous avons pu prendre connaissance au niveau belge sont axés sur les dimensions techniques, économiques et sanitaires de la transformation à la ferme. Nous n'avons pas trouvé de source officielle dispensant des conseils en matière de gestion de la promotion des produits ou de politique entrepreneuriale. Ceci contraste fortement avec un document de recommandation à destination des agriculteurs américains dont nous avons pu prendre connaissance. Ce document, édité par l'Université de Pennsylvanie, met fortement l'accent sur les réflexes à acquérir en matière de gestion d'entreprise et de valorisation des produits (Roth, Gloy, Hyde, & Kelly, 2008).

2.2.4. *Etat des lieux des voies de commercialisation alternatives étudiées dans le secteur laitier wallon*

Dans le cadre de son étude sur le secteur laitier wallon, la DGARNE (2007) s'est intéressée au phénomène de la vente directe. Elle a, pour se faire, réalisé une enquête auprès d'agriculteurs et auprès des institutions impliquées dans l'accompagnement des initiatives de vente directe, précédemment évoquées. Cette étude a mis en évidence, entre 2000 et 2006, une réduction du nombre d'éleveurs pratiquant la vente directe (de l'ordre de 50%) plus importante que la réduction globale du nombre d'éleveurs durant cette période (de l'ordre de 20%). A l'échelle de la Région wallonne, ces initiatives de vente directe sont particulièrement développées dans le Hainaut (l'étude ne fournit pas de précisions chiffrées à cet égard).

L'étude s'est intéressée aux différents types de vente directe pratiqués par les personnes interviewées (vente sur l'exploitation, sur les marchés, livraison à domicile, en comptoir fermier) et en a répertorié les avantages et les inconvénients. Les atouts, faiblesses, opportunités, menaces et enjeux propres à la vente directe ont été mis en avant. Enfin, l'étude propose des pistes de travail susceptibles de favoriser les initiatives de diversification, selon quatre axes :

- La promotion des produits
- Le contrôle sanitaire
- Les techniques de production
- La formation des producteurs

Une étude sur les « nouvelles filières agro-alimentaire a été financée entre 1996 et 1999 par la Politique Scientifique Fédérale. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à évaluer la nécessité d'intervention étatique dans l'économie sociale. Elle a notamment été menée conjointement par La Fondation Universitaire Luxembourgeoise et l'Université de Gand. Une analyse approfondie d'un système alternatif dans le secteur laitier a été menée dans ce cadre : la coopérative fromagère « La Fermière de Méan », établie à Havelange. Cette coopérative a été constituée sur base d'une association entre des éleveurs laitiers, des consommateurs et un fromager (Van Huylenbroeck & Verhaegen, 1999).

Au niveau des mémoires de fin d'études, deux travaux se sont intéressés à des initiatives de commercialisation du lait qui se démarquent de la situation de livraison classique en laiterie conventionnelle. Au niveau de la production de lait bio, Coline Duchêne s'est intéressée à la constitution d'une structure coopérative alternative de valorisation du lait, Biomelk Vlaanderen – Biolait Wallonie (Duchesne, 2006). Au niveau de la production de lait non biologique, Antoinette Dumont a étudié le système Faircoop (Dumont, 2013). Faircoop est une coopérative belge d'agriculteurs réalisant la commercialisation du lait Fairebel. Le conditionnement du lait récolté chez les coopérateurs a lieu dans une laiterie

Luxembourgeoise. En plus de la rémunération du lait conformément aux cours des marchés mondiaux, les coopérateurs reçoivent 10 cents supplémentaires au litre de lait en contrepartie d'actions de promotion menées dans les grandes surfaces. A. Dumont a mis en évidence l'existence d'une gestion des rapports humains différenciés au sein de la coopérative par rapport au fonctionnement d'une coopérative laitière classique. Ce fonctionnement différencié est associé à une approche militante vis-à-vis de la situation des agriculteurs. A. Dumont a également mis en évidence les compromis ayant dû être réalisés entre les objectifs d'équité avancés dans le projet initial et les réalités du système de production laitière au sein duquel Fairebel a dû se positionner.

3. Cadre géographique de l'étude

Ce troisième point de contexte est consacré à une approche des réalités spécifiques à nos deux régions d'études, à savoir la Région Herbagère Liégeoise et la Haute Ardenne. La situation des régions étudiées peut être visualisée sur la carte des régions agricoles de Belgique de la DGARNE, placée en annexe 1 à ce rapport. Les deux régions considérées ont, en termes de développement agricole, un profil résolument laitier, comme l'indique la carte d'orientation agricole des communes wallonnes présentée ci-dessus en tant que figure 5. Ce profil de développement agricole est cohérent avec les caractéristiques décrites ci-dessous.

3.1. Caractéristiques topographiques, pédologiques et agronomiques de ces régions

La Région Herbagère Liégeoise et la Haute Ardenne font partie, avec l'Ardenne située plus au Sud, de la Haute Belgique. Ces régions présentent une altitude supérieure à 200 m. La Haute Ardenne culmine à 694 m (DGARNE, 2006).

La Région Herbagère Liégeoise est caractérisée par un fort vallonnement (Lebailly, Barthelemy, & Burny, 1996). Le nord de la Région Herbagère Liégeoise se présente sous la forme d'un plateau en dénivelé marqué avec les vallées de la Meuse et de la Vesdre qui le cernent à l'ouest et au Sud. Il s'agit du plateau de Herve (voir à ce propos la carte du relief wallon présentée en annexe 3). Les sous-sols de la Région Herbagère Liégeoise sont caractérisés par un socle de schiste et grès calcaire primaire. Au niveau du plateau de Herve, des dépôts calcaires et argileux lors de l'ère secondaire s'y sont greffés (DGATLP, 2005). Les sols de la Région Herbagère Liégeoise sont peu profonds (Lebailly et al., 1996) et très hétérogènes. Ils se présentent comme une mosaïque de sols limoneux peu caillouteux humides à limoneux-caillouteux à forte charge de schiste et de grès (DGATLP, 2005). Les sols du plateau de Herve sont limoneux-caillouteux à forte charge en craie et en argile. La teneur en craie rend les sols de ce plateau naturellement fertiles et les argiles y favorisent la rétention en eau (Pahaut, 1964).

La Haute Ardenne présente les mêmes caractéristiques de sous-sols et de sols hétérogènes que la Région Herbagère Liégeoise, avec cependant une très forte proportion de sols limoneux-caillouteux à charge de schistes et la présence par endroits de sols limoneux peu caillouteux secs.

Les deux régions étudiées présentent des caractéristiques pluviométriques supérieures au reste du pays, avec des précipitations moyennes annuelles allant de 1000 à 1400 mm. Au fur et à mesure que l'on progresse vers la Haute Ardenne et dans cette région, les températures sont sensiblement inférieures au reste du pays (DGATLP, 2005). Voyez à ce propos les cartes de pluviométrie annuelle et les isothermes présentés respectivement en annexe 4 et 5.

Comme l'indiquent les cartes présentées ci-dessus à l'échelle de la Wallonie en figure 4 et 5, l'activité agricole est essentiellement orientée vers l'élevage bovin laitier dans les deux régions considérées. La surface agricole est herbagère à 88% en Région Herbagère Liégeoise et à 95% en Haute Ardenne (Cooparch - RU, 2009). Cette occupation des sols est à mettre en relation avec les caractéristiques topographiques, pédologiques, pluviométriques et de températures décrites ci-dessus. Cette configuration est justifiée, en particulier, par le vallonnement, la charge caillouteuse, l'humidité des sols, la forte pluviométrie et les faibles températures en ce qui concerne la Haute Ardenne. En ce qui concerne le pays de Herve et la Région Herbagère Liégeoise, cette occupation des sols est également à mettre en relation avec l'interdiction d'exportation céréalière édictée au 16^{ième} siècle par les autorités espagnoles qui gouvernaient nos régions (Christiaens & Dumont, 1987).

La Haute Ardenne compte 378 exploitations spécialisées lait et 45 exploitations bovines mixtes. La Région Herbagère Liégeoise compte 612 exploitations spécialisées lait et 87 exploitations bovines mixtes. Le cheptel laitier moyen est de 66 têtes de bétail laitier en Région Herbagère Liégeoise contre 58 en Haute Ardenne (DGARNE, 2012).

La contribution de l'agriculture à l'économie des régions étudiées va de quelques pourcents à plus de 15% par endroits (DGATLP, 2005).

3.2. Fromagers répertoriés dans ces régions et importance relative des circuits de niche

Les régions considérées au sein de notre étude comprennent un certain nombre d'entreprises de transformation fromagère à la ferme. Il s'agit, pour une bonne part, d'entreprises de transformation de lait de chèvre et de brebis (APAQ-W, 2014b). Nous avons répertorié six entreprises de transformation de lait de vache à la ferme encore actives dans les régions considérées. Leur répartition géographique est la suivante : un agriculteur situé au Pays de Herve ; deux agriculteurs situés dans le sud-ouest de la Région Herbagère Liégeoise dont un labellisé bio ; deux agriculteurs situés en Haute Ardenne dont un labellisé bio ; un agriculteur situé en périphérie immédiate de la ville de Liège, labellisé bio.

La transformation fromagère au Pays de Herve est réglementée par une Appellation d'Origine Protégée européenne associée au fromage de Herve. La production est essentiellement assurée par la PME Herve Société. Celle-ci se fournit en lait auprès d'agriculteurs de la région *via* la Laiterie des Ardennes. En marge de cette PME, il existe une entreprise de fabrication artisanale de fromage de Herve au lait cru. Celle-ci se fournit chez un agriculteur voisin. Le Pays de Herve compte, par ailleurs, une entreprise de production de fromages frais de qualité différenciée, qui se fournit en partie chez un agriculteur de la région et à la Laiterie des Ardennes pour la majorité de sa production.

La Haute Ardenne compte trois fromageries labellisées bio, qui se fournissent toutes directement en lait auprès d'un total de six agriculteurs. Le sud-ouest de la Région Herbagère Liégeoise compte une fromagerie labellisée bio, qui se fournit auprès d'une petite dizaine d'agriculteurs.

II. Cadre théorique de l'étude

L'objectif de cette seconde partie bibliographique est de présenter le cadre théorique que nous allons mobiliser dans le cadre de cette étude.

Le cadre théorique s'inscrit dans un courant de recherche multidisciplinaire consacré aux transitions de société et de systèmes. Nous nous proposons d'exposer dans un premier temps les concepts et les cadres théoriques établis pour approcher ces phénomènes de transition. Nous nous pencherons ensuite dans un second temps sur les études des transitions spécifiquement réalisées au niveau des systèmes alimentaires. C'est au sein de ce second point que les études relatives aux trajectoires d'exploitations seront abordées.

1. Concepts et cadres théoriques relatifs aux transitions

L'étude des transitions et des changements de système est traditionnellement associée à l'étude de la propagation des innovations technologiques. Depuis les années 1990, l'attention des scientifiques s'est portée sur les transitions de société désormais étudiées selon une logique multidisciplinaire. La transition se définit désormais comme un changement fondamental au sein du système social, affectant à la fois sa structure, ses cadres culturels et ses pratiques de création et de transmission des connaissances (Lachman, 2013 sur base de Loorbach et Rotmans, 2010).

Des cadres théoriques définissant des concepts utiles à l'analyse des transitions de société ont été élaborés. La *Multi-level perspective* a été développée au début des années 2000 (Lachman, 2013). Elle définit une approche des dynamiques de transition mettant en exergue la complexité des interactions entre les composantes techniques, économiques, culturelles, sociales et politiques de la société. Elle mobilise pour se faire différents courants ontologiques des sciences sociales (Geels, 2010). Elle s'inspire notamment des principes de structuralisme définis en 1984 par Andrew Giddens (Smith, Voß, & Grin, 2010).

La *Multi-level perspective* se base sur une représentation de la société selon trois niveaux en interactions (Geels & Schot, 2007; Lachman, 2013):

- le paysage socio-technique : environnement exogène au régime et aux niches, il est constitué du cadre physique et des fondements philosophiques, culturels, économiques et politiques caractérisant l'époque étudiée. Le paysage est stable sur plusieurs décennies et n'est pas susceptible d'être directement affecté par le régime ou les niches.
- le régime socio-technique : désigne (i) les acteurs et leur organisation sociale ; (ii) les processus et cadres d'activité et d'interaction entre acteurs ; (iii) les éléments techniques et matériels qui sous-tendent cette organisation. Le régime socio-technique balise les trajectoires des acteurs par la définition de « routines

cognitives » (Geels & Schot, 2007), générant un phénomène désigné sous le terme de « *path dependency* » ou « *lock-in* » (Lachman, 2013). La notion de « *path dependency* » fait référence au déterminisme des trajectoires au sein d'un système donné. La notion de « *lock-in* » est plus forte et implique le fait que des trajectoires alternatives ne puissent être considérées en raison de processus de verrouillages induits par le mode de fonctionnement du régime socio-technique (Sutherland et al., 2012). Ces phénomènes contribuent à renforcer la stabilité du régime socio-technique.

- les niches : se constituent comme des espaces au sein desquels des processus innovateurs se constituent en rupture avec le régime-socio-technique dominant. Les niches développent en leur sein des cadres organisationnels, culturels et cognitifs propres qui la distinguent du régime socio-technique dominant. Lorsque ces cadres sont suffisamment construits, l'on parle d'un phénomène de structuration de la niche.

La transition s'envisage, dans la *Multi-Level Perspective*, comme la résultante d'un développement des niches et d'une déstabilisation du régime dominant sous l'effet des pressions issues du paysage socio-technique. Différents scénarios de transition sont définis, en fonction du contexte temporel et de la nature des interactions entre ces trois niveaux. Ces scénarios conduisent, selon les cas, à l'absorption des innovations de niche par le système dominant, ou, à l'inverse, à la définition d'une nouvelle architecture de régime socio-technique (Geels & Schot, 2007).

Au travers de la *Multi-Pattern Approach*, Hans de Haan & Rotmans (2011) définissent un cadre d'analyse parallèle à celui de la *Multi-Level Perspective*. Ce cadre d'analyse vise à approfondir l'étude du processus de transition par une compréhension plus fine de la construction des systèmes. L'optique privilégiée par les auteurs est celle d'un approfondissement de l'approche structuraliste sous-jacente à la définition de la *Multi-Level Perspective*. Les auteurs définissent différentes trajectoires de transition basées sur des moteurs externes au régime dominant ou initiées par des tensions internes à celui-ci.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'utilité des cadres théoriques précités, en particulier la *Multi-Level Perspective*, pour étudier les transitions vers la durabilité des systèmes (Lachman, 2013; Smith et al., 2010). L'applicabilité de la *Multi-Level Perspective* à l'étude de la durabilité semble faire l'objet d'un débat scientifique intense vis-à-vis duquel les auteurs à l'origine de ce cadre d'analyse se sont eux-mêmes positionnés (Geels, 2011; Smith et al., 2010). Le cadre de la *Multi-Level Perspective* est jugé adéquat pour aborder une telle problématique, non sans que des enjeux de recherche propres aux problématiques de durabilité soient identifiés. Les enjeux d'approfondissement identifiés concernent la nécessité d'étudier empiriquement la structure des niches et leurs relations avec le régime dominant. L'intégration d'une approche géographique par l'étude de l'organisation spatiale entre niche et régime dominant est également requise, ainsi qu'un

approfondissement de l'étude de la dialectique entre initiatives individuelles et politiques publiques (Smith et al., 2010). Dans l'étude des innovations de niche, une plus grande attention à l'évolution des standards de consommation est demandée. Une mise en garde sur les effets de *lock-in* touchant l'organisation de recherche scientifique elle-même est émise (Lachman, 2013; Vanloqueren & Baret, 2009).

2. Etude des transitions au niveau des systèmes agro-alimentaires

2.1. Cadre d'approche et scénarios de transitions

Les théories de la transition ont été exploitées pour comprendre l'émergence de changements d'orientation récents dans la manière de concevoir les systèmes agricoles. Les scientifiques ont caractérisé ces changements d'orientation récents comme issus d'une logique post-productiviste (Hassink, Grin, & Hulsink, 2013). Le post-productivisme qualifie la réorientation des pratiques agricoles, d'un système axé sur la production quantitative de denrées vers un système répondant à des objectifs qualitatifs multiples. Ces objectifs qualitatifs sont définis sur le plan de la production agricole proprement dite mais également sur le plan de la construction sociale et environnementale de l'espace (Mather, Hill, & Nijnik, 2006). Le post-productivisme désigne aujourd'hui l'ensemble des pratiques agricoles qui se définissent en marge des systèmes de production conventionnels (Burton & Wilson, 2006). Ceci inclut l'émergence de réseaux agro-alimentaires alternatifs.

L'intérêt du monde de la recherche pour le post-productivisme s'inscrit dans une réflexion plus large sur les conditions de transition de nos sociétés vers davantage de durabilité. Cette question de durabilité est au cœur des réflexions prospectives menées au niveau scientifique et politique sur l'avenir des systèmes agro-alimentaires à l'échelle planétaire. L'on distingue plusieurs scénarios de transition en fonction des solutions envisagées pour répondre aux enjeux auxquels le monde aura à faire face durant les prochaines décennies (Freibauer et al., 2011). Deux paradigmes s'affrontent à ce niveau. Un paradigme, dit « bio-économique », considère que le système conventionnel est capable de mobiliser à ce niveau un potentiel technologique suffisant. Par le recours à l'ingénierie biologique notamment, les entreprises et les centres de recherche seront à même d'élaborer des systèmes de production durables et des réponses aux déficits en ressources attendus. Par opposition à ce paradigme, un paradigme « éco-économique » s'est développé. L'approche éco-économique se positionne selon une logique post-productiviste vis-à-vis des ressources naturelles. Elle appelle à une transition de société en faveur de modèles s'inscrivant davantage dans les écosystèmes naturels sur lesquels ils s'appuient. Elle se conçoit sur une logique de valorisation de cet écosystème et non dans une logique de consommation des ressources (Kitchen & Marsden, 2011). Les approches agroécologiques, en particulier, s'inscrivent dans cette optique éco-économique de développement (Stassart et al., 2012).

Les recherches menées sur les systèmes alimentaires alternatifs ne se dissocient généralement pas du questionnement plus global sur la viabilité des approches éco-économiques comme axe de transition vers une société plus durable. Selon les approches et les situations, le lien avec ce questionnement en termes de durabilité est plus ou moins affirmé par les chercheurs eux-mêmes (Deverre & Lamine, 2010).

2.2. Etudes menées sur les systèmes alimentaires alternatifs

Une revue des études anglophones menées sur les réseaux agro-alimentaires alternatifs a été réalisée en 2010 (Deverre & Lamine, 2010). Cette étude met en évidence la variation des philosophies sous-tendant le développement de ces réseaux agroalimentaires alternatifs selon le pays concerné. Cette variation s'entend au-delà d'un positionnement commun en faveur de la construction de systèmes alimentaires différenciés. Alors que les systèmes alternatifs américains sont plus axés sur des valeurs de sécurité et d'accès à la nourriture pour le plus grand nombre, les systèmes européens mettent davantage l'accent sur la revalorisation de productions locales de qualité différenciée. Enfin, certaines approches, notamment en Nouvelle-Zélande et en Californie, conçoivent les systèmes alternatifs comme une forme de résistance aux phénomènes de concentration de pouvoir et de décision du système conventionnel.

Sur le plan de la recherche proprement dit, l'étude citée ici identifie et critique les différents courants théoriques des sciences sociales mobilisés par les chercheurs. Ces courants vont de l'économie politique d'inspiration marxiste à la sociologie des réseaux d'innovation. Certains chercheurs mobilisent en outre des approches libérales de mise en valeur du rôle des acteurs sociaux comme moteurs de changement.

L'originalité des systèmes alternatifs en termes de définition des relations sociales et spatiales a été étudiée. Murdoch, Marsden & Banks (2000) et Sonnino & Marsden (2006) ont développé à ce propos un concept générique qualifiant cette originalité : le concept d'« *embeddedness* »². L'*embeddedness* fait référence au fait que les systèmes alimentaires alternatifs se conçoivent le plus souvent selon une logique d'ancrage au sein d'un territoire. Ils potentialisent et valorisent les ressources naturelles et sociales dudit territoire, en termes de production, d'écoulement et de consommation. Ils se différencient, par-là, des systèmes conventionnels, caractérisés par une séparation nette des espaces et des réalités de production et de consommation (Marsden & Sonnino, 2012). Ils sont porteurs à ce niveau de la restauration d'un lien social absent des systèmes conventionnels (Bricas, Lamine, & Casabianca, 2013).

La question des relations entre les réseaux alimentaires alternatifs et le système alimentaire conventionnel a été abordée (Deverre & Lamine, 2010; Klerkx, Aarts, &

² Le concept d'« *embeddedness* » est, à l'origine, un concept développé par Karl Polanyi en 1944 dans le cadre de l'analyse des systèmes économiques. Les auteurs ont repris et adapté ce concept à l'étude des systèmes alimentaires.

Leeuwis, 2010; Sonnino & Marsden, 2006). L'avenir des niches par rapport au système conventionnel, leur éventuelle absorption ou la cohabitation, dans le futur, de systèmes agricoles différenciés spatialement a été discutée (Bidaud, 2013; Marsden, 2013; Mather et al., 2006). Les réflexions à ce niveau rejoignent les questionnements sur les scénarios de transition évoqués dans le point 2.1 ci-dessus.

Le potentiel de marché des systèmes alimentaires alternatifs et les perspectives d'adhésion des consommateurs à leurs pratiques et valeurs ont été évaluées (Deverre & Lamine, 2010; Verhaegen, 2012). L'évolution des pratiques et des fondements de consommation et l'espace mobilisable par la niche à ce niveau a été étudiée par Murdoch et al. (2000). En particulier, les possibilités de positionnement des systèmes alternatifs au sein d'univers de qualité différenciée ont été mises en évidence par ces auteurs. Une étude de cas spécifique s'est intéressée au ressenti et au positionnement des consommateurs vis-à-vis des revendications de qualité différenciée portées par les systèmes de commercialisation alternatifs (Åseb, Jervell, Lieblein, Svennerud, & Francis, 2007).

2.3. Trajectoires de transition : réalités, limites et politiques de soutien

Au niveau de l'exploitation agricole proprement dite, plusieurs recherches se sont penchées sur les implications de l'exploration d'une voie alternative. Le post-productivisme constituerait la matrice définissant une nouvelle forme de conception des exploitations et, par extension, de développement rural (Burton & Wilson, 2006). Ce développement rural s'entend en accord avec la logique d'*embeddedness* décrite ci-dessus et est susceptible de mener à la mise en œuvre d'une transition éco-économique en matière de durabilité (Kitchen & Marsden, 2009).

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les mécanismes sous-tendant des trajectoires de transition au niveau des exploitations (Bidaud, 2013; Lamine, 2011; Sutherland et al., 2012). Les éléments issus du système conventionnel susceptibles de constituer des blocages, ou *lock-in*, à l'évolution des exploitations vers des trajectoires alternatives ont été mis en avant (Sutherland et al., 2012).

Les conditions nécessaires à la définition d'une orientation éco-économique de développement des systèmes alimentaires ont été mises en évidence par Horlings & Marsden (2011). Les auteurs ont souligné l'importance d'un engagement des pouvoirs publics dans la mise en place de cadres de développement favorables à une telle orientation. En pratique, Marsden (2012) dénonce la rémanence du paradigme bio-économique dans la définition des cadres d'intervention des pouvoirs publics européens en matière de durabilité. Cette rémanence se manifeste à la fois dans la conception des programmes de recherche et dans les cadres régulateurs mis en place, selon une logique de *lock-in* correspondant à la définition qui en a été donnée dans l'exposé des concepts théoriques relatifs aux transitions.

La question du soutien au développement des niches, notamment vis-à-vis des *lock-in*, a été posée au travers de la définition du concept de *Strategic Niche Management*. Cette approche vise à définir les conditions et les incitants permettant aux niches d'émerger vis-à-vis du régime socio-technique dominant (Kemp, Schot, & Hoogma, 1998). L'idée première du *Strategic Niche Management* est de définir un cadre socio-technique interventionniste en faveur des processus de transition souhaités (Lachman, 2013). Les applications de ce principe à la définition de nouvelles stratégies de recherches scientifiques ont été théorisées à partir des années 2000 au sein du courant de *Transition Management* (Loorbach & Rotmans, 2006)³.

Plusieurs auteurs se sont intéressés au rôle de l'agriculteur et des acteurs de terrain dans la définition d'une trajectoire d'exploitation alternative. Leur approche se veut critique vis-à-vis des courants envisageant les transitions selon une logique « top-down », sous l'impulsion de contraintes ou d'incitants issus du paysage socio-technique. Ces auteurs s'intéressent aux aspects de psychologie des individus. La question de savoir s'il existe un lien entre les transitions dans les trajectoires d'exploitations une transition de mentalité chez les agriculteurs concernés a été explorée (Burton & Wilson, 2006). L'importance réelle des changements de mentalité en faveur des approches post-productivistes a été discutée (Mather et al., 2006). La question des compétences nécessaires aux agriculteurs impliqués dans une trajectoire de transition a également été abordée. En particulier, le rôle-clef des compétences entrepreneuriales ont été mises en avant dans plusieurs articles, y compris comme facteurs de succès dans l'établissement de relations entre acteurs de niche (Hassink et al., 2013; Marsden, Franklin, Newton, & Middleton, 2010; Morgan, Marsden, Miele, & Morley, 2010; S. M. Smith, Chaney, & Bewley, 2013). L'importance des individus capables, en tant qu'« agents de changement », de répercuter l'émergence de niches sur les plans politiques et institutionnels, a été soulignée (Hassink et al., 2013; Klerkx et al., 2010).

³ Aux Pays-Bas s'est notamment constitué le *Knowledge Network on System Innovations and Transitions*. Ce réseau fédère aujourd'hui 80 chercheurs de toutes disciplines. Les chercheurs les plus actifs en termes de recherche sur la question des transitions en sont issus. Voyez à ce propos leur site internet www.ksinetwork.nl

Matériel et méthodes

Le cadre méthodologique mobilisé pour la réalisation de la recherche qui nous occupe est un cadre d'approche qualitatif. Ce cadre d'approche est basé sur la prise en compte de la parole des acteurs de terrain comme le matériau d'étude (Kaufmann, 2011). Une telle approche qualitative est couramment utilisée pour analyser les systèmes alimentaires alternatifs (Deverre & Lamine, 2010). Elle répond aux besoins identifiés dans les approches de *Transition Management* en matière de construction des connaissances. La philosophie défendue à ce niveau est que les cadres théoriques en la matière ne peuvent se construire que sur base d'une analyse des réalités de terrain, selon une logique dialectique définie comme suit : *learning-by-doing, doing-by-learning*.

L'objectif poursuivi par l'utilisation d'une méthode qualitative n'est pas, à l'instar d'une recherche classique de sciences exactes, de mettre en évidence, sur base d'hypothèses, des réalités reproductibles dans le cadre d'un empirisme contrôlé. L'objectif visé ici est de dégager une réalité de terrain qui soit au plus proche du vécu de ceux qui l'expérimentent au quotidien. Comme le soulignait Kaufmann (2011), la valeur d'une méthode qualitative de recherche réside dans le fait que la définition, la validation ou l'invalidation des hypothèses interviennent de manière continue au cours d'un processus flexible de récolte de l'information. Ce qui détermine la qualité scientifique du travail mené à ce niveau n'est pas tant la définition du cadre de l'expérience que la rigueur et l'honnêteté intellectuelle avec lesquelles le chercheur se positionne à toutes les étapes de ce processus : depuis la récolte de l'information jusqu'au traitement et à l'interprétation des résultats.

Notre méthode de travail qualitative sera exposée ici en trois parties. Une première partie sera consacrée au processus de récolte de l'information auprès des acteurs de terrain. Une seconde partie détaillera les modes de traitement de l'information utilisés. Une troisième partie décrira brièvement quelle philosophie nous avons adoptée en termes d'interprétation des résultats.

I. Récolte de l'information auprès des acteurs de terrain

Le processus de récolte de l'information auprès des acteurs de terrain a pour objectif de récolter un matériau de base qui soit suffisamment riche et complet pour permettre (i) le dégagement d'hypothèses ; (ii) l'enrichissement des hypothèses ou la mise en évidence de contrastes pouvant aller jusqu'à la disqualification des hypothèses. Le caractère complet du matériau de récolte n'est pas déterminé *a priori*. Il se fonde sur le principe de saturation défini par Kaufmann (2011) : les entretiens sont clôturés à partir du moment où les dernières données recueillies ne sont plus porteuses d'hypothèses ou de contrastes nouveaux et significatifs par rapport à ce qui a été mis en évidence au cours des entretiens précédents.

Nous détaillerons tout d'abord ici de quelle manière nous avons déterminé notre échantillon d'étude. Nous présenterons ensuite de quelle manière nous avons préparé les entretiens avec les acteurs de terrains. Nous détaillerons enfin les informations factuelles relatives aux entretiens menés.

1. Détermination de l'échantillon d'étude

Nous nous sommes basés, pour la constitution de notre échantillon d'étude, sur les données de l'APAQ-W. A l'époque où nous avons constitué notre échantillon d'étude, l'APAQ-W mettait deux sources d'information à notre disposition : d'une part, un fichier de coordonnées disponible via leur site internet⁴ ; d'autre part un Guide des Fromageries de Wallonie, édité sous format papier et que nous avons également commandé via leur site internet⁵. Tant le fichier de coordonnées que le Guide des Fromageries étaient non datés. A ce jour, l'APAQ-W (2014b) a défini sur son site web une liste actualisée des fromageries actives en Wallonie, classées par province.

Notre souhait, dans la constitution de notre échantillon d'étude, était de rencontrer à la fois des acteurs encore actifs dans leur activité de niche et à la fois des acteurs ayant mis fin à leur activité de niche. Notre objectif à ce propos, était d'approcher les réalités de niche de la manière la plus complète possible.

1.1. Identification des agriculteurs impliqués dans la transformation fromagère

Nous avons pu identifier neuf agriculteurs situés dans les régions constituant notre cadre d'étude. Trois agriculteurs supplémentaires ne se trouvant pas dans les fichiers de l'APAQ-W, ont, en outre, pu être identifiés, grâce aux entretiens menés.

Sur les douze agriculteurs identifiés, nous avons eu un contact téléphonique avec onze d'entre eux. Cinq des agriculteurs contactés étaient encore activement impliqués dans la fabrication de fromage et six d'entre eux avaient mis fin à leur activité de transformation fromagère. Deux des cinq agriculteurs encore actifs dans la fabrication de fromage ont donné une suite favorable à notre demande d'entretien. Trois des six agriculteurs ayant mis fin à leur activité de transformation ont également accepté de nous recevoir. Ceci porte à cinq le nombre d'agriculteurs rencontrés dans cette catégorie.

Le douzième agriculteur, identifié mais non contacté, est encore actif à ce jour dans la fabrication fromagère. Il n'a pas été contacté en raison de son identification tardive lors

⁴ L'adresse web consultée à l'époque en date du 25 septembre 2013 était la suivante : <http://www.apaqw.be/page.asp?id=679&langue=FR>. Le site web de l'APAQ-W a depuis été rénové et cette page n'est plus accessible. Cette page fournissait un lien vers la liste de coordonnées consultée.

⁵ Ce guide a été commandé via l'adresse web suivante, consultée en date du 25 septembre 2013 : <http://www.apaqw.be/page.asp?id=1713&langue=FR>. Cette page n'est plus accessible aujourd'hui.

des entretiens et dans la mesure où nous avons déjà atteint un degré de saturation de l'information suffisant.

1.2. Identification des agriculteurs livrant leur lait à des fromageries

Les fromageries présentes au sein de notre région d'étude et se fournissant directement auprès des producteurs laitiers ont été identifiées. Elles sont au nombre de six. Deux fromageries sont situées au Pays de Herve. Elles se fournissent chacune chez un agriculteur. Une fromagerie est située dans le sud-ouest de la Région Herbagère Liégeoise. Elle se fournit auprès de sept agriculteurs. Trois fromageries sont situées en Haute Ardenne. Elles se fournissent respectivement chez un agriculteur pour deux d'entre elles et chez quatre agriculteurs pour l'une d'entre elle. Un contact téléphonique avec ces fromageries a permis d'obtenir les coordonnées des agriculteurs concernés, à l'exception d'une fromagerie se fournissant chez un agriculteur et située en Haute Ardenne. Cette fromagerie n'a pas donné suite à notre requête.

Parmi les agriculteurs recensés, nous avons réalisé une pré-enquête téléphonique, afin d'identifier des agriculteurs présents dans ces voies depuis au moins deux ans. L'objectif de cette étape était de s'assurer que l'agriculteur rencontré possédait une expérience suffisante au sein du système alternatif pour en percevoir les bénéfices et les limites.

Sur base des informations récoltées lors des entretiens, nous avons tenté d'étendre cet échantillonnage à des agriculteurs ayant refusé ou arrêté de fournir leur lait à une fromagerie. Seul un agriculteur était dans cette situation mais celui-ci n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

Au total, nous avons rencontré dix livreurs de lait. L'échantillon couvre la totalité des fromageries considérées ci-dessus. Pour chaque fromagerie, nous avons rencontré de 50 à 100% des agriculteurs leur livrant leur lait.

1.3. Elargissement de notre échantillon d'étude à des fromagers

Lors de nos contacts téléphoniques avec les fromagers, il est apparu qu'une entrevue avec cette catégorie d'acteurs serait susceptible d'enrichir notre approche des réalités de la niche étudiée. Nous avons donc pris la décision de rencontrer les trois fromagers ayant donné leur accord à une rencontre. L'un de ces trois fromagers avait mis fin à son activité de transformation fromagère depuis un an lorsque nous l'avons rencontré.

La répartition géographique de notre échantillon d'étude est la suivante :

Tableau 2 : répartition géographique des acteurs interrogés

	Région Herbagère Liégeoise (hors Pays de Herve)	Pays de Herve	Haute Ardenne
Agriculteurs- transformateurs	1 (n'est plus actif – situé en périphérie immédiate de la ville de Liège)	2 (ne sont plus actifs)	2 (encore actifs)
Livreurs de lait	3	2	5
Fromagers	1 (ayant mis fin à son activité)	1	1

2. Préparation des entretiens avec les acteurs de terrain

En vue de la réalisation de nos entrevues avec les acteurs de terrain, nous avons mis au point un questionnaire. Nous avons visé, dans la mise au point de ce questionnaire, à ce que les personnes interrogées puissent s'exprimer de la manière la plus spontanée possible. L'objectif était de permettre ce que Kaufmann (2011) désigne comme « l'engagement actif de l'enquêté » dans la conversation, afin que l'approche des réalités vécues ne soit pas dirigée par notre propre cadre de pensée.

Nous avons souhaité laisser les acteurs s'exprimer sur trois aspects de leur parcours de niche. Nous avons dès lors établi le questionnaire sous la forme de trois parties distinctes. Le questionnaire utilisé lors des entretiens est présenté en annexe 6. Une première partie portait sur la présentation générale de leur activité, y compris dans sa dimension historique. Une seconde partie portait sur les facteurs ayant favorisé l'acteur dans la voie de niche explorée. Une troisième partie portait sur les contraintes et les freins identifiés lors de l'exploration de la voie de niche.

Chacune des parties de l'entretien fut amorcée au moyen d'une ou deux questions ouvertes en lien direct avec le sujet de la partie considérée. En fonction des propos des acteurs, nous avons par ailleurs défini une série de sous-questions pouvant au besoin être posées pour approfondir ou compléter les propos tenus.

Nous avons testé la pertinence du questionnaire auprès d'un acteur. L'entretien ayant été concluant, nous n'avons pas apporté de modification au questionnaire et avons exploité par la suite les résultats obtenus lors de cet entretien.

3. Cadre factuel relatif aux entretiens menés

Les acteurs interviewés ont été interrogés entre le 15 novembre et le 3 décembre 2013. La durée des entretiens a fortement fluctué en fonction de la volubilité des acteurs

interrogés. Ceci apparaît comme une conséquence directe du choix d'effectuer les entretiens sur base d'un questionnaire relativement ouvert. Certains acteurs se sont brièvement exprimés sur leurs parcours de niche, d'autres se sont exprimés de manière nettement plus conséquente. Dans pratiquement tous les cas, c'est une dynamique de conversation spontanée, favorable à l'expression de réalités intéressantes, qui s'est mise en place. La durée des entretiens s'est échelonnée d'une vingtaine de minutes pour les agriculteurs les moins loquaces à plus de deux heures dans deux cas. La durée moyenne des entretiens réalisés est d'une heure cinq minutes.

II. Traitement de l'information recueillie

Les entretiens réalisés ont été intégralement retranscrits. Nous avons souhaité confronter les réalités vécues par les acteurs de manière systématique et en faire ressortir les éventuels contrastes. Nous avons donc opté pour l'utilisation d'un logiciel spécifiquement conçu comme support à ce type de démarche. Il s'agit du logiciel RQDA. Ce logiciel permet de définir des codes qualitatifs qu'il est possible d'attribuer ensuite à des portions d'entretien. Une extraction de l'ensemble des extraits relatifs à un code peut alors être réalisée.

Nous avons tout d'abord établi un système de codes sur base des objectifs poursuivis dans le cadre de cette recherche. Nous avons donc établi des codes relatifs à la situation des acteurs de niche (relations, compétences, débouchés explorés) et au positionnement de ces acteurs vis-à-vis du système conventionnel. Nous avons également établi des codes relatifs aux trajectoires et à la situation des exploitations agricoles des acteurs interrogés.

Nous avons ensuite enrichi ces codes sur base du cadre posé pour la réalisation des entretiens. Des codes ont donc été établis par rapport à ce que les acteurs identifiaient comme des freins, des contraintes, des facteurs de succès ou des éléments de blocage issus du fonctionnement du système conventionnel (dans le langage issu des théories de transition, l'on désigne ces blocages sous le terme « lock-in »).

Nous avons, enfin, complété ces codes sur base d'éléments issus des entretiens, conformément à la construction dialectique des hypothèses propre à l'analyse qualitative. Les codes ajoutés à ce niveau sont essentiellement des codes relatifs à situations ou à des acteurs ou des groupes d'acteurs évoqués de manière répétée par les intervenants.

L'ensemble des codes mobilisés pour le traitement des résultats ont été hiérarchisés au sein d'une carte cognitive que nous représentons en annexe 7.

L'étape de codage et d'extraction des extraits codés a été suivie d'une étape de traitement de l'information proprement dite. Nous avons réalisé, au cours de cette étape, des fichiers Excel par code, reprenant et classant la totalité des extraits en fonction des éléments

précis évoqués par les acteurs. C'est sur ces fichiers Excel proprement dits que nous nous sommes basés pour l'exposé des résultats.

III. Exposé et interprétation des résultats

L'exposé des résultats a été réalisé dans l'optique de mettre en évidence, de manière structurée, les éléments issus des propos des acteurs. A cet effet, nous avons attribué un code à chaque acteur interrogé. Nous avons établi des codes distincts en fonction de la catégorie d'acteur interrogés. Les agriculteurs réalisant la transformation à la ferme ont été dotés des codes « AT » numérotés de un à cinq. Les livreurs de lait ont été dotés des codes « L » allant de un à dix. Les fromagers ont été dotés des codes « F » allant de un à trois. La répartition géographique des acteurs selon leurs codes est la suivante :

Tableau 3 : répartition géographique des acteurs selon les codes qui leur ont été attribués

	Région Liégeoise (hors Pays de Herve)	Herbagère Pays de Herve	Haute Ardenne
Agriculteurs- transformateurs	AT3	AT1, AT5	AT2, AT4
Livreurs de lait	L5, L8, L9	L1, L10	L2, L3, L4, L6, L7
Fromagers	F2	F1	F3

Les résultats obtenus sont mis en perspective avec la littérature scientifique dans la discussion qui suit l'exposé des résultats. C'est dans cette dernière partie d'exposé que nous avons développé les principales hypothèses nées de notre confrontation avec le discours des acteurs interrogés.

Présentation des résultats

Introduction

L'objectif de cette section est de présenter les résultats issus des entretiens menés avec les acteurs de terrain. Nous avons fait le choix de présenter ces résultats selon trois parties. Une première partie sera consacrée à la description faite par les acteurs du contexte au sein duquel ils évoluent. Une seconde partie s'attardera sur les trajectoires des acteurs rencontrés. Enfin, une troisième partie détaillera la vision que les acteurs portent sur leur parcours de niche.

Les idées essentielles de chaque partie ou sous-partie sont systématiquement résumées sous la forme d'encarts jalonnant le texte. Ces idées essentielles serviront de matériau de base à la discussion qui suivra l'exposé des résultats.

I. Partie descriptive

La première partie de ces résultats est consacrée à la description de contexte réalisée par les acteurs interrogés. Elle est constituée de trois sous-parties. Nous détaillons tout d'abord les informations relatives à la situation du système laitier conventionnel. Les spécificités de la situation vécue au sein de la niche sont ensuite détaillées. Enfin, les particularités distinguant les différentes régions étudiées, qui apparaissent dans le discours des acteurs, sont brièvement décrites.

1. Description système dominant

Les propos des acteurs interrogés ont porté, de manière très régulière, sur les caractéristiques du système laitier conventionnel. Ces propos ont porté sur l'évolution des exploitations agricoles, sur l'organisation du système de récolte et de transformation du lait, sur le ressenti des éleveurs et sur le positionnement des organismes et pouvoirs publics. Nous détaillerons successivement ces différents aspects.

1.1. Description de l'évolution des exploitations d'élevage laitier

Les acteurs interrogés voient l'évolution des exploitations laitières comme se dirigeant uniformément vers une exploitation-type : une ferme spécialisée de grande taille à fort degré d'endettement, livrant son lait à une laiterie conventionnelle. En termes de modèle d'exploitation, les acteurs pointent l'utilisation de vaches pie-noires Holstein à haute production qui sortent peu, nourries avec des rations enrichies en énergie. Le recours aux intrants et aux investissements technologiques sont vus comme des corollaires inévitables. Ces investissements portent notamment sur les pratiques de nutrition du bétail (utilisation d'une mélangeuse et de distributeurs automatiques de concentrés).

Les effets de mentalité collective, poussant les jeunes agriculteurs à adopter ce modèle, sont dénoncés, ainsi que la responsabilité des établissements d'enseignements et des conseillers agricoles dans la construction de cette mentalité collective.

Oui, mais (...) en attendant, il y en a beaucoup qui sont mal (...) à cause de vous [l'acteur parle des comptables associés au CETA]. Et des écoles. Parce que j'avais un petit voisin qui venait, de temps en temps, aider. Il était à l'école à La Reid, à Spa. (...) : « Construit, fait grand, cent vaches ». Petit, je disais, tu ne sais pas de quoi tu parles (L4)

Ce choix de modèle agricole est présenté comme la réponse adoptée par la majorité des agriculteurs vis-à-vis de la chute du prix du lait attendue dans le cadre de l'ouverture des marchés. Ce choix serait, par ailleurs, encouragé par la politique de rémunération menée par les laiteries. Cette politique serait défavorable aux petites exploitations.

Quand tu pompes moins d'autant de litres, tu as un surcoût d'autant (...). Moi, j'avais fait un calcul une année à la laiterie, comme fois il fallait avoir 540 000 litres de lait pour toucher les primes (L3)

La politique de prêt des banques est aussi pointée du doigt comme allant dans le sens d'une telle configuration.

A mon avis, on ne te prête pas pour construire pour cinquante vaches. Ou bien, tu te passes de la banque ou bien tu as un bon arriéré que tu n'as pas besoin d'eux. Parce que pour eux, ce n'est pas viable... (L3)

Plusieurs acteurs (L3, L4, L7, L9, AT2) font état d'une certaine perte de repères des petits exploitants dans ce contexte. Certains d'entre eux (L3, L9) dénoncent l'idée selon laquelle les grosses fermes seraient plus viables que les exploitations de petite taille. En particulier, l'importance de l'endettement des grosses structures est considérée par ces acteurs comme un élément de vulnérabilité en cas de baisse du prix du lait.

D'après les acteurs, l'exploitation-type d'élevage laitier bio n'échappe pas à cette évolution. Certains acteurs (L4, AT4) nous ont fait part de leur incompréhension à ce niveau. Leur remarques portent sur l'utilisation de la race Holstein et la politique d'alimentation du cheptel.

Dans le coin, il y a des fermes qui ont cent et des vaches, qui sont en bio. (...) Je trouve qu'un moment on devrait dire, non, vous êtes trop gros, c'est fini, stop. (...) On fait ce qu'on peut pour respecter et on voit eux... quand vous rentrez dans l'étable et qu'il y a ça de maïs

devant les vaches et eux ne font pas de maïs... ne me dis pas que c'est du maïs bio... (L4)

L'intégration de ce modèle agricole d'élevage comme modèle-type par les pouvoirs publics est mis en avant par les acteurs. Cette intégration se marque par exemple dans les critères d'évaluation écologiques et d'évaluation de performance des exploitations. Ainsi, un acteur (AT4) évoque un questionnaire, issu des pouvoirs publics et destiné à l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles. Ce questionnaire considère comme acquis que toutes les exploitations agricoles possèdent une mélangeuse. D'après cet acteur, ce questionnaire évalue donc la durabilité des exploitations sur d'autres critères que le différentiel de consommation en mazout associé au fait d'utiliser ou de ne pas utiliser un tel outil. Cet acteur estime donc que la valeur écologique de son propre modèle d'exploitation alternatif n'est pas valorisée par les pouvoirs publics par rapport au modèle-type d'exploitation en vigueur. Il dénonce le fait que la durabilité des systèmes agricoles soit envisagée uniquement dans le cadre de ce modèle.

1.2. Politique des laiteries

1.2.1. Politiques de récolte du lait

Les politiques des laiteries traditionnelles sont décrites par les acteurs comme allant dans le sens d'une forte rationalisation des coûts de collecte du lait. Les conséquences d'une telle politique portent sur le positionnement des laiteries vis-à-vis des livreurs de lait, et ce, à deux égards. Tout d'abord, il semblerait que les laiteries adoptent des critères plus stricts qu'auparavant en termes de taille minimale admise de l'exploitation. Ainsi, un acteur (L7) nous a cité le cas d'un exploitant de moins de 100000 litres de lait que sa laiterie aurait refusé de récolter pour cette raison. Ensuite, les laiteries seraient moins tolérantes vis-à-vis des fluctuations de livraison à la laiterie. Ceci serait particulièrement problématique lorsque l'agriculteur livre une partie de son lait à une petite structure de transformation ou transforme lui-même une partie de son lait. D'après un acteur (AT3), aujourd'hui responsable de la gestion des systèmes de collectes de lait au sein d'une laiterie conventionnelle, cette tolérance est susceptible d'être fortement remise en question à l'avenir.

Vis-à-vis des fromageries, les laiteries se positionnent, d'après un acteur (F1), en tant que prestataires de service. Les laiteries sont susceptibles de leur fournir le lait nécessaire tout en ayant la capacité logistique de gérer les quantités récoltées et les excédents éventuels.

Plusieurs acteurs (L7, L5, F1) pointent l'absence d'exigences spécifiques de qualité du lait de la part des laiteries traditionnelles, en raison d'un recours systématique à des pratiques de stérilisation.

1.2.2. Politiques de valorisation du lait et positionnement des laiteries sur les marchés

Les acteurs ont évoqué, lors des entretiens, les logiques de fusion des laiteries au sein de groupes de dimension européenne voire mondiale. Plusieurs acteurs interrogés (L3, L7, L9) ont évoqué la perte de pouvoir décisionnel des agriculteurs dans ces structures.

Certains acteurs interrogés (F3, L7) dénoncent une certaine passivité des agriculteurs vis-à-vis de cette situation.

Les agriculteurs, c'est une catastrophe, les réflexions qu'ils ont. (...) Ils restent sur leur optique, on va produire à mac, plus, à la limite, de n'importe quelle manière et sans se soucier de ce qu'il y a après. Ils ne comprennent pas que c'est le seul métier au monde où on produit quelque-chose et où on ne fixe pas le prix. (...) Mais pour eux, c'est normal. Ce n'est pas normal, ça les gars, il y a quand-même quelque-chose qui ne va pas là-dedans (F3)

En termes de valorisation du lait, l'idée que la laiterie conventionnelle, malgré certaines réserves, constitue un prestataire de service utile aux agriculteurs est une idée qui a été évoquée par certains acteurs interrogés (AT3, AT4). Certains agriculteurs-transformateurs, en particulier, semblent apprécier l'existence des laiteries conventionnelles pour écouler leurs excédents de lait non transformés.

1.3. Situation des éleveurs

L'évolution des politiques de récolte et de valorisation menées par les laiteries, décrits ci-dessus, contribuent à la définition d'un contexte spécifique pour les éleveurs. Bon nombre d'acteurs interrogés se sont étendus sur le ressenti des éleveurs associé à ce contexte. Les stratégies envisageables par les éleveurs ont également été évoquées.

1.3.1. Ressenti des agriculteurs vis-à-vis du contexte décrit : perte d'identité et absence de levier d'action

L'éleveur en circuit dominant n'est pas associé à la valorisation du produit final. Il ne connaît pas la destination de son lait lorsque celui-ci sert de base à la constitution de produits transformés.

En ce qui concerne le lait de consommation, un acteur dénonce la banalisation de ce produit aux yeux de la société.

Si on banalise le lait, ça se vend tantôt moins cher que l'eau. Donc, c'est un produit banal puisque du lait, on sait en produire en quantité, on l'épand sur les champs (L5)

L'impuissance des agriculteurs vis-à-vis des politiques de fusion et d'acquisition des grands groupes laitiers est mise en avant (AT2, L3). L'anonymat des relations dans les grands groupes laitiers est dénoncé (L3, L5, L9). L'inconfort des exploitants fortement endettés dans un contexte du prix du lait fluctuant est mis en avant par les acteurs (L4, AT2).

Les fluctuations fortes du prix du lait et l'anxiété relative qui en découle semblent générer des tensions entre agriculteurs sur les aspects des rémunérations.

On n'ose même plus, on ne parle plus de laiterie... oui, avant, c'était toujours moi j'ai ça, moi j'ai ça, moi j'ai ça. Maintenant, ne va pas dire que lui a touché plus que moi...on n'ose plus... c'est malsain... (L3)

1.3.2. Stratégies envisageables par les éleveurs dans ce contexte : opportunités et limites

La laiterie conventionnelle est théoriquement obligée de récolter le lait de ses coopérateurs, quoiqu'il arrive. Il en découle un sentiment de sécurité fortement ancré chez les éleveurs, par opposition à une situation de livraison à un acteur de transformation privé qui, du jour au lendemain, pourrait refuser de se fournir auprès d'un agriculteur. Le paradoxe d'un tel sentiment de sécurité est dénoncé par plusieurs acteurs interrogés (L3, L4, L7, F3).

L'agriculteur ne prend aucun risque, si le seul risque c'est d'être mal payé et de vivoter et s'il n'a pas trop d'investissements, il arrivera toujours plus ou moins à s'en sortir ; sinon il se pend (F3).

Au-delà des fluctuations du marché mondial et des politiques de récolte des laiteries, les acteurs interrogés évoquent un effet de pression sur les prix des grandes surfaces (L3, AT1). Cette pression va dans le sens d'une moindre augmentation de la rémunération aux laiteries et par extension aux agriculteurs quand les cours mondiaux des produits laitiers sont élevés.

Les choix que l'agriculteur est en mesure de poser vis-à-vis d'une telle situation sont évoqués par les acteurs interrogés. L'option *a priori* la plus évidente consisterait à suivre le modèle d'exploitation dominant en augmentant fortement son cheptel.

Je serais dans une laiterie, l'avenir, je ne le verrais pas bien. Pas avec 60 vaches. (...) On aurait agrandi beaucoup plus... pour vivre simplement... Pour traire. (...) Si le prix baisse, au lieu de cent cinquante, on mettra deux-cents vaches, et c'est une chaîne sans fin (L3)

Pour certains acteurs interrogés, en particulier ceux qui ont abandonné la fabrication fromagère pour ce modèle de développement (AT5), il s'agissait de l'option la plus rentable dans la conjoncture actuelle.

1.4. Attitude des acteurs publics vis-à-vis du contexte décrit

Plusieurs acteurs interrogés (L3, L4, L9) font état de recommandations des comptables des services agricoles allant dans le sens d'un développement d'exploitation axé sur la croissance du cheptel et les investissements technologiques.

A l'inverse, plusieurs acteurs (L7, AT1, AT2, AT5 F1, F3) font état, au sein du monde politique, d'un discours témoignant d'une volonté de soutien aux petites exploitations et à la diversification des débouchés. Ces acteurs mettent en avant le fossé existant entre ce discours et l'évolution des réalités de terrain.

Si au niveau du langage politique ou quoi ou de certaines études, on dit, oui, il faudrait revenir à des petites structures et... mais dans la pratique... des grosses fermes, des fermiers tous seul, la femme travaille à l'extérieur... ce n'est pas facile (AT2).

Certains acteurs interrogés (L7, F1) décrivent le monde politique comme impuissant à imposer des politiques efficaces dans un contexte de marché dérégulé. Un acteur (L7) est persuadé qu'il existe une collusion entre les politiques publiques menées au niveau wallon et les intérêts des industries agro-alimentaires.

La définition même du circuit court pour le monde politique n'échapperait pas, selon certains acteurs (L7, F3), au mode d'organisation du système conventionnel.

Oui, le circuit court pour lui, c'est l'agriculteur qui vend son lait à la laiterie, la laiterie le transforme et elle le vend à la grande surface. C'est ça le circuit court. Parce que ça reste dans le même pays (F3).

A propos du positionnement des organisations sectorielles et des syndicats agricoles, les éléments qui ressortent des entretiens sont les suivants :

- L'AWE et les syndicats développeraient peu de politiques à destination des petites exploitations, en raison d'un effet de faible représentativité des petites exploitations au sein de ces mouvements (L1, L3). Cette position serait à tempérer en ce qui concerne le groupe bio de l'AWE : selon un acteur interrogé, la représentativité des petites exploitations y est plus importante et cela favoriserait une prise en compte de leurs intérêts propres (L6).
- La notion d'agriculture familiale serait interprétée dans ces organisations à la faveur du modèle de développement agricole en vigueur (L4, L9) ;

- Le positionnement de ces organisations vis-à-vis d'initiatives alternatives serait de témoigner un intérêt sans soutien concret (AT2).

L'un des acteurs interrogés (L7) considère que les syndicats agricoles tendent à défendre les intérêts des agro-industries plutôt que ceux des agriculteurs, y compris le principal syndicat biologique belge, l'UNAB au sein duquel cette personne a travaillé pendant plusieurs années.

Le système dominant présente, si l'on se base sur le discours des acteurs, une cohérence forte entre l'évolution du modèle d'exploitation constaté par les acteurs et les politiques menées par les laiteries. L'ouverture des marchés et la fusion des laiteries au sein de groupes de dimension européenne voire mondiale crée un contexte particulier pour les éleveurs laitiers. Ce contexte est caractérisé par une situation d'instabilité en termes de revenu et une perte d'identité par rapport au produit laitier. Une autre stratégie que la croissance et l'intensification du cheptel ne semble pas être envisagée de manière globale, que ce soit par les agriculteurs eux-mêmes ou par l'ensemble des acteurs publics qui les entourent.

2. Situation de la niche : réalités et spécificités

L'objectif de cette deuxième sous-partie descriptive est de détailler les spécificités liées à la situation de niche telles qu'elles ont été évoquées par les acteurs interrogés.

De par la nature des productions fromagères réalisées au sein de la niche, les acteurs sont confrontés à des exigences particulières. Nous nous proposons, dans une première sous-partie, de passer en revue ces exigences.

A de très nombreuses reprises lors de nos entrevues avec les acteurs, la question des débouchés et des marchés sur lesquels la niche était susceptible de se positionner ont été évoqués. Nous y consacrerons une seconde sous-partie.

Une troisième courte sous-partie sera consacrée à la question du bénéfice financier mis en avant par les acteurs en lien avec leur participation de niche. Enfin, une quatrième et dernière sous-partie sera brièvement consacrée aux éléments de politiques publiques mis en avant par les acteurs comme favorables ou non au développement d'activités de niche.

2.1. Exigences particulières liées à la nature des productions de niche

Un court descriptif du processus de fabrication fromagère est fourni en annexe 8.

2.1.1. Exigences liées à la fabrication fromagère et adaptations conséquentes des pratiques par les éleveurs

Les exigences posées par les fromagers et par les agriculteurs qui réalisent la transformation de lait à la ferme portent sur :

- la qualité du lait fourni, en termes gustatif et sanitaire ;
- les propriétés fromagères du lait ;
- l'importance relative de l'agriculteur en termes de livraison de lait ;
- les volumes fournis par rapport aux besoins.

Les principaux enjeux liés à ces exigences sont résumés dans le tableau 4 présenté à la page suivante. Ils sont ensuite détaillés textuellement.

Tableau 4 : enjeux associés aux exigences de fabrication fromagère et adaptations réalisées par les éleveurs

Nature des Exigences	Qualité gustative et sanitaire du lait	Propriétés fromagères du lait	Importance relative de l'agriculteur en termes de livraison du lait	Volumes fournis par rapport aux besoins
Objet des adaptations requises de la part des éleveurs	Alimentation du bétail et hygiène de traite	Nature du cheptel	Taille de l'exploitation	Date des vêlages
Nature des adaptations requises	Principalement : réalisation d'ensilages plus secs et hygiène de traite irréprochable	Choix d'une race de cheptel adapté (type Montbéliard par exemple) ou, à défaut, sélection génétique du cheptel existant		Décalage d'une partie des vêlages à l'automne afin que les pics de production de lait coïncident davantage avec les besoins en lait des fromagers (caractérisés par une forte saisonnalité)
Tensions (réelles ou éventuelles) liées aux adaptations requises par l'agriculteur	Tension réelle : coût supplémentaire associé à des procédures d'ensilage différenciées (réalisations de boules plutôt que de silo-taupinières)	Tension éventuelle (selon la sensibilité de l'agriculteur concerné) : remise en cause de la race Holstein comme la plus adaptée	Tension réelle : impossibilité pour certaines exploitations de taille trop importante d'intégrer un circuit de niche	Tension réelle : caractéristiques des systèmes herbagers où il est plus avantageux économiquement de soutenir les pics de production par la mise à l'herbe au printemps
Solution envisagée par les agriculteurs en réponse aux tensions évoquées	Travail en autonomie permettant le maintien de silo-taupinières par une maîtrise parfaite de toutes les étapes de confection des silos	Sélection dans le cadre de la race Holstein ou croisements sur une base Holstein		Solution envisagée par les éleveurs : grande attention à la qualité des ressources fourragères – usage modéré des concentrés par une gestion du cheptel axée sur des rendements modérés

i. Qualité gustative et sanitaire du lait fourni

Les aspects de qualité gustative du lait ont, d'après certains acteurs, été testés par le fromager lorsqu'il a effectué des démarches en vue d'établir un contrat de fourniture de lait. La qualité gustative du lait est influencée par l'alimentation du bétail, en particulier par la nature des concentrés et par les ensilages distribués. Un acteur (AT5) nous a indiqué s'interdire de donner des concentrés susceptibles de modifier les qualités gustatives du lait, en particulier les drèches de brasserie. Le fait que des ensilages trop humides et acides⁶ influencent défavorablement le goût du lait a également été évoqué par les acteurs interrogés.

Les deux aspects de qualité sanitaire du lait les plus souvent évoqués par les acteurs sont le contenu du lait en spores butyriques et en germes fécaux coliformes (une explication relative aux risques associés à la présence ces germes est fournie en annexe 9). Les exigences des fromagers à ce niveau sont d'avoir du lait contenant les taux les plus bas possibles. Certains fromagers répercutent d'ailleurs cette exigence au niveau du prix du lait sous la forme de primes de qualité.

Les aspects de qualité sanitaire du lait peuvent être mis en lien avec l'hygiène de traite des producteurs d'une part et le soin apporté à l'alimentation du bétail d'autre part, en particulier aux ensilages. Ceux-ci sont en effet à la source des contaminations du lait par les spores butyriques.

Les stratégies visant à minimiser la présence de spores butyriques dans les ensilages varient selon les acteurs interrogés mais présentent des points d'attention communs. Tous les acteurs s'accordent en effet sur le fait qu'il faille réaliser des ensilages plus secs, récoltés sans terre. Pour la majorité des acteurs interrogés, cela implique qu'il faille

⁶ L'ensilage est une technique de conservation des ressources fourragères sous une forme humide, qui se distingue de la technique de conservation sous une forme sèche (le foin). L'ensilage permet une meilleure conservation des propriétés nutritives des ressources fourragères. La conservation par voie humide est possible grâce à une acidification du milieu et à la création d'un environnement sans oxygène. Ces deux conditions inhibent le développement de microorganismes indésirables. L'acidification est obtenue par l'activité métabolique des bactéries lactiques qui consomment les sucres solubles du fourrage. L'anaérobiose est obtenue par bâchage des silos. L'importance de l'acidité nécessaire à l'inhibition du développement des microorganismes indésirables est fonction du taux de matière sèche de l'herbe : plus celui-ci est élevé, moins l'acidification doit être importante (Vignau-Loustau & Huygue, 2008)

conserver ses ensilages sous la forme de boules et non dans un silo-taupinière⁷. La contrainte liée à ce système est alors une contrainte de coût.

Un acteur (AT4) réalise un silo-taupinière malgré le fait que l'ensilage doive être plus sec. Cet agriculteur nous a indiqué qu'il était possible de gérer un ensilage plus sec en silo-taupinière pour autant que le tassement soit effectué correctement. L'agriculteur lie le succès de cette opération à l'attention accordée aux opérations de récolte et de stockage de l'herbe, qu'il réalise en totale autonomie sans faire appel à un entrepreneur externe. L'avantage d'une telle configuration est qu'elle permet une récolte de l'herbe au moment jugé le plus adéquat en termes de taux de matière sèche et un tassement soigneux et prolongé du silo avant le recouvrement par des bâches. Cet agriculteur estime en outre que cette logique d'autonomie lui permet de maximiser la qualité des ressources fourragères données au bétail par le biais d'une attention accrue à tous les processus effectués.

ii. Propriétés fromagères du lait

D'après les éléments présents dans les entretiens, certains fromagers privilégient les producteurs dont les cheptels sont constitués de races à vocation fromagère (type Montbéliard). D'autres fromagers, sans remettre en cause l'utilisation de vaches de race Holstein par les éleveurs, admettent être attentifs à l'évolution génétique des cheptels sur le plan des taux protéiques. Les agriculteurs interrogés sont eux-mêmes conscients de l'importance des taux protéiques pour la rentabilité de la fabrication fromagère et accordent de l'attention à l'évolution génétique de leurs cheptels sur ce plan.

iii. Importance relative de l'agriculteur en termes de livraison du lait

Les fromagers semblent privilégier de se fournir chez un plus grand nombre de producteurs dont le cheptel est de petite taille par rapport au fait de se fournir auprès de quelques fermes de grande taille. L'enjeu est de pouvoir bénéficier en permanence d'une production de qualité suffisante sans être dépendant d'un trop petit nombre d'agriculteurs. Cette dépendance peut, en effet, être problématique dans le cas où le ou les agriculteurs concernés présentent un problème soudain en termes de qualité de production. Cette réalité constituerait, d'après un acteur (L3) proche du fromager qu'il fournit, un argument justifiant le refus par le fromager de se fournir auprès de l'un ou l'autre agriculteur présentant une taille d'exploitation trop importante.

⁷ La réussite d'un ensilage implique la création d'un milieu en anaérobiose. En silo-taupinière, ceci est réalisé par tassement. Un fourrage plus sec rend le tassement plus difficile et entraîne le risque que des poches d'air se maintiennent dans le silo, avec en corollaire le développement de moisissures. Le passage aux boules rondes est alors envisagé comme une solution. Le tassement y est réalisé par compression mécanique lors de la réalisation de la boule (Vignau-Loustau & Huygue, 2008)

Le corollaire d'une telle situation pour le fromager est que les frais de récolte sont susceptibles d'être augmentés en raison de la distribution géographique des agriculteurs répondant aux conditions de taille et aux standards de qualités souhaités.

iv. Volumes fournis par rapport aux besoins

Les acteurs interrogés évoquent un antagonisme fort entre :

- D'une part la production fromagère, qui suit une logique de marché basée sur une plus grande consommation des produits lors de la saison hivernale ;
- D'autre part les rythmes de production des cheptels laitiers, qui tendent à augmenter leur production fortement à partir de la mise à l'herbe au printemps.

Cet antagonisme est particulièrement marqué dans les systèmes herbagers. Dans ces systèmes, les éleveurs rassemblent généralement leurs vèlages au printemps afin de soutenir le pic de production de leurs vaches grâce à l'abondance des ressources herbagères. Les fromagers dont les producteurs livrent la totalité du lait à leur fromagerie doivent de ce fait faire face à cette période à un afflux de lait important.

Les fromagers répondent à cette contrainte en appliquant un principe de saisonnalité dans la rémunération du lait : une rémunération plus importante en hiver et plus faible à partir du printemps. Ils recommandent également aux éleveurs de décaler une partie de leurs vèlages vers le début de la saison hivernale. L'enjeu est à la fois de ne pas faire face à des afflux trop importants au printemps et de ne pas se retrouver en situation de pénurie de lait en hiver.

Le problème semble particulièrement marqué lorsque le fromager réalise peu de fromages de type « pâtes dures » pour lesquels les possibilités de stockage et de vieillissement du produit existent.

Les éleveurs qui décalent leurs vèlages afin de suivre les évolutions du prix du lait évoquent la nécessité conséquente de nourrir davantage les vaches durant la période hivernale pour faire face à leur pic de production. Ceci est en rupture avec les principes de gestion du bétail en modèle herbager décrits ci-dessus. Parmi les agriculteurs interrogés, les stratégies diffèrent vis-à-vis des besoins en nutrition accrus en hiver : certains ont recours à des concentrés de production (L1, L6) achetés à l'extérieur, d'autres restent dans une logique d'autonomie (L5, L7). Le succès de cette logique d'autonomie implique d'accorder une grande attention à la qualité des ressources fourragères récoltées.

La variation du prix du lait, plus important en hiver et plus faible à partir du printemps, permet une compensation des coûts associés au décalage des vèlages chez les agriculteurs ayant évoqué le sujet (L1, L6). Cependant, l'un de ces agriculteurs (L6) nous a indiqué que cette compensation était liée au fait qu'il utilisait les concentrés de manière raisonnée, sans viser à tout prix de hauts rendements laitiers.

2.1.2. Gestion de livraison de lait par les fromagers : atouts et limites de la fourniture auprès de producteurs

Les exigences décrites ci-dessus concernaient principalement les éleveurs impliqués dans les circuits fromagers de niche.

Si l'on se situe du côté des fromagers, nous avons évoqué au point précédent une contrainte liée à la récolte du lait auprès des agriculteurs. Cette contrainte est liée à la nécessité de se fournir auprès de plusieurs exploitations de petite taille plutôt qu'auprès d'une grosse exploitation. Le fromager s'assure par là une sécurité d'approvisionnement sur le plan de la qualité sanitaire du lait. Ceci engendre potentiellement une organisation de récolte plus complexe et des frais de récolte plus élevés.

D'autre part, nous avons évoqué la tension existant entre la saisonnalité de la production fromagère et les caractéristiques de production laitière en milieu herbager. Au-delà des adaptations demandées aux éleveurs à ce niveau, la fourniture directe auprès de producteurs de lait impose au fromager de pouvoir gérer les quantités de lait livrées en toutes circonstances.

Les principaux enjeux liés à ces réalités sont résumés dans le tableau 5 présenté à la page suivante. Ils recoupent, sous une autre perspective, certains éléments mis en avant lorsque nous avons abordé les exigences imposées aux éleveurs. Les enjeux développés dans ce tableau sont ensuite détaillés textuellement.

Tableau 5 : enjeux associés à la fourniture directe des fromagers auprès des producteurs de lait

Enjeux dans la gestion de la livraison de lait par le fromager	Importance relative de l'agriculteur en termes de livraison du lait	Volumes de lait fournis par les agriculteurs par rapport aux besoins du fromager	Gestion des sous-produits de fabrication
Objet d'attention par le fromager	Limitation de la dépendance à un petit nombre d'exploitants	Gestion des excédents (notamment par rapport à la saisonnalité de la production fromagère)	Volumes de sous-produits (par exemple : crème) à écouler en cas de fabrication importante
Limites liées à l'objet considéré	Vulnérabilité en cas de problème de qualité sanitaire du lait récolté	Difficultés d'écoulement des excédents de lait auprès des laiteries. Evolution des politiques des laiteries entraînant des difficultés vis-à-vis du fait que les agriculteurs livrent uniquement une partie de leur production à une fromagerie	Difficultés d'écoulement de ces sous-produits et risques financiers associés
Nature des adaptations réalisées en conséquence	Organisation de la livraison auprès de plusieurs fermes de petite taille plutôt qu'auprès d'un petit nombre de fermes de grande taille		
Tensions vécues au niveau de la fromagerie en conséquence des adaptations réalisées	Frais de récolte plus conséquents (notamment liés à la distribution géographique des éleveurs et à la nécessité de respecter les normes de l'AFSCA)		
Solutions envisagées	Solution de replis : fourniture auprès d'une laiterie conventionnelle (lorsque la fromagerie ne travaille pas au lait cru) Autre solution envisagée : fourniture auprès de la coopérative biologique de producteurs Biomelk		

i. Limites posées à la gestion des quantités de lait récoltées auprès des producteurs

Dans le passé, certains fromagers faisaient livrer une partie du lait de leurs agriculteurs en laiterie traditionnelle lorsque l'afflux de lait devenait trop important. Il semble qu'une telle démarche soit aujourd'hui plus difficile à mettre en œuvre. Les laiteries traditionnelles, suivant une logique de rationalisation des coûts de récolte, tendent en effet à exiger des éleveurs une fidélité de livraison et des volumes constants.

Au-delà de la dimension saisonnière de cette problématique, il semble que les laiteries conventionnelles soient de moins en moins tolérantes au fait que certains agriculteurs livrent une partie de leur lait à des structures de transformation fromagère. Un acteur interrogé (AT3), qui est actuellement responsable de l'organisation des collectes de lait pour une laiterie conventionnelle, évoque une probable diminution de la tolérance à ce niveau, à l'avenir.

Pour certains acteurs (F1, AT3), l'on se dirige donc inévitablement vers un système où les fromageries devront à l'avenir être capables d'utiliser la totalité du lait des producteurs auprès de qui elles se fournissent. Le problème de gestion des excédents devient alors crucial.

Ce problème s'additionne à deux autres préoccupations engendrées par la fourniture directe auprès de producteurs laitiers. Il s'agit, d'une part, de gérer la valorisation à la revente des produits non transformés (par exemple la crème lorsque le transformateur réalise une part de fromages à base de lait écrémé). Ceci semble problématique selon un acteur interrogé (F1) dès lors que les volumes transformés sont importants. Il s'agit, d'autre part, d'organiser un système de collecte qui réponde aux normes imposées par l'AFSCA. Ceci est susceptible de représenter des coûts de transport au litre de lait plus élevés que dans le cadre de schémas de collecte organisés par les laiteries traditionnelles.

ii. Stratégies envisagées par les acteurs en réponse aux contraintes évoquées

L'addition des facteurs évoqués ci-dessus semble pousser certains fromagers à privilégier la fourniture en lait auprès des laiteries conventionnelles plutôt qu'auprès d'éleveurs, du moins pour la plus grosse partie de leur production si celle-ci ne se fait pas au lait cru. C'est le cas d'une fromagerie dont nous avons pu interroger les fournisseurs de lait (L8, L9). Lors de sa création dans les années 1990, cette fromagerie se fournissait, d'après l'un de ces éleveurs, chez plus de cents agriculteurs. Aujourd'hui, cette fromagerie ne se fournit plus que chez quatre agriculteurs. Elle réalise la majeure partie de sa production avec du lait issu de la Laiterie de Walhorn.

D'après l'un des fromagers interrogés (F1), il existe cependant une réelle valeur ajoutée au fait de se fournir directement auprès des éleveurs, même lorsque l'on réalise une production fromagère à base de lait pasteurisé. Cette valeur ajoutée est liée à :

- La richesse en composants du lait
- La fraîcheur du lait.

Ces deux éléments entraînent un différentiel de rendement à la fabrication fromagère.

On fait un fromage de plus, parce que le lait, il est aussi un peu plus riche certainement que ce qu'ils avaient à la laiterie parce qu'ils sont plus riches que la moyenne de la région, mais il y avait aussi la fraîcheur. La protéine fromageable, au froid, c'est réversible, mais il faut beaucoup de temps pour que ça revienne en chauffage (F1).

L'évolution de la politique des laiteries peut être problématique pour les fromagers travaillant au lait cru. L'option qui consiste à utiliser les 100% du lait produit par un agriculteur pour contourner les difficultés posées par les laiteries conventionnelles impose de pouvoir valoriser en permanence une telle quantité de lait.

Une structure coopérative de récolte de lait indépendante des laiteries conventionnelles s'est constituée en Région wallonne en 2006. Il s'agit de Biolait, associée à son équivalent flamand *Biomelk Vlaanderen*. Cette structure pose vis-à-vis des éleveurs des exigences de qualité sanitaire du lait supérieures à ce qui est demandé en laiterie conventionnelle. Ceci justifierait, d'après un acteur (L7), le potentiel d'écoulement du lait récolté. La partie wallonne de *Biomelk* s'est mise en place, d'après ce même acteur, à la demande d'éleveurs wallons désireux de mettre fin à leur collaboration avec les laiteries conventionnelles. *Biomelk* récolte actuellement le lait d'une petite trentaine d'agriculteurs sous certification biologique en Wallonie. Ces agriculteurs sont principalement situés à l'est du pays. La structure écoule le lait cru récolté auprès d'une série de petites structures fromagères en Wallonie et en Flandres, ainsi qu'auprès d'agro-industries de transformation.

Il apparaît que deux fromagers, parmi ceux interrogés (F3) ou parmi les fromagers dont nous avons interrogé les éleveurs (L2 à L6), collaborent avec *Biomelk* en termes de fourniture de lait. L'un des deux fromagers se fournit *via* *Biomelk* auprès d'un éleveur. *Biomelk* écoule les excédents et offre des alternatives de livraison en cas de problème avec le lait de l'éleveur concerné. Le fromager concerné (F3) souligne que cette formule signifie pour lui une perte d'autonomie en termes de fixation de prix. Celui-ci ne peut directement être négocié avec l'agriculteur concerné. En outre, le fromager se retrouve dans une situation où il n'est pas réellement en mesure de négocier le prix du lait qu'il reçoit. La différence de taille entre le fromager et *Biomelk* est, d'après le fromager, le facteur explicatif de cette situation. Néanmoins, les avantages d'une telle formule par rapport au fait de travailler en direct avec l'agriculteur sont soulignés, en particulier le fait de ne pas

devoir organiser un système de récolte du lait et de ne pas devoir transformer la totalité du lait produit par l'agriculteur.

L'autre fromager qui collabore avec Biomelk ne se fournit pas *via* Biomelk et continue à négocier directement avec ses producteurs (L2 à L6). Il achète du lait à Biomelk aux saisons où ses propres producteurs ne produisent pas suffisamment.

2.1.3. Exigences et compétences associées à la fabrication fromagère

Nous nous pencherons dans ce point sur les exigences spécifiques à la fabrication fromagère. Ces exigences sont à la fois des exigences en termes d'expertise à acquérir et des exigences liées aux contraintes normatives imposées par les pouvoirs publics.

i. Exigences en termes d'expertise à acquérir

Les acteurs interrogés décrivent l'expertise acquise en termes de fabrication fromagère comme basée sur:

- la présence à leur côté d'une personne-ressource avec laquelle les acteurs possèdent un lien familial ou d'amitié. Cette personne a le plus souvent été formée dans les fromageries du circuit conventionnel
- leur propre formation au sein d'une structure fromagère existante en Belgique
- leur formation initiale d'ingénieur agronome
- leur formation auprès de fromagers en France ou en Suisse
- leur formation auprès de la structure d'apprentissage à la fabrication fromagère basée à Ciney (évoquée dans la bibliographie).

D'après certains acteurs, suivre une formation comme celle dispensée à Ciney est utile mais ne suffit pas. Plusieurs acteurs interrogés ont insisté sur la nécessité d'être proactif dans la définition la recette fromagère et l'acquisition d'expérience.

C'est bien qu'il y ait des formations, mais (...) on leur dit « tu fais ça comme ça, tu fais comme ça » et il n'y a plus place pour l'imagination et le développement de la personnalité (...). On fait plutôt du copié. (...) C'est peut-être au fromager à adapter un peu la recette selon son intuition, ses capacités (F2).

Il faut déjà faire beaucoup de stages, de, aller voir ailleurs comment d'autres fromages se font. Il ne faut pas seulement suivre les cours, il faut se faire sa propre expérience à côté. (AT4)

La constitution d'une expertise liée à la fabrication fromagère, en particulier dans le cas du lait cru, est un exercice qui prend du temps. Un acteur (AT3) parle d'un délai d'un à deux ans nécessaire à la construction d'une expertise valable. La plus grosse difficulté tient aux variations des propriétés du lait au cours des saisons, en lien avec les changements

d'alimentation du bétail. Deux acteurs (AT2, AT4) mentionnent les incertitudes qui se manifestent dans leur pratique quotidienne, malgré le bagage acquis. Ils soulignent l'importance de rester en permanence dans une logique d'apprentissage par rapport aux erreurs commises.

L'attention au travail dans la fabrication et l'affinage du fromage doit être constante. Elle contribue, d'après les acteurs, à ce que les heures prestées dépassent largement le cadre des heures ouvrables. Le respect strict du temps et des températures, moyennant leur adaptation aux caractéristiques du lait, semblent être deux paramètres cruciaux pour la réussite du produit.

Quand on fait du fromage (...) il faut vraiment être bien en soi et à la limite en méditation. (...) Il ne faut pas être dérangé quand on fait le fromage. (...) Par exemple, ce qui est important quand on met la présure pour faire cailler, (...) le moment où on coupe est très important, il ne faut pas que le caillé soit trop mou, il ne faut pas (...) le laisser devenir trop dur. C'est des moments vraiment importants. Il ne faut pas commencer à téléphoner à gauche à droite...(...) parce qu'on travaille avec un produit vivant (...) qui n'est pas toujours le même (F2)

L'expertise à acquérir se caractérise par plusieurs facettes. Les enjeux associés à ces différentes facettes sont détaillées dans le tableau 6 présenté ci-dessous.

Tableau 6 : enjeux associés à l'acquisition d'une expertise en transformation fromagère

Éléments-clefs caractérisant l'expertise à acquérir	Formation	Qualité de la recette	Capacité à gérer les caractéristiques changeantes du lait cru	Attention et rigueur au travail
Limites liées aux éléments cités selon les acteurs	Nécessité d'enrichir sa formation initiale par des expériences annexes (stages et rencontres)	Utilité de définir une recette originale en faisant évoluer les recettes « standards » communiquées en formation ; utilité de reprendre des recettes traditionnelles tout en les faisant évoluer	Temps nécessaire à l'acquisition d'une expertise et nécessité de remise en question permanente dans sa pratique quotidienne	Disponibilité en temps et en énergie intellectuelle élevée

ii. Positionnement par rapport aux normes et contrôles sanitaires officiels

D'après plusieurs acteurs interrogés (L1, L7, AT2), l'AFSCA est particulièrement critique vis-à-vis des productions réalisées en lait cru. Travailler de cette manière constitue dès lors un élément de vulnérabilité pour le producteur.

Tout ce qui est produit cru sans être pasteurisé, c'est presque perçu comme du poison (L1)

(...) on peut se faire un jour coincer et retirer des séries et remballer et puis on perd tout ce qu'on a construit pendant dix-quinze ans, donc l'aspect contrôle sanitaire, c'est une fragilité, surtout quand on fait du lait cru (AT2)

L'absence d'adéquation entre les normes telles qu'elles existent et les réalités d'une production fromagère artisanale est dénoncée par pratiquement tous les acteurs interrogés. Ils dénoncent :

- les normes liées à l'affinage. En particulier, la position de l'AFSCA concernant l'utilisation des caves d'affinage traditionnelles a souvent été évoquée par les acteurs interrogés. Certains d'acteurs (AT1, F2) évoquent l'intransigeance de l'AFSCA en la matière.
- Les normes relatives au transport du lait.

Les difficultés liées à l'affinage viennent de ce qu'il faille un environnement suffisamment humide pour réaliser cette opération avec succès et obtenir un produit de qualité. D'après les acteurs, la plupart des caves traditionnelles répondaient à ces conditions mais ont fait l'objet, ces vingt dernières années, de mesures de fermeture par l'AFSCA. La reproduction des conditions d'affinage en cave au sein d'une chambre d'affinage semble problématique, à moins de réaliser des investissements conséquents.

Il faut 95% d'humidité (...) Si tu dois refroidir la cave, même si c'est un froid statique, il y a un mouvement d'air qui se crée. Et rien que ce mouvement d'air là, assèche les fromages. Justement chez [XXX], il a dans sa cave un refroidisseur mais adapté aussi pour humidifier. (...) C'est le top quoi, mais il a fait toute une nouvelle installation (...). Lui, c'est son métier, il ne fait que ça, il a investi mais si on veut faire un peu de fromage (...) de façon très artisanale, on n'a pas nécessairement la possibilité d'investir dans des outils comme ça quoi.

Pour certains acteurs (F2, F3, L7), il est nécessaire de mener une réflexion sur l'opportunité de rétablir l'usage des caves traditionnelles pour la production fromagère de terroir, sur le modèle de ce qui se fait encore à l'étranger. De manière générale, certains acteurs

souhaiteraient un système de normes différencié par rapport à ce qui est exigé pour les industries agro-alimentaires. Ils estiment que certains éléments aisément applicables à l'échelle industrielle ne le sont pas au niveau des petites productions.

Certains acteurs (AT3, AT4, F2) dénoncent une certaine lourdeur administrative liée aux normes sanitaires. L'importance du temps consacré aux papiers à remplir et la possibilité d'être sanctionnés simplement pour une question administrative ont été évoqués lors des entretiens.

Le poids des normes sanitaires, réel ou supposé, a été évoqué par de nombreux acteurs interrogés (L4, AT1, AT3, F1), comme l'une des causes de l'arrêt de nombreuses activités de transformation à la ferme dans les années 1990. Cependant, certains acteurs (AT2, AT4, AT5) témoignent de la possibilité d'établir des rapports constructifs avec certains agents de l'AFSCA. Il existerait des marges de concessions par rapport aux normes en vigueur pour les petits fabricants

Un acteur (L7) dénonce un système de normes à la consommation des produits qui est inadapté aux réalités d'une production fromagère. Un fromage à pâte dure, en particulier, a une durée de conservation qui va, selon les acteurs interrogés, bien au-delà de la date limite de consommation. Le vieillissement du produit, sans en altérer la qualité sanitaire, dote ce produit de caractéristiques gustatives encore plus prononcées.

L'évolution au sein de la niche étudiée implique une série d'exigences pour les acteurs. Ces exigences sont à la fois le fait des caractéristiques de production de la niche et des contraintes issues de l'organisation du système conventionnel de production et de transformation du lait. Les exigences identifiées ont une incidence sur l'organisation des exploitations agricoles et sur la propension des structures fromagères à maintenir ou non une fourniture directe de lait auprès des éleveurs. En termes de transformation, ces exigences imposent aux acteurs de maintenir une forte implication et solidité personnelle dans la constitution et le maintien d'une activité fromagère. Les limites des normes en vigueur vis-à-vis des spécificités des productions de niche sont suggérées.

2.2. Gestion des marchés et des débouchés

La question de la gestion des marchés et des débouchés s'est présentée à de nombreuses reprises lors des entretiens réalisés. Nous présentons les résultats de nos entretiens à ce niveau selon une structure qui suit la filière d'écoulement des produits de niche, de l'agriculteur au consommateur.

2.2.1. Limites de la vente directe et utilité d'un réseau d'écoulement

La possibilité de pouvoir écouler en vente directe à la ferme semble fortement dépendante de la situation géographique du producteur. Les acteurs interrogés font eux-mêmes le lien entre l'absence de possibilité d'écoulement en circuit court et la mentalité du consommateur dans leur propre région. Ainsi, plusieurs acteurs situés en Haute Ardenne ainsi qu'au Pays de Herve nous ont fait part du fait que la démarche de se rendre à la ferme pour acheter ses produits n'était pas en accord avec les caractéristiques de consommation régionales. Le seul acteur interrogé nous ayant fait part d'un point de vue différent (AT3) était situé en Région Herbagère Liégeoise à moins de dix minutes du centre de Liège. Cet acteur a développé avec succès une entreprise de vente à la ferme.

Le fait d'effectuer soi-même des tournées de marché pour pallier cette situation semble porteur, mais représente un investissement en temps et en énergie non négligeable selon certains acteurs. Plusieurs acteurs interrogés ont effectué cette démarche pendant un temps (AT2, AT3, AT5) avant d'y mettre fin pour ces raisons.

2.2.2. Opportunités et limites du réseau d'écoulement existant

Les acteurs exploitent un réseau grossiste qui n'est pas différencié par rapport au circuit dominant, à l'exception de deux grossistes qui se sont spécifiquement spécialisés dans la distribution de produits fermiers et artisanaux. D'après certains acteurs interrogés (F2, F3) la présence de ces grossistes dédiés est bienvenue et répond à un besoin du marché et des petits producteurs. Certains agriculteurs réalisant de la transformation fromagère sur leur ferme écoulent jusqu'à 90% de leur production via divers grossistes.

En ce qui concerne le réseau grossiste classique, plusieurs acteurs (AT1, F1, L7) soulignent la difficulté que les petits acteurs ont à valoriser leurs produits par ce biais. Les produits sont en effet présents au sein d'un catalogue large et international de produits non exclusivement fromagers. D'après les acteurs cités, il faut, pour valoriser ses produits par ce biais, entreprendre des actions auprès des commerciaux de l'entreprise grossiste, voire effectuer soi-même des actions de promotion du produit. Ces acteurs mettent en avant une situation de concurrence inégale liée à leur différence de taille avec d'autres clients de ces entreprises grossistes. Ceci semble davantage vrai lorsque les volumes à écouler sont importants : certains acteurs (AT2, AT4) écoulant des volumes plus réduits n'évoquent pas ces difficultés. En termes de rapports de négociation, un acteur (AT4) met en avant les difficultés de négociation liées au différentiel de taille entre le producteur et le grossiste.

Cet acteur a eu des difficultés à se positionner vis-à-vis d'actions entreprises par le grossiste sans son consentement (facturation d'inserts promotionnels non demandés par exemple).

En ce qui concerne les grossistes dédiés aux produits fermiers et artisanaux, la principale tension qui se présente concerne les volumes produits par les acteurs. Les grossistes, pour des questions de rentabilité de déplacement et afin de répondre à leur marché, souhaiteraient une plus grande production des producteurs fermiers et petits fromagers. Plusieurs acteurs (F2, F3, L7, AT4) font état de tensions entre grossistes et producteurs fermiers à ce niveau dans la mesure où certains producteurs fermiers ne souhaitent pas augmenter leur volume de production. L'idée est que les producteurs fermiers ne souhaitent pas évoluer vers une structure de production plus importante.

De manière générale, certains acteurs souhaiteraient une plus grande implication du secteur grossiste dans la promotion de produits belges vis-à-vis des afflux de produits fromagers issus de l'étranger. L'évolution des mentalités en la matière, allant dans le sens d'une promotion des produits locaux, a cependant été soulignée.

La vente de produits au grossiste s'accompagne d'une ristourne sur le prix du produit par rapport au prix de vente directe. La fixation du prix au grossiste place le producteur au sein d'une logique de concurrence avec d'autres producteurs artisanaux, d'une part et avec les acteurs semi-industriels susceptibles de fournir un produit similaire au sien, d'autre part. Une fois le produit vendu au grossiste, les acteurs indiquent n'avoir plus aucune maîtrise sur le prix du produit et la marge prise par le grossiste.

Le réseau grossiste est globalement jugé positivement par les acteurs interrogés, dans la mesure où il permet un écoulement des produits sur un territoire géographique large en réduisant la part d'investissement propre dans les démarches commerciales.

L'intermédiaire se sert parce que lui, (...) il multiplie le fromage par un point cinq ou un point six, et on se dit, on travaille, on investit, pour vendre nos fromages peut-être à douze, treize euros, et lui, il multiplie tout de suite et il t'emporte le cageot. Mais malgré tout je ne l'envie pas parce que c'est devenu un métier très pointu. Il y a quand-même beaucoup de concurrence, (...), c'est vraiment un métier à part que je ne voudrais plus faire. L'aspect vraiment commercial. (AT2)

Plusieurs acteurs (AT2, AT4, L7) ont fortement insisté sur la nécessité d'avoir une multitude de créneaux d'écoulements pour limiter les situations de dépendances à l'un ou l'autre intermédiaire de distribution.

Le réseau d'écoulement répond à un besoin identifié dans la niche. Il présente cependant une structure qui n'est pas toujours adaptée aux spécificités de la niche, que ce soit en termes d'équilibre de rapports de négociation ou parce qu'il met les produits de niche en concurrence avec des productions industrielles. La nécessité de développer un réseau grossiste adapté aux structures de niche et davantage dédié aux productions locales a été soulevée.

2.2.3. Aval du réseau d'écoulement : nature des débouchés exploités

En aval du secteur grossiste, la nature des débouchés exploités semble fortement dépendante des volumes de fabrication. Les agriculteurs réalisant de la transformation à la ferme écoulent leurs produits :

- en direct dans leur environnement immédiat auprès de petites structures (crémiers, restaurateurs) ;
- *via* grossistes à une échelle géographique plus large. Il s'agit principalement auprès de petites structures de même nature que celles qu'ils fournissent en direct dans leur propre région. Il semble que la Flandre constitue à ce niveau un débouché important.

L'écoulement *via* grossiste signifie pour le transformateur la perte de maîtrise sur la destination de ses produits. Certains acteurs nous ont fait part de leur relatif mécontentement de voir que leurs fromages étaient écoulés dans la grande distribution. Leurs réserves résident dans leur absence de maîtrise sur les prix à la vente dans ces structures. Ceux-ci sont, dans certains cas, jugés trop élevés en raison des marges prises par les grandes surfaces. Dans d'autres cas, une politique d'écoulement temporaire de la grande surface porte le prix du produit à un niveau inférieur au prix de vente en direct au consommateur depuis la ferme. Les transformateurs craignent un effet de détérioration de leur image dans la tête du consommateur.

Certains acteurs ont évoqué les politiques de promotion des produits locaux mises en place par les grandes surfaces. D'après les acteurs interrogés, ces politiques sont coordonnées par les pouvoirs publics de la province de Liège. Elles visent à mettre à disposition des producteurs locaux des espaces de valorisation en grande surface. Cette valorisation a lieu indépendamment des circuits de commercialisation usuels avec la grande surface. Le transformateur est libre de fixer le prix de son produit. Les principales réserves émises par certains acteurs vis-à-vis de ce système concernent les conséquences d'un tel système sur le consommateur. Un tel système répond à la demande du consommateur tout en renforçant la captivité de la grande surface vis-à-vis de celui-ci.

De la même manière que vis-à-vis des grossistes, certains acteurs interrogés dénoncent le manque d'implication de certains crémiers en faveur de produits locaux. Ils estiment qu'ils pourraient être davantage valorisés vis-à-vis de produits fromagers étrangers.

2.2.4. Gestion des volumes produits

Plusieurs acteurs (AT2, AT4) nous ont indiqué n'avoir aucune difficultés de commercialisation de leur production fromagère. Il s'agit essentiellement d'agriculteurs réalisant ou ayant réalisé une production à la ferme. Les volumes transformés ne couvrent pas la totalité de la production laitière.

Les difficultés en termes d'écoulement semblent se présenter dès lors que les volumes transformés sont plus importants. Deux cas nous ont été relatés à ce propos. Ces cas concernent des agriculteurs qui se sont associés pour transformer des volumes importants de lait en fromage. Le recours à des débouchés de grande distribution sont alors inévitables. Les acteurs interrogés (L7, F3) ont attiré notre attention sur une limitation structurelle à l'introduction de petits acteurs de niche en grande surface. Investir les grandes surfaces implique de pouvoir répondre à des exigences en termes d'emballage, de fourniture d'échantillons de dégustation. Ces exigences génèrent des coûts pour les producteurs qui peuvent être relativement importants. D'autre part, plusieurs acteurs (L7, F1, AT3) ont dénoncé les politiques de compression des prix d'achat menées par les grandes surfaces vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Au-delà des difficultés d'écoulement évoquées, un acteur (AT4) refuse d'envisager une croissance de ses activités de transformation en raison de la complexité d'une telle entreprise. La nécessité d'adopter une gestion qui se détache de la fabrication proprement dite, axée sur des investissements et l'engagement de personnel, n'est pas favorablement envisagée.

2.2.5. Utilité des labels et circuits certifiés en termes de débouchés

i. Certification bio

Pour certains acteurs, la certification bio constitue un plus dans la mesure où elle répond à une demande du consommateur. Le fait d'écouler en bio permet notamment d'élargir la gamme des commerces en aval du producteur. D'autres acteurs sont plus critiques et estiment que le passage à un mode de production biologique ne répondrait pas à un besoin d'écoulement. Il s'agit essentiellement de producteurs fermiers présentant une production réduite en volume.

Un acteur (L7) regrette la relative inefficacité de l'organisme Bioforum dans le soutien des petites structures. Certains (L4, AT4) évoquent leurs craintes vis-à-vis de l'avenir du bio. En particulier, le laxisme des réglementations associées à la certification est dénoncé. Ce laxisme limiterait l'effet protecteur de la certification sur les productions qui se distinguent des productions du système conventionnel.

La certification bio semble génératrice pour les petits producteurs de contraintes administratives importantes. Un acteur (F2) nous a fait part de sa préoccupation vis-à-vis de la cotisation d'adhésion qu'il jugeait fort élevée pour un petit producteur.

ii. Labels

Les acteurs sont globalement sceptiques sur l'utilisation de labels en termes promotionnels. Les principales limites évoquées par les acteurs concernent :

- La faisabilité liée à l'utilisation des labels : en particulier la multiplication des inscriptions labellisées sur les étiquettes est jugée contre-productive ;
- Le fait que des actions promotionnelles doivent être menées auprès du public pour mettre ces labels en évidence.

Un label de promotion de la Haute Ardenne est globalement jugé porteur pour autant qu'il soit associé à la promotion d'une production herbagère.

Le manque de réflexion sur la faisabilité du nouveau label de promotion de l'agriculture wallonne (évoqué au point I.2.2.2 de la revue bibliographique) a été dénoncé par de très nombreux acteurs interrogés. En particulier, la nécessité de coller manuellement les étiquettes sur tous les produits fabriqués semble chronophage.

Les acteurs de niche évoquent une perte de maîtrise sur les débouchés de leurs produits dès lors qu'ils utilisent le réseau d'écoulement grossiste. De nombreuses réserves sont émises sur les politiques commerciales des grandes surfaces, en ce compris dans leur politique de valorisation des produits du terroir. Il s'agit notamment d'une des raisons pour lesquelles une augmentation des volumes de production n'est pas favorablement envisagée par les acteurs de niches.

Une plus grande implication des acteurs actifs dans l'écoulement des produits en faveur des productions locales est souhaitée. Des limites à l'utilité des labels en termes de promotion des produits sont identifiées par les acteurs.

2.2.6. Le consommateur : réalités et limites de la consommation de niche

i. Le consommateur : acteur de la création de débouchés

Plusieurs acteurs font état de situations où c'est la demande du consommateur auprès de la grande ou moyenne distribution qui a ouvert de nouvelles perspectives d'écoulement des produits.

Certains acteurs semblent bien conscients que c'est la demande du consommateur qui alimente le potentiel d'écoulement des produits de niche.

- ii. Sens accordé à la consommation de niche et enjeux de communication au consommateur

Les figures du consommateur présentes dans le discours des acteurs interrogés sont présentées dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : présentation des figures du consommateur présentes dans le discours des acteurs

Figure	Descriptif réalisé par les acteurs interrogés
L'amateur	L'amateur est à la recherche d'un goût différencié par rapport à ce qu'il trouve en grande distribution. Cette figure consomme les produits des acteurs chez des restaurateurs ou en se fournissant chez des crémiers. Ce type de consommateur apprécie les variations de goût saisonnières caractéristiques des fromages au lait cru.
L'inquiet	L'inquiet a perdu confiance dans le système agro-alimentaire et se tourne, notamment via les marchés, vers des circuits de production de denrées locales.
L'engagé	L'engagé souhaite participer à un mouvement alimentaire différencié et est prêt à y consacrer du temps et de l'argent.

Pour les acteurs interrogés, les enjeux de communication aux deux dernières catégories portent sur la mise en évidence du parcours du produit, depuis la production du lait à la ferme.

On va communiquer sur le fait que ça vient d'une petite entreprise, que le lait vient de la ferme, que les vaches sont encore nourries à l'herbe, enfin, elles sortent, elles ne restent pas toute l'année dans l'étable (L7)

La nécessité de « recréer les liens » avec le consommateur par ce type de communication a été évoquée par un acteur (L7).

Au niveau agricole, les éléments-clefs de communication mis en avant par les personnes interrogées concernent le caractère herbager de la production et les conditions de vie des animaux. Ces arguments seraient particulièrement porteurs vis-à-vis de consommateurs en rupture avec la gestion des cheptels animaux en circuit dominant.

Sur le plan du circuit d'écoulement, les éléments-clefs de communication mis en avant par les acteurs interrogés concernent la contribution du consommateur à un réseau différencié par rapport au réseau agro-industriel classique.

Il [Le consommateur] ne fait pas vivre que la petite ferme que nous sommes ici. Il fait vivre un transporteur, un grossiste, un crémier, c'est un tout. Ce fameux réseau (...) vit de ça, tous les jours. (...) Il

n'est pas côté en bourse, ce sont des gens... ça reste des entreprises... à taille humaine, bien souvent. Ça c'est intéressant. (AT4)

Certains acteurs insistent sur le fait que le consommateur n'est généralement pas conscient de certaines réalités propres à la fabrication fromagère.

Les gens ne se rendent pas compte parce qu'ils achètent 100 grammes de fromage, il y a un litre de lait dedans. Et puis tout le travail à côté quoi (F2)

Certains acteurs souhaiteraient, en outre, davantage d'esprit critique des consommateurs vis-à-vis de la qualité intrinsèque des produits, au-delà d'une appellation ou du label que le produit porte.

iii. Limites liées à l'attitude du consommateur

Plusieurs acteurs mettent en évidence une limite dans l'attitude du consommateur. Celui-ci serait, en paroles, demandeur de produits différenciés mais ne joindrait pas les actes aux paroles.

Plusieurs éléments expliqueraient cet état de fait selon les acteurs interrogés :

- La logique d'approvisionnement au moindre prix, qui semble caractéristique des régions sur lesquelles portaient notre enquête ;
- La facilité que présente l'approvisionnement en grande surface par rapport à l'effort à faire pour se déplacer jusqu'à un comptoir fermier ou un magasin de proximité ;
- L'absence de fierté intrinsèque pour les produits issus de son propre terroir.

iv. Profils socio-économiques de consommation

D'après un acteur (F2), les consommateurs des produits fromagers de niche seraient des consommateurs plus aisés que la moyenne de la population. Ces consommateurs se fournissent, d'après cet acteur, auprès de détaillants spécialisés. D'après d'autres acteurs (L5, L7, AT4), le choix de consacrer des ressources à un achat différencié n'est pas lié aux moyens financiers. Il est essentiellement lié à une logique de conscience des choix de consommation. Pour ces acteurs-là, le frein principal à la consommation de produits différenciés est issu des limites identifiées au point iii. dans l'attitude des consommateurs.

C'est la même chose quand on achète des produits quoi. « On a acheté une tablette (...) moitié moins cher, elle vient de Chine ». Ben oui... si j'osais lui dire, le gamin qui l'a fabriqué est mort empoisonné, il ne dort plus. Mais ça, il s'en fout à la limite (AT4).

La société n'est pas encore prête à voir la différence de qualité et à payer pour bien se nourrir (L5).

2.2.7. Potentiel de niche

Plusieurs acteurs interrogés définissent le potentiel de niche en rapport avec les limites identifiées au point précédent dans l'attitude des consommateurs. Le rapport qualité-prix reste un facteur important définissant les possibilités d'écoulement du produit. C'est donc sur le plan de la qualité que les produits de niche doivent se distinguer.

Ils sont venus me trouver pour vendre leur fromage, c'était une simple pâte pressée, avec une croûte artificielle, il n'avait rien de particulier. Ils demandaient 15 euros le kilo, mais ce fromage n'en valait pas plus que 8 euros le kilo. Alors, ils me disent : « il faut soutenir les paysans ». Oui, je veux bien, mais (F2)

Pour vendre des produits fermiers, il faut vraiment qu'ils sortent un petit peu du lot quoi. Notamment au niveau du goût alors. Oui. (AT4)

Les acteurs de niche identifient trois profils de consommateurs susceptibles d'apprécier leurs produits, pour leur qualité intrinsèque de goût ou en raison de leurs caractéristiques de fabrication. Plusieurs enjeux de communication sont identifiés, portant sur la fabrication proprement dite mais également sur les caractéristiques du réseau d'écoulement des produits. Les caractéristiques du consommateur moyen poussent cependant les acteurs à se positionner sur un registre de supériorité gustative comme principal argument de vente.

En termes de marché et de débouchés, la niche semble forcée de se profiler au sein d'un contexte qui ne lui est pas entièrement favorable. Les acteurs semblent bien conscients des limites associées à ce contexte et composent avec les réalités qu'ils rencontrent. Des structures plus adaptées et une implication plus importante en faveur des produits de niche semble réclamée à tous les niveaux de la chaîne d'écoulement des produits.

2.3. Bénéfice financier lié à la participation à une activité de niche

Tant la transformation fromagère à la ferme que la livraison à une structure fromagère de niche permet, d'après les acteurs interrogés, une meilleure valorisation au litre de lait par rapport à une situation de livraison à une laiterie conventionnelle.

En ce qui concerne la livraison de lait, les acteurs évoquent un prix au producteur plus élevé, en moyenne, qu'en laiterie traditionnelle. D'après certains acteurs, le différentiel de prix avec le secteur traditionnel est de l'ordre de sept à dix centimes d'euros par litre de lait. Lorsque le fromager écoule majoritairement en grande distribution, les éleveurs

évoquent des amplitudes de fluctuations des prix amorties par rapport aux fluctuations mondiales du prix du lait. Il en découle un sentiment de réassurance quant aux perspectives d'avenir à court et moyen-terme. Les exploitants gérant des fermes de petite taille apprécient un mode de calcul du prix du lait qui n'est pas basé sur les quantités fournies.

Les fromagers qui ne travaillent pas au lait cru et qui choisissent néanmoins de se fournir en direct auprès de producteurs évoquent un gain mutuel en termes de relativité des prix. Les deux éléments-clefs évoqués à ce niveau sont : (i) la possibilité d'une négociation directe des prix sans intermédiaires ; (ii) la définition du prix détachée des fluctuations en vigueur dans les prix pratiqués par les laiteries conventionnelles.

En termes de transformation, les agriculteurs interrogés qui réalisent ou réalisaient de la transformation sur la ferme évoquent des situations de rémunération supérieures au litre de lait par rapport à la situation de livraison en laiterie. Certains acteurs évoquent une valorisation brute du lait à un euro par litre, duquel il s'agit de déduire les frais liés à la transformation. Selon un acteur, on obtiendrait une différence nette (après déduction des coûts de production) de deux francs belges (soit 0,04 centimes d'euros) supplémentaires par litre de lait transformé par rapport au prix actuel du lait fourni en laiterie (environ 30 cents du litre).

2.4. Positionnement des pouvoirs publics vis-à-vis des activités de niche

Les acteurs interrogés se positionnent de manière critique vis-à-vis des aides concrètes proposées et des actions effectivement entreprises.

Au-delà des effets d'annonce de l'actuel ministre de l'agriculture, les acteurs dénoncent l'absence de mesures concrètes de soutien. Les aides proposées semblent se limiter à un subside à la création d'un magasin à la ferme. Les conditions d'octroi de ce subside sont dénoncées comme irréalistes : il est demandé que 51% du chiffre d'affaire du magasin soit issu des produits de l'exploitation agricole. Ceci exclut dès lors de toute possibilité de soutien des systèmes de niche basés sur des collaborations entre acteurs.

Le travail des organismes de promotion des produits fermiers et artisanaux est diversement apprécié par les acteurs. Un acteur (AT4) nous a indiqué avoir bénéficié de contacts avec des clients issus de Flandre grâce au site de promotion *Lekker Waals* développé par l'APAQ-W. La question de la participation active des producteurs à des foires ou des événements de promotion n'est pas jugée positivement. Ces activités prennent du temps aux producteurs sans pour autant que le retour à ce propos soit positif. Deux acteurs (AT2, AT4) estiment que les producteurs servent de faire-valoir à ces organismes de promotion pour la mise en valeur de leur travail.

Certains acteurs interrogés souhaiteraient une plus grande implication des pouvoirs publics locaux dans la mise en place de systèmes innovants répondant aux besoins des acteurs de

niche. Un acteur (F3) décrit l'exemple suisse où des systèmes de récupération des rejets de fabrication comme le sérum sont mis en place. Le sérum alimente des stations de biométhanisation qui fournissent de l'électricité aux collectivités locales.

Un acteur (L7) a mis en évidence un manque d'initiative des autorités locales en faveur des modes de consommation alternatifs. Le réflexe de faire appel à un producteur local pour fournir les collectivités locales ne semble pas aller de soi. Cet acteur souligne l'avantage financier relatif que cela peut pourtant représenter grâce au gain sur les marges.

A propos du positionnement des organisations sectorielles et des syndicats, les acteurs n'indiquent pas de soutien actif à leurs initiatives, tout au plus un regard bienveillant.

La participation à une activité de niche présente des exigences et nécessite une gestion particulière des débouchés. Elle semble porteuse pour les acteurs de niche en termes financiers. Une plus grande reconnaissance et un soutien plus spécifique des acteurs et des pouvoirs publics sont souhaités par les acteurs de niche.

3. Etat de développement de la niche étudiée : particularités distinguant les différentes régions étudiées

Les discours des acteurs ont fait émerger des particularités propres à deux régions au sein de notre zone d'étude. Il s'agit du Pays de Herve et de la Haute Ardenne. Ces particularités concernent l'évolution des modèles d'exploitation et le développement des entreprises fromagères au sein de ces régions.

Si l'on considère le pays de Herve, plusieurs acteurs (AT1, AT5, L4) évoquent l'orientation prise par les éleveurs laitiers vers des exploitations laitières intensives de grande taille avec peu de logiques de diversification des voies de valorisation du lait.

Parallèlement à cette orientation prise par les élevages, on assiste au pays de Herve à la concentration de la production fromagère auprès d'un acteur majeur : la PME Herve-Société. Cette PME produit du fromage de Herve à base de lait pasteurisé. Elle se fournit auprès de la Laiterie des Ardennes à raison de dix millions de litres de lait par an (Herve Société, 2014). Certains acteurs interrogés (F2, L7) jugent que le travail réalisé au lait pasteurisé dans cette entreprise entraîne une dénaturation du produit.

Herve Société est aujourd'hui impliquée dans un projet visant à se fournir, *via* la laiterie des Ardennes, auprès de six agriculteurs de la région (dont l'éleveur L1 interrogé) en vue de la constitution d'un produit de qualité différenciée. Il s'agit d'un projet mené en collaboration avec une entreprise de fourniture d'aliments pour bétail, la SCAR et activement soutenu par les pouvoirs publics wallons. Les objectifs affichés par les porteurs de projet sont la mise en place d'une filière locale, équitable et durable axée sur la qualité des prestations de chaque intervenant ("Projet Laitherbe," 2014).

Herve Société écoule une partie de sa production chez un agriculteur de la région sous le label produit fermier. L'agriculteur en question (AT1) écoule ces fromages en vente directe à la ferme. Son produit a obtenu un prix « Superior Taste Award » à la foire de Libramont de 2013. Il nous a, par ailleurs, rapporté la réaction de ses propres clients à propos de son produit :

Des gens nous ont déjà dit : « il est meilleur ici à la ferme parce qu'à Cabay [chez Herve Société], il est dégueulasse... il n'est pas bon.... » (...). Beaucoup de gens mangent quand-même un peu avec les yeux et avec la tête.

En marge de cette entreprise, il existe encore à ce jour deux fabricants de Herve au lait cru :

- une entreprise fromagère familiale écoulant sa production dans ces crémeries de la région et sur les marchés. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer l'agriculteur (L1) livrant son lait à cette entreprise ;

- un agriculteur en fin de carrière qui réalise une production limitée écoulee en vente directe à la ferme uniquement.

En comparaison avec la situation du pays de Herve, la situation de la Haute Ardenne paraît nettement contrastée. Par rapport aux fromageries, une situation de concentration telle que celle décrite concernant le Pays de Herve n’a pas été évoquée par les acteurs.

Plusieurs acteurs (L8, AT2, L4) nous ont fait part du maintien d’un plus grand nombre de petites exploitations en Haute Ardenne par comparaison avec l’évolution du pays de Herve. D’après les acteurs, les quotas d’exploitation vont de 200 000 à 400 000 litres.

Un acteur situé au pays de Herve (AT5) attribue le maintien des exploitations de petites tailles en Haute Ardenne aux primes supplémentaires que ces exploitants toucheraient en raison du fait qu’ils sont situés dans une région agricole défavorisée.

L’isolement géographique de la Haute Ardenne semble être un problème pour certains grossistes qui rechigneraient à se déplacer jusque chez les producteurs fermiers.

Les régions étudiées présentent de forts contrastes, tant en termes de profil d’exploitation que de développement des structures fromagères. Ces contrastes sont résumés au sein du tableau 8 présenté ci-dessous.

Tableau 8 : contrastes entre le Pays de Herve et la Haute Ardenne évoqués par les acteurs

Région	Profils d’exploitation	Transformation fromagère
Pays de Herve	Exploitations laitières intensives de grande taille. Peu de logiques de diversification	Concentration de la production auprès de la PME Herve Société
Haute Ardenne	Maintien d’exploitations de petite taille (quotas allant de 200 000 à 400 000 l)	Pas de concentration de la production auprès d’un acteur majeur

II. Trajectoires de niche

Cette deuxième partie de présentation des résultats est dédiée à l'étude des trajectoires des acteurs interrogés lors de nos entretiens. Nous nous pencherons tout d'abord sur le parcours des acteurs au sein de la niche. Nous aborderons ensuite l'influence que la trajectoire de niche a eue sur les exploitations des acteurs interrogés. Enfin, nous nous pencherons sur les logiques de collaboration établies au sein de la niche.

1. Aperçu des trajectoires d'intégration ou de sortie de la niche

1.1. Trajectoires des livreurs de lait

Pratiquement tous les acteurs interrogés ont repris l'exploitation familiale et ont livré leur lait un temps dans le circuit conventionnel. Certains d'entre eux se sont convertis au bio à la reprise de l'exploitation ou quelques années plus tard.

Dans notre échantillon, le lien entre conversion bio et intégration d'une structure de niche se manifeste en termes d'opportunités. Pour un livreur de lait, en particulier en Haute Ardenne, la conversion bio permet de se positionner comme fournisseur potentiel des entreprises de transformation de niche labellisées. Certains se sont convertis en bio spécifiquement par rapport à cet objectif. D'autres ont livré pendant plusieurs années leur lait en bio en laiterie conventionnelle avant d'intégrer un circuit de niche.

L'intégration d'une trajectoire de niche s'est réalisée, chez les acteurs interrogés, de manière progressive ou selon une logique de rupture avec le système conventionnel. Dans le premier cas, l'acteur a eu l'opportunité de livrer une partie de son lait à une structure de niche tout en poursuivant la livraison de son lait en laiterie conventionnelle. Au cours du temps, l'acteur a étendu ou non à la totalité de son lait la livraison à une structure de niche. Dans le second cas, l'acteur a provoqué une situation de rupture avec la livraison en laiterie conventionnelle. Cette situation de rupture est intimement liée au ressenti de l'éleveur et a déterminé chez cet éleveur une modification de trajectoire radicale.

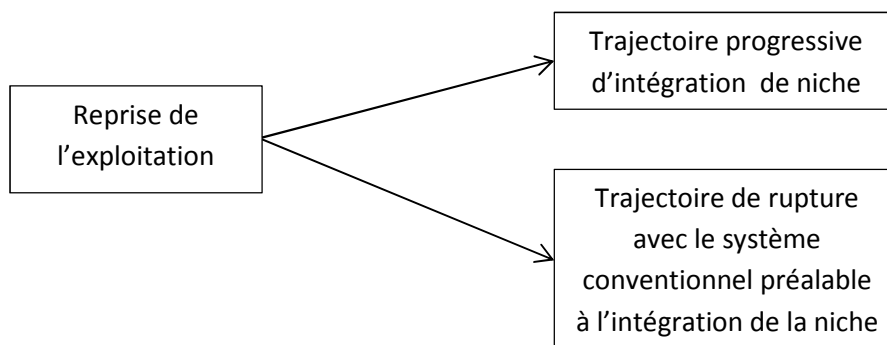


Figure 7: schéma des trajectoires d'intégration de niche des livreurs de lait

1.2. Trajectoires des agriculteurs actifs dans la transformation fromagère

Les acteurs de transformation fromagère interrogés présentaient, pour certains, un historique familial de transformation à la ferme. Les acteurs qui ne sont pas caractérisés par un historique familial de transformation à la ferme livraient leur lait en laiterie conventionnelle lors de la reprise de l'exploitation. La décision de réaliser la transformation fromagère à la ferme est liée, chez ces acteurs, à un contexte favorable, que ce soit en termes de disponibilité de main-d'œuvre ou en raison de la présence dans leur environnement d'une personne-ressource à même de les former et de les accompagner. Tous les acteurs interrogés ont poursuivi une livraison de lait en laiterie conventionnelle de manière concomitante à la fabrication de fromage à la ferme. Ils mobilisent pour la fabrication à la ferme un quota de vente directe indépendant du quota de livraison en laiterie.

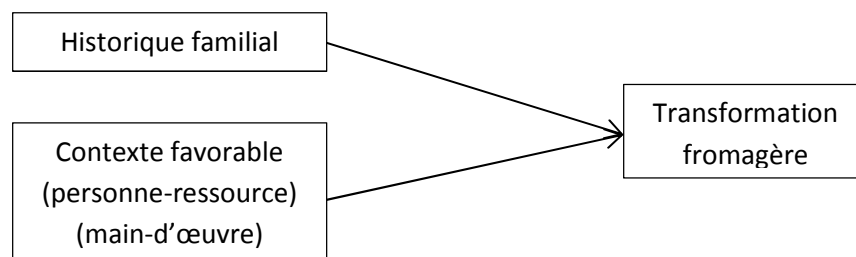


Figure 8 : schéma des trajectoires d'intégration de niche des agriculteurs actifs en transformation fromagère

Trois acteurs interrogés ont mis fin à leur activité de transformation fromagère. Ce choix est lié, dans deux cas, à la décision d'orienter leur activité d'élevage dans le sens d'une intensification et d'une augmentation de la taille du cheptel. Les raisons invoquées sont alors les limites qui se présentent en temps de travail. Elles s'associent, dans un des deux cas, à des difficultés de gestion vis-à-vis des exigences de l'AFSCA et en termes d'écoulement des produits. Dans un troisième cas, l'absence d'intérêt manifesté par les enfants de l'éleveur pour une reprise des activités s'est conjuguée à l'épuisement de l'éleveur vis-à-vis d'une double activité d'éleveur et de transformateur.

1.3. Facteurs déclencheurs de l'exploration d'une voie alternative

Les facteurs ayant déterminé chez les acteurs interrogés un changement de trajectoire en faveur de l'exploration d'une alternative de niche sont de deux types. Il s'agit, d'une part d'éléments liés au ressenti de l'éleveur. Il s'agit, d'autre part, d'éléments de contexte dégageant des opportunités favorables.

Les facteurs déclencheurs liés au ressenti des éleveurs interrogés sont détaillés dans le tableau 9 présenté à la page suivante. Le ressenti peut être lié au système conventionnel ou à l'alternative envisagée.

Tableau 9 : facteurs déclencheurs d'exploration d'une voie alternative liés au ressenti des éleveurs

Type de ressenti	Nature du ressenti
Ressenti lié au système conventionnel (ressenti négatif)	Le sentiment de ne plus se retrouver au sein du système de prise de décision et de relation de la laiterie conventionnelle
	Les craintes par rapport à l'avenir en termes de revenus dans le système conventionnel
	Le refus de la laiterie conventionnelle de valoriser le lait de l'agriculteur labellisé bio
Ressenti lié à l'alternative envisagée (ressenti positif)	La volonté de voir son lait mieux valorisé qu'en laiterie conventionnelle
	L'attrait des voies alternatives en termes de revenu au litre de lait
	La volonté de valoriser une expérience professionnelle dans le secteur laitier ou une formation initiale en études supérieures

Les facteurs déclencheurs liés à un contexte d'opportunités peuvent être extérieurs à l'acteur ou liés à sa situation ou à son historique personnel. Ils sont détaillés dans le tableau 10 présenté ci-dessous.

Tableau 10 : facteurs déclencheurs d'exploration d'une voie alternative liés à un contexte d'opportunités

Type d'opportunité	Nature de l'opportunité
Opportunité liée au contexte extérieur	Démarchage actif d'une structure de transformation fromagère auprès de l'agriculteur
	Présence d'une opportunité de voisinage (proximité géographique entre l'agriculteur et la structure de transformation fromagère ; possibilité pour un acteur de reprendre une structure de transformation existante)
Opportunité liée à la situation personnelle de l'acteur	Adéquation entre les besoins de la structure de transformation fromagère et les caractéristiques de l'exploitation (situation géographique, taille, race du cheptel, labellisation bio)
	Existence de liens d'amitié avec le transformateur
	Valorisation de contacts préalables liés dans le cadre d'une activité professionnelle ou syndicale, en particulier dans le secteur bio
	Présence d'une opportunité familiale, en termes de disponibilité de main-d'œuvre ou de formation

Il arrive que des acteurs modifient leur trajectoire de niche en quittant une structure pour une autre, par exemple dans le cas des agriculteurs livreurs de lait.

Les facteurs déclencheurs de modification de trajectoire sont tout d'abord liés au ressenti de l'acteur. Deux exemples cités sont : une perte de confiance en l'avenir auprès du transformateur de niche ; le fait que la rémunération soit jugée insuffisante par rapport à

ce qu'un autre acteur de niche est susceptible de proposer. Les facteurs déclencheurs de modification de trajectoire sont aussi liés à la survenue d'opportunités nouvelles, par exemple le démarchage auprès de l'éleveur d'un autre transformateur de niche.

Les trajectoires des acteurs sont plus ou moins radicales dans leur conversion vers une activité de niche. Elles sont liées à la présence d'opportunités et associées à des éléments affectant de manière positive ou négative le ressenti de l'agriculteur par rapport à son métier. Les choix relatifs au modèle d'exploitation, le temps de travail nécessaire et l'absence de perspectives de reprise peuvent constituer des motifs en faveur d'un arrêt de l'activité de niche chez les agriculteurs actifs dans la transformation fromagère.

2. Trajectoire d'évolution des exploitations

2.1. Exploitants encore actifs aujourd'hui dans la niche

2.1.1. Situation actuelle des exploitants

En termes de taille, les exploitants interrogés évoquent des cheptels allant de quarante à quatre-vingt vaches. Les exploitations n'ayant pas d'autre source de revenus que la livraison de lait à une structure fromagère de niche se retrouvent à tous les niveaux de cette échelle. L'agriculteur qui possède un cheptel de quatre-vingt vaches est situé au Pays de Herve. La moyenne des exploitations visitées situées en Haute Ardenne est de cinquante-cinq vaches.

Les rendements laitiers évoluent, en ce qui concerne les exploitations de Haute Ardenne, entre moins de 5000 à 7000 litres par vache et par lactation. Le livreur de lait à une fromagerie de niche situé au Pays de Herve présente des rendements laitiers d'environ 8000 litres par vache et par lactation⁸.

Certains acteurs ont maintenu l'utilisation de la race Holstein. Il s'agit du livreur de lait situé au Pays de Herve (L1), et de deux livreurs de lait (L2, L9) situé en Haute Ardenne. Les autres acteurs ont opté pour des races françaises fromagères en lignée pure pour deux d'entre eux (utilisation de la race montbéliarde) (L4, L5) et en croisements sur Holstein (croisements de Normandes et de Montbéliardes) pour deux d'entre eux (L3, L7). Un livreur de lait a opté pour l'utilisation d'une race mixte originaire des alpes allemandes, la Flekvieh (L6). Un livreur de lait a maintenu sur sa ferme l'utilisation de la race Blanc-bleu mixte qui prévalait à la reprise de l'exploitation (L8).

Le choix de s'éloigner de la race Holstein au profit d'autres races est lié, d'après le discours des acteurs, aux besoins de rusticité du cheptel par rapport au mode de production bio ou par rapport à la définition d'un modèle d'exploitation différencié du modèle classique.

⁸ Les chiffres de production en élevage intensif peuvent atteindre et dépasser 10 000 litres par vache et par lactation (Agroparistech, 2007; CIWF, 2014; Prim-Holstein France, 2013)

Sans que les acteurs établissent par eux-mêmes un lien avec leur situation de niche, on peut noter que certains d'entre eux revendiquent des pratiques différenciées par rapport au modèle d'exploitation dominant qui a été décrit dans le point I.1.1 de ces résultats. Les différences qu'ils revendiquent portent sur différents aspects, que nous détaillons dans le tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11 : pratiques différenciées dans la conduite de l'exploitation revendiquées par les éleveurs

Objet sur lequel les pratiques portent	Adaptations revendiquées par les éleveurs
Alimentation du bétail (L5, L7, AT4)	Objectif d'autonomie totale, y compris au niveau de la récolte des fourrages
Pratiques de récolte des fourrages (L5, L7, AT4)	Processus de réflexion sur les pratiques de récoltes visant à maximiser la qualité des fourrages récoltés
Gestion du cheptel (L5, L6, L7, AT4)	Modèle de gestion qui ne vise pas un rendement laitier par vache maximal
Pratiques d'élevage (L5, L6, L7, L9, AT4)	Modes de stabulation jugés plus respectueux des animaux
Consommation en énergie (AT4)	Un recours réduit aux pratiques consommatrices en énergie
Encadrement technologique de la production (AT4)	Un recours réduit aux investissements technologiques
Gestion de la fertilité (L5, L6, L9, AT4)	Une gestion de la fertilité en autonomie basée sur le compostage des fumiers

Au niveau global, certains de ces acteurs (L5, L7, AT4) considèrent que leur modèle d'exploitation est plus respectueux de la santé animale. Ils affirment avoir moins souvent besoin de recourir à des soins allopathiques.

Deux couples d'acteurs interrogés se distinguent des autres acteurs par leur approche militante vis-à-vis de la mise en place d'un modèle différencié sur leur exploitation. L'un des couples interrogés (AT4) a fortement insisté sur l'idée qu'il faille mener une réflexion sur ce qu'est un mode de production écologique et durable au-delà principes de production liés à l'un ou l'autre label. L'autre couple (L7) inscrit en revanche sa philosophie dans le cadre de ses convictions en faveur de l'agriculture biologique. Ce couple nous a fait part de sa sensibilité pour des aspects d'écosystème au niveau de leurs terres. Ils ont évoqué le bénéfice qu'il y avait à œuvrer pour la restauration de la vie microbienne du sol. En termes de lutte contre les adventices dans les prairies, ils réfutent l'approche qui consiste à recourir aux produits phytosanitaires sans mener une réflexion sur ce que l'apparition d'une adventice indique en termes systémiques.

Le Rumex, un ingénieur qui sort de Huy, il te dira le produit qu'il faut utiliser. (...) Ici, en agriculture biologique, on se posera la question : « pourquoi est-ce qu'il y a du rumex là ? ». On ne réfléchira pas à

‘quel produit’. Parce que le rumex, c’est un signal d’alarme : sol trop tassé, acide, et il y a des méthodes pour... ça prendra plusieurs années, et je suis persuadé que la plupart des ‘bons’ fermiers, le jour où ils ne pulvérisent plus, ils n’ont plus que du rumex hein. Ils voient le rumex et ils ne cherchent pas la cause. (L7)

Ces deux couples d’acteurs et un troisième acteur (L5), parmi les cinq acteurs évoqués ici, se distinguent par le degré de réflexion qu’ils semblent montrer dans la pratique de leur métier d’agriculteur. Ces acteurs adoptent des pratiques innovantes sur base de leur propre réflexion, en dépit de l’opinion du reste du milieu agricole. Ils ont fait état d’échanges de pratiques entre eux.

D’après les deux couples considérés, le succès de leur modèle agricole vient de ce qu’ils osent se démarquer des pratiques en vigueur dans le milieu agricole. L’un des couples a longtemps travaillé hors du milieu agricole et attribue à ce passé leur capacité à se démarquer par rapport aux conseils reçus des autres agriculteurs ou des conseillers publics. Ils sont particulièrement critiques sur les systèmes de formation des professionnels du milieu :

Moi je suis aussi un peu étonné du fait que, aujourd’hui les agriculteurs ont fait beaucoup plus d’études qu’il y a vingt-cinq ans. (...) Ils sont formatés. Ils sortent même ingénieurs, mais ils sont ingénieurs avec des barrières autour. Ils manquent de vision globale sur tout. (AT4)

L’autre couple nous a confié qu’il souhaitait que leurs enfants ne réalisent pas leurs études dans les circuits de formation classiques des agriculteurs, afin de les doter d’une vision plus large de la réalité et d’éviter de « les mettre sur des rails » (F7).

2.1.2. Influence de l’intégration de la niche sur le modèle d’exploitation

Un des acteurs interrogés (L4) fait explicitement le lien entre le fait de livrer son lait en direct à une fromagerie et le fait de pouvoir maintenir une exploitation à taille raisonnable.

Un autre acteur (L5) nous a confié que l’intégration dans un circuit de niche le sortait d’une impasse économique relative. L’intégration dans un circuit de niche lui a ainsi permis de quitter une diversification nécessaire en termes de survie pour se recentrer sur un modèle laitier.

Jusqu’à cette époque, pour pouvoir y arriver, (...) on se diversifiait, le lait n’était pas la seule source de revenus parce que, en termes économiques, faire du lait bio et le vendre en laiterie traditionnelle, ce n’était pas rentable. (...) Au niveau de la santé du bétail et en voyant plus loin sur du long-terme, ça nous évitait d’autres frais et ça

faisait que la ferme tournait bien mais au niveau économique, il y avait quand-même un souci.

Ce même agriculteur précise cependant que le débouché de niche ne garantit pas pour autant de manière automatique le maintien ou la survie d'un modèle agricole déterminé. D'après cet acteur, le succès pour un exploitant vient tout autant de la mise en place dans son exploitation de pratiques différenciées que de l'exploration d'une voie de valorisation alternative.

2.1.3. Perspectives d'avenir des exploitants

Les exploitants interrogés voient tous l'avenir positivement. Les éléments avancés sont la confiance en l'avenir de l'entreprise de niche à laquelle ils livrent leur lait ou le succès actuel de leur entreprise de transformation à la ferme.

Les trajectoires d'exploitation des acteurs encore actifs dans la niche sont caractérisés en grande majorité par une intensification modérée des pratiques de gestion du cheptel. Certains d'entre eux revendiquent des pratiques différenciées sur plusieurs aspects de la gestion de l'exploitation. La trajectoire de niche est considérée comme un élément positif en termes de survie et de maintien de l'exploitation.

2.2. Trajectoire d'exploitation des agriculteurs transformateurs ayant mis fin à leur activité de niche

Les trois agriculteurs ayant réalisé de la transformation de lait à la ferme et ayant arrêté leur activité de transformation avaient opté pour l'utilisation de vaches de race Holstein.

Parmi ces trois agriculteurs, la fabrication fromagère consistait en une activité traditionnelle familiale pour l'un des agriculteurs interrogés (AT5). Il s'agit d'un agriculteur situé au Pays de Herve. Le modèle de gestion de la ferme à la reprise était un modèle herbager semi-intensif avec un large recours au foin pour la nutrition du bétail. Le cheptel était constitué d'une trentaine de vaches à faible rendement laitier. La fabrication fromagère était réalisée pour un fromager de la région et ensuite pour le propre compte des exploitants agricoles. Les fromages réalisés étaient écoulés en vente directe à la ferme et auprès de revendeurs de marché. A la faveur de nouveaux investissements en termes d'infrastructures (bâtiments et outils de traite) au début des années 2000, les exploitants ont infléchi le modèle d'exploitation en faveur d'un système laitier intensif herbe-maïs avec livraison en laiterie conventionnelle. Cette solution a été jugée plus rentable qu'un modèle axé sur la transformation fromagère. Le cheptel a été fortement augmenté (les exploitants traient actuellement un quota de 700 000 litres). L'éleveur a poursuivi un temps la transformation fromagère en marge de la livraison de lait. Il a mis fin à cette activité quelques années plus tard.

Un autre acteur ayant réalisé par le passé de la transformation fromagère, était également situé au Pays de Herve (AT1). Cet acteur a envisagé la réalisation d'une transformation fromagère en raison d'un contexte favorable. Ce contexte était caractérisé par : (i) la présence d'une personne-ressource dans son environnement proche désireuse de lui transmettre ses connaissances ; (ii) une opportunité d'écoulement de la totalité de sa production laitière chez un affineur possédant un magasin de détail dans la région de Liège. Lorsque l'affineur a mis fin à son activité en 2005, l'acteur a tenté de davantage développer un système de vente directe à la ferme déjà mis en place à petite échelle auparavant. Parallèlement, l'exploitation a été considérablement agrandie en termes de cheptel laitier (140 vaches actuellement) avec une diversification dans la production porcine pour faire face à l'intégration des enfants de l'acteur dans la gestion de l'exploitation. Il a été décidé de mettre fin à la production fromagère peu de temps après.

Le troisième acteur interrogé ayant mis fin à la production fromagère (AT3) a, dès la reprise de l'exploitation au début des années 1990, opté pour une conversion du bétail mixte présent sur l'exploitation en un double troupeau spécialisé de production laitière (vaches Holstein) et viandeuse (Blanc-bleu belge). L'acteur disposait d'une étable de 60 vaches avec une production semi-intensive d'après les chiffres de rendement communiqués. Au cours de son parcours de niche, il ne semble pas qu'il ait agrandi son cheptel laitier au-delà d'une quarantaine de bêtes. Tout en livrant la majorité de son lait en laiterie conventionnelle, la production transformée était écoulée via un magasin à la ferme et via des revendeurs de marché. L'acteur a demandé le label bio en 1997. Il transformait le tiers de sa production. Il a mis fin à ses activités de vente directe en même temps qu'il a mis fin à son activité laitière. L'acteur travaille aujourd'hui pour une laiterie conventionnelle et gère l'organisation des tournées de récolte de lait.

Les acteurs interrogés ayant mis fin à leur activité de niche ont cessé cette trajectoire de niche tout en adoptant un profil d'exploitation intensif, pour deux d'entre eux, et pour des raisons familiales pour l'un d'entre eux. Leur parcours de niche n'a pas été caractérisé par une modification des pratiques d'élevage selon une optique différenciée par rapport aux pratiques conventionnelles.

3. Analyse des logiques de collaboration mises en place lors des trajectoires de niche

Les logiques de collaboration évoquées lors des entretiens avec les acteurs se situent sur deux plans. D'une part a été évoquée la question du ressenti des éleveurs et de leur éventuelle implication dans les structures fromagères auxquelles ils livrent leur lait. D'autre part, les réalités et le potentiel d'association des acteurs actifs dans la transformation fromagère a été abordée.

3.1. Ressenti des éleveurs vis-à-vis des structures fromagères de niche

Les éleveurs que nous avons rencontrés témoignent d'une conscience de leur métier qu'ils différencient de la mentalité en vigueur dans le circuit classique.

On a peut-être pas la mentalité des autres, parce que eux, ils traitent leurs vaches et puis bon, le lait, on vient charger le lait, il va à la laiterie, on s'en fout, on attend fin du mois voir ce qu'on ... (L4)

Ils opposent le modèle prévalant dans le circuit classique à une situation de niche bien distincte. L'agriculteur connaît les produits fabriqués à partir de son lait et développe une certaine fierté par rapport aux produits finis. Notons que cette différence de mentalité revendiquée n'est pas aussi affirmée chez tous les acteurs interrogés. Nous avons rencontré à ce propos deux profils d'acteurs.

Pour certains (L3, L4, L5, L6, L7), il s'agit d'un élément essentiel justifiant leur présence au sein de circuits de niche. Ces acteurs-là envisagent le plus souvent leur situation dans une logique de rupture par rapport au circuit classique. Ils apprécient les aspects relationnels différenciés qui les lient à l'entreprise avec laquelle ils livrent leur lait.

J'aime bien le contact avec le gars qui transforme mes produits. (...) C'est moins anonyme que quand on fournit dans une grosse laiterie. Et puis je sais que mon lait se retrouve transformé dans des magasins de la région (L6)

Cela ne signifie pas que les aspects de rémunérations n'aient pas d'importance aux yeux de ces acteurs. En particulier, ils sont sensibles à ce que la rémunération de leur lait soit en accord avec les efforts qu'ils fournissent pour fournir un produit de qualité.

Pour d'autres acteurs (L2, L8), les aspects de rémunérations restent le facteur de motivation prépondérant à leur participation à des entreprises de niche. Ils ne développent pas, par rapport à l'entreprise qu'ils fournissent en aval, de sentiment de satisfaction particulier mais apprécient de travailler avec un partenaire local.

3.2. Implication des éleveurs dans les structures de transformation fromagère

En termes d'implication effective dans le fonctionnement de la structure fromagère, deux profils se dégagent parmi les éleveurs. D'une part, certains éleveurs interrogés (L2, L4, L6, L8) ne souhaitent pas être impliqués dans les prises de décision au niveau de la structure fromagère. Les arguments évoqués par ces personnes sont basés sur des notions de division du travail, de compétences et de temps.

D'autres éleveurs ne sont pas fondamentalement opposés au principe de participation dans l'entreprise (L3, L9) mais n'avaient vraisemblablement pas abordé la question avant que nous l'abordions avec eux.

Enfin, certains éleveurs (L7) considèrent qu'une implication dans la gestion de la structure de transformation apporte une dimension supplémentaire à leur métier. L'agricultrice qui nous a fait part de son intérêt pour une telle formule a établi une structure coopérative avec un fromager de niche de la région. C'est au travers de son activité syndicale dans le secteur biologique qu'elle avait été amenée à rencontrer ce fromager. L'agricultrice interrogée apprécie de pouvoir prendre en charge les aspects de prospection commerciale. Elle considère que la formule d'association avec un fromager est plus constructive en termes de division du travail que de mettre en place un atelier de transformation à la ferme.

Cette personne évoque un frein de mentalité relatif à la participation des agriculteurs dans les entreprises de niche.

Je crois que l'agriculteur, lui, son boulot, c'est dans ses vaches, c'est sur ses terres, s'impliquer dans des trucs comme ça, non, ce n'est pas son truc. Enfin, c'est un peu caricaturer, mais voilà (L7)

Dans les faits, nous avons rencontré peu de cas d'implication des agriculteurs dans la gestion de l'entreprise de niche à laquelle ils livrent leur lait. Une structure fromagère se fournissant auprès de certains éleveurs interviewés est bien organisée sur une logique coopérative. Le pouvoir de décision des agriculteurs-coopérateurs se limite à la gestion de l'outil de transformation fromagère dans la mesure où toutes les décisions en matière de commercialisation sont prises par le groupe commercial néerlandais auquel l'entreprise est adossée.

Les éleveurs présentent des profils différenciés dans la vision des relations avec la structure de transformation fromagère à laquelle ils livrent leur lait. Certains apprécient les relations basées sur davantage de proximité humaine ; d'autres se situent dans un rapport commercial pur et n'accordent que peu d'importance aux aspects relationnels. En termes d'implication, la principale limitation des agriculteurs semble être des aspects pratiques de disponibilité mais il semble exister un frein de mentalité lié à la définition même du rôle de l'agriculteur.

3.3. Réalités et potentiel d'association des acteurs actifs dans la transformation fromagère

De nombreux acteurs interrogés émettent des réserves vis-à-vis de logiques qui consisteraient à créer des associations entre acteurs actifs dans la transformation fromagère, qu'ils soient agriculteurs ou non agriculteurs. Les réserves portent sur des aspects de mentalité des personnes.

Se mettre ensemble autour d'une table, déjà en Belgique, ça ne se fait pas comme ça se fait en France. Et je crois qu'ici en Ardennes, ça se fait encore moins. (AT4)

Les réserves des acteurs sur les logiques d'association portent également sur les difficultés potentielles pouvant naître des collaborations entre individus. Certains acteurs (F3, AT3) nous ont fait part d'un cas de constitution d'une structure collective de transformation fromagère associant plusieurs agriculteurs et un fromager. Celle-ci a été dissoute pour des questions de divergence de points de vue sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre.

Plusieurs acteurs (AT2, AT4, F3) évoquent, de manière informelle, des échanges d'informations, de données et de matériel avec d'autres acteurs de transformation fromagère. Certains d'entre eux (AT2, AT4) n'ont pas de problème à voir se développer d'autres acteurs de transformation fromagère. Ils préfèrent les accompagner dans leur processus d'apprentissage plutôt que d'envisager une association. D'autres acteurs de niche semblent plus réservés vis-à-vis du développement de nouveaux acteurs de niche qu'ils considéreraient comme des concurrents potentiels.

Plusieurs acteurs (F1, F2, F3, AT2) reconnaissent qu'une logique d'association serait profitable en termes de promotion, de défense des intérêts et de négociation commerciale des petites productions et en particulier des productions au lait cru.

Certains acteurs (F2, F3) ont évoqué la situation des terroirs fromagers français et suisses où des logiques de collaboration existent entre acteurs de transformation fromagère sur les plans de l'affinage des produits et de leur écoulement. Les acteurs ont parlé de systèmes organisés de répartition des tâches entre éleveurs, transformateur, affineur, ce

dernier prenant en charge la commercialisation d'un grand volume de produits via divers circuits. D'après l'un des acteurs interrogés (F3), le développement d'un tel système ne serait pas réalisable en l'état en raison d'une trop forte diversité des produits d'un fromager à l'autre. Il existe cependant, d'après ce même acteur, une possibilité de développer un tel système : l'association autour de la revalorisation d'un produit de terroir.

Créer des produits, recréer des produits qui se faisaient à l'origine, peut-être dans les régions ici, et dire, on fait un produit tous ensemble (F3)

D'après un autre acteur (F2), il existait bien une unité de terroir en termes de production fromagère dans les régions herbagères de l'Est de la Belgique :

Le fromage-type, il y a cinquante ans d'ici, c'était le fromage de Herve. Et on achetait un peu de gouda aux Hollandais, et puis c'était le fromage de Herve et Gouda. Maintenant, on a cette nouveauté de, ces fermiers qui produisent, et qui font de la qualité pour certains, mais seulement, on est dans le même terroir. Il y a des similitudes (F2).

Le potentiel d'association des acteurs actifs dans la transformation fromagère bute sur des freins de mentalité. La faisabilité d'une association autour d'un produit commun, en particulier l'existence d'un terroir commun, peuvent être discutés.
--

III. Vision des acteurs sur leur parcours de niche

Au cours des entretiens avec les acteurs, divers éléments les ayant handicapé ou, au contraire, les ayant favorisé dans leurs parcours de niche ont été mis en avant. Nous avons répertorié ces éléments de manière exhaustive dans l'annexe 10. Nous présenterons ici successivement les freins, contraintes et facteurs de succès identifiés par les acteurs interrogés. Nous avons identifiés comme freins les éléments susceptibles de bloquer les individus dans leur démarche de niche.

Des freins se manifestent tout d'abord au niveau de la décision d'intégrer et de poursuivre une trajectoire de niche. A ce niveau, les freins sont liés aux difficultés à répondre aux exigences associées aux productions de niche (qualité sanitaire du lait, adéquation du modèle d'exploitation de l'éleveur aux exigences du fromager ; développement d'une expertise liée à la fabrication d'un produit fromager). Ces freins sont également liés à la construction du système conventionnel et aux pressions que cette construction exerce, sur les plans normatifs et administratifs et au niveau des débouchés commerciaux. Certains freins sont liés à la situation géographique et personnelle des éleveurs. En particulier, la situation géographique définit la présence d'opportunités de livraison à des entreprises de niche, d'une part, et les possibilités d'écoulement en vente directe, d'autre part. Enfin, certains freins sont directement liés à la vision que l'agriculteur a de lui-même, de son métier et aux compétences qu'il a acquises. Ces freins sont résumés au sein du tableau 12 présenté en page suivante.

Des freins se manifestent également vis-à-vis du choix de faire croître son activité de transformation fromagère à une échelle plus large. A ce niveau, les freins sont essentiellement liés aux risques et aux complications d'une telle entreprise.

Enfin, des freins se manifestent vis-à-vis des logiques d'association et d'implication pouvant se mettre en place entre acteurs de niche. Les freins à ce niveau sont essentiellement des freins de mentalité ou des freins structurels liés à la mise en œuvre de telles logiques.

Les acteurs ont fait part de contraintes subies au cours de leur parcours de niche. A l'instar des freins, ces contraintes sont à la fois liées aux exigences associées aux productions de niche et aux contraintes normatives du système conventionnel. Les contraintes identifiées sont variées et vont de la fabrication à l'écoulement du produit.

Les facteurs de succès identifiés par les acteurs sont de différente nature. Il s'agit, tout d'abord, d'éléments d'attitude et d'organisation contribuant à ce que l'acteur explore la voie alternative avec succès. Il s'agit, ensuite, d'éléments contribuant à ce que le ressenti de l'acteur vis-à-vis de la voie alternative soit positif. Il s'agit, enfin, d'éléments intrinsèques au produit fabriqué ou à son origine géographique qui définissent, selon les

acteurs, le potentiel d'écoulement du produit. Ces éléments sont synthétisés au sein du tableau 13 présenté en page suivante.

Tableau 12 : exposé des freins à l'intégration ou à la poursuite d'une trajectoire de niche, tels qu'évoqués par les acteurs interrogés

Type de frein	Nature des freins propres aux livreurs de lait	Nature des freins propres à la transformation à la ferme
Difficultés de répondre aux exigences des productions de niche	Difficultés à répondre aux exigences sanitaires ; non adéquation du modèle d'exploitation avec les attentes du fromagers	Faible rentabilité à l'heure de travail et importance du volume de travail requis ; difficulté à obtenir un produit fini de qualité et commercialisable
Organisation du système conventionnel	Organisation du système de récolte de lait par la laiterie conventionnelle et diminution de tolérance vis-à-vis des fluctuations de livraisons	Complexité des normes sanitaires, administratives et fiscales ; déséquilibre de moyens de valorisation par rapport à d'autres acteurs du marché
Situation personnelle de l'éleveur		Absence de main-d'œuvre disponible et/ ou coût lié à l'engagement de personnel ; échec d'une expérience familiale préalable
Situation géographique de l'éleveur	Absence d'opportunités de livraison dans un rayon géographique donné	Effet de dominance d'acteurs déjà présents sur le marché (cas du Pays de Herve) ; absence de possibilités d'écoulement en vente directe
Vision que l'agriculteur a de lui-même et compétences acquises	Frein psychologique au départ de la laiterie conventionnelle (conception de sécurité associée à une telle situation)	Poids du modèle d'exploitation dominant ; Absence de compétences en termes de valorisation des produits

Tableau 13 : exposé des facteurs de succès évoqués par les acteurs interrogés dans l'exploration d'une trajectoire de niche

Type de facteur de succès	Facteurs de succès propres aux livreurs de lait	Facteurs de succès propres à la transformation à la ferme
Facteurs d'attitude	Rigueur vis-à-vis des exigences des fromagers ; souplesse et inventivité vis-à-vis adaptations à effectuer dans l'exploitation	Rigueur ; souplesse ; inventivité ; motivation ; capacité d'initiative ; capacité de collaboration ; créativité ; solidité personnelle, notamment sur le plan des négociations commerciales
Facteurs d'organisation	Infrastructures de traite suffisamment modernes pour pouvoir garantir le respect des normes d'hygiène de traite	Organisation des tournées de récolte (réalisation de gains énergétiques sur le réchauffage du lait lorsque celui-ci n'est pas nécessaire) ; gestion des compétences (formation personnelle ou appui d'une personne-ressource) ; gestion de la main-d'œuvre (appui, même partiel, des membres de la famille) ; mobilisation d'un réseau de contacts pouvant déboucher sur une logique d'association ; diversité des débouchés ; existence d'un réseau d'écoulement adapté aux productions de niche
Facteurs contribuant à un ressenti positif	Différentiel de rémunération avec le circuit conventionnel ; satisfaction vis-à-vis des aspects relationnels avec le transformateur de niche ; satisfaction vis-à-vis du produit fini développé par le transformateur	Le retour positif des consommateurs vis-à-vis des produits développés
Facteurs influençant le succès de la production		La fraîcheur et la qualité du lait (qualité sanitaire et qualité de composition) ; l'environnement d'affinage (doit être suffisamment humide)
Facteurs contribuant à octroyer un potentiel de débouché au produit		Les qualités et la valeur ajoutée du produit au niveau du goût ; les qualités de présentation du produit ; son origine fermière et son origine géographique

Discussion

Introduction

Les résultats détaillés dans la partie précédente de ce mémoire mettent en évidence des éléments caractéristiques du système conventionnel et de la niche étudiée, que nous nous proposons de discuter ici. Notre approche à cet égard est essentiellement analytique dans un premier temps. Elle vise à mettre les résultats obtenus en perspective avec la littérature scientifique existante. Dans un second temps, nous nous positionnerons à une échelle systémique. Nous viserons à proposer des aménagements susceptibles d’octroyer des perspectives d’avenir aux alternatives étudiées. Nous adopterons enfin dans un troisième temps une posture méthodologique visant à définir en quoi la mobilisation des cadres théoriques utilisés était pertinente pour l’étude réalisée.

I. Approche analytique des réalités étudiées et mise en perspective avec la littérature existante

L’approche analytique réalisée ici parcourt les réalités illustrées dans les résultats de manière transversale. Nous aborderons dans un premier point les réalités associées au système conventionnel. En particulier, ce que ces réalités impliquent vis-à-vis du développement des alternatives étudiées sera mis en évidence, y compris en termes de spécificités régionales. Un second point sera consacré à une discussion relative aux caractéristiques des alternatives étudiées. Nous viserons dans ce point à mettre en perspective ce qui semble différencier ces alternatives du système conventionnel. Enfin, un troisième et dernier point s’intéressera aux réalités individuelles que la diversité des profils rencontrés suggère. Ce troisième point proposera une typologie des acteurs mobilisant certains éléments issus des points précédents de la discussion.

L’approche analytique réalisée ici évolue d’une perspective générale à une perspective particulière, selon une dimension de progression pyramidale renversée que nous représentons ci-dessous.

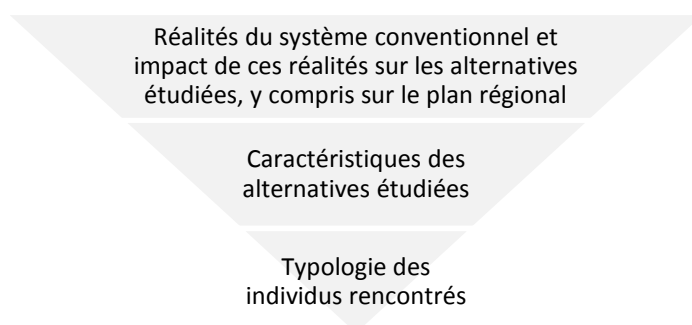


Figure 9 : présentation de la progression pyramidale de notre approche analytique

1. Réalités associées au système conventionnel de transformation et de consommation des produits laitiers et impact sur le développement des alternatives étudiées

1.1. Réalités du système conventionnel

Si l'on part de la description du système conventionnel, tel qu'elle est réalisée par les acteurs, on peut remarquer une forte cohérence. Cette cohérence se marque tout d'abord dans la construction du système de production de denrées alimentaires. Elle se marque également dans les mentalités des acteurs du système, des producteurs aux consommateurs. Elle se traduit enfin dans les politiques publiques menées.

Nos résultats ont montré une évolution conjointe entre la concentration du système de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires et l'évolution des exploitations vers des modèles en accord avec les besoins de ce système. Au-delà de l'inconfort de leur situation dans un tel système, la vision que les agriculteurs ont d'eux-mêmes semble évoluer de manière dialectique avec cette construction. Les résultats montrent en effet que les agriculteurs interrogés ont la plupart du temps une définition d'eux-mêmes qui se cantonne à une fonction simple et unique de livreur de lait. La livraison à une laiterie conventionnelle est associée à une notion de normalité et de sécurité qui ne semble remise en cause que par une minorité d'éleveurs. Le système de formation agricole lui-même, de même que les systèmes de conseil et de représentation semblent évoluer selon une logique similaire. Le consommateur, quant à lui, semble rester consciemment captif des systèmes de distribution conventionnels, du moins dans les régions considérées dans notre étude. La dimension pratique de facilité d'approvisionnement semble primer sur toute autre considération et cette mentalité est cohérente avec le système qui la sous-tend.

Cette cohérence est également présente dans la définition des politiques publiques de soutien aux producteurs laitiers. Les actions menées en faveur de systèmes de production locaux et équitables, que ce soit dans le cadre de « La Bande des Félaits », évoqué dans la partie bibliographique, ou dans le cadre du projet « Laitherbe » mené par la fromagerie Herve Société, s'inscrivent dans la logique de fonctionnement du système agro-industriel.

La cohérence constatée du système conventionnel est en accord avec le cadre conceptuel d'étude des transitions de systèmes détaillé au point II.1 de la revue bibliographique de cet exposé (Geels & Schot, 2007; Hans de Haan & Rotmans, 2011). L'on retrouve dans cette cohérence les caractéristiques associées aux régimes socio-techniques : la stabilité systémique et l'équilibre des trajectoires des acteurs en accord avec les voies balisées par cette stabilité systémique.

1.2. Implication des réalités du système conventionnel sur la niche étudiée

La niche étudiée ne se développe pas dans un environnement vierge. Nos résultats ont montré à de nombreuses reprises à quel point la niche était forcée de composer avec les réalités du système agricole, commercial et normatif au sein duquel elle se développe. Ceci va dans le sens des propos développés par Smith et al. (2010). Les réalités du système dominant contraignent la niche dans son potentiel de développement et génèrent des effets de *path-dependency* et de *lock-in* – ou verrouillages - tels que définis dans la partie bibliographique de cet exposé (section II.1) sur base de Sutherland et al. (2012).

Nous avons identifié, dans le cadre de cette étude, des verrouillages agissant à trois niveaux :

- La définition du modèle d'exploitation privilégié par les éleveurs ;
- Le choix d'explorer ou non une voie alternative telle que celles étudiées ici ;
- Les conditions de production et les possibilités de valorisation des produits de niche.

1.2.1. Verrouillages influençant le modèle d'exploitation privilégié par les éleveurs

Nous avons mis en évidence dans nos résultats des verrouillages influençant les modèles d'exploitation privilégiés par les éleveurs. Sous l'influence des conceptions transmises par les établissements d'enseignement notamment, les éleveurs s'orientent de manière prioritaire vers des modèles d'exploitation intensifs et vers une augmentation en taille des exploitations. Les politiques de fourniture de lait menées par les laiteries conventionnelles renforcent en outre cette orientation. Les verrouillages à ce niveau sont directement liés à l'organisation du système conventionnel, en ce compris dans ses systèmes d'apprentissage. Les verrouillages sont également culturels et se manifestent dans les propos tenus par les acteurs. Un acteur (L7) nous a confié la suspicion qui avait entouré la mise en place de pratiques différenciées sur son exploitation, de la part des agriculteurs voisins et de la part de ses propres parents. Il n'était pas concevable pour ces personnes que l'acteur interrogé puisse développer avec succès une alternative au modèle conventionnel de gestion de l'exploitation et du bétail. Selon le même état d'esprit, les petites exploitations ne survivent en Haute Ardenne d'après un acteur interrogé (AT5) qu'en raison des primes publiques supplémentaires qu'elles mobilisent. L'on retrouve ici la rémanence de références culturelles fortement axées sur l'importance de la production agricole comme étalon d'appréciation de la valeur de l'agriculteur, telles que cela a été mis en évidence par Burton & Wilson (2006) et Lamine (2011).

1.2.2. Verrouillages jouant sur le choix d'explorer ou non une voie alternative

Nous avons mis en évidence dans nos résultats le fait que les fromagers privilégiaient une fourniture auprès d'un petit nombre d'exploitations de petites tailles, pour une question de sécurité d'approvisionnement. L'évolution des exploitations agricoles vers le modèle

décrit ci-dessus constitue dès lors un verrouillage en défaveur de l'exploration par les éleveurs des voies alternatives étudiées.

D'autres verrouillages, au-delà du modèle d'exploitation, agissent à ce niveau. Il s'agit tout d'abord de verrouillages culturels. La livraison en laiterie conventionnelle est, en effet, globalement perçue comme une situation de sécurité par opposition à la livraison à un opérateur local jugée plus risquée. Notons que ce positionnement est compréhensible dans le contexte de fort endettement caractérisant les exploitations laitières actuelles, comme le soulignait un acteur interrogé (F3). Par ailleurs, la conception, déjà évoquée ci-dessus, de l'agriculteur comme livreur de lait ne favorise pas des prises d'initiatives ou d'association dans une optique de transformation fromagère. L'on retrouve ici ce que Morgan et al. (2010) mettaient en évidence dans un cas d'étude portant sur des agriculteurs gallois et toscans : la réserve fréquemment rencontrée auprès des acteurs interrogés vis-à-vis de toute initiative dépassant les cadres de leurs compétences initiales de production.

Il existe également un verrouillage lié aux connaissances acquises par les éleveurs dans leurs systèmes de formation. Plusieurs acteurs interrogés (L2, L4, L6, L8) ont estimé ne pas avoir été dotés des compétences nécessaires à une implication dans les processus de décision de la fromagerie à laquelle ils livraient leur lait. Par ailleurs, plusieurs acteurs (AT2, AT4, L7) ont défini comme facteurs de succès des compétences qui ne sont pas spécifiques à leurs pratiques agricoles ou de transformation fromagère. Nous avons rassemblé ces compétences, dans la présentation des facteurs de succès, sous la rubrique intitulée *Facteurs d'attitude* (voyez à ce propos l'annexe 10, point 3.2.1). L'on retrouve, parmi ces compétences, ce que Marsden, Franklin, Newton & Middleton (2010) et Morgan et al. (2010) définissent comme des compétences entrepreneuriales essentielles, à savoir des compétences stratégiques (capacité de jugement et créativité), des compétences de mise en œuvre (exercice de qualités humaines en matière de collaboration et d'association) et des compétences d'organisation des ressources disponibles. Deux acteurs interrogés (AT4, L7), font explicitement référence au fait qu'ils aient acquis de telles compétences en dehors des systèmes de formation agricole proprement dit : l'un dans le cadre d'une activité syndicale ; l'autre par l'exercice d'une activité indépendante extra-agricole.

Les verrouillages agissant en défaveur de l'exploration des voies alternatives étudiées se situent également au niveau de l'organisation des systèmes de livraison par les laiteries conventionnelles. Nous avons, en effet, montré dans nos résultats que celles-ci tendaient à se montrer moins tolérantes vis-à-vis des situations où les éleveurs livraient une partie de leur production à un fromager. D'autre part, les laiteries conventionnelles se positionnent vis-à-vis des fromagers comme des partenaires à même de fournir le lait nécessaire tout en gérant les problèmes d'excédents saisonniers pouvant survenir. Nous avons montré dans nos résultats à quel point la tension liée à la gestion des livraisons de lait peut constituer une des raisons pour lesquelles un fromager abandonnera la fourniture directe auprès

d'éleveurs pour privilégier une intégration au sein du système conventionnel de fourniture de lait *via* une laiterie. A ce niveau, les contraintes exercées par le système conventionnel et les particularités de production de la niche vont dans le sens d'une conformation de la niche aux modes de fonctionnement du système conventionnel.

Enfin, un dernier verrouillage relatif au choix d'explorer ou non une voie alternative peut être retrouvé au niveau de nos résultats dans l'organisation spatiale des acteurs du système conventionnel. Au niveau du Pays de Herve, en particulier, l'implantation de la PME Herve Société et sa dominance sur le marché de production du fromage jouerait en défaveur d'une initiative individuelle de reprise de la fabrication de fromage au niveau des agriculteurs de la région, d'après un acteur (AT5) interrogé.

1.2.3. Verrouillages influençant les conditions de production du fromage et les possibilités de valorisation des produits

Les verrouillages agissant sur les conditions de production des produits sont liés à la définition des normes sanitaires et de consommation des produits. Les propos des acteurs, relayés dans les résultats, dénoncent des normes qui ne respectent pas les spécificités des productions artisanales et entraînent une lourdeur administrative importante. Le poids de ces normes jouerait un effet de verrouillage décourageant la réémergence de productions fromagères fermières.

En termes de valorisation des produits, l'organisation du marché d'écoulement des produits constitue un verrouillage. Les acteurs de niche dépendent de ces systèmes d'écoulement commerciaux conventionnels à l'instar de ce qu'avait constaté Verhaegen (2012). Ceux-ci définissent pour les acteurs de niche des contraintes et des obligations spécifiques, qui se manifestent en particulier en cas de nécessité d'écouler des volumes de produits importants. Nous avons montré dans le point 1.2.2.4 des résultats à quel point ces contraintes pouvaient engendrer une situation de risques pour un acteur de niche.

A l'instar de ce que Sutherland et al. (2012) ont identifié, les *lock-in* présentés dans les trois sous-points détaillés ci-dessus sont à la fois (i) culturels ; (ii) liés à la nature des apprentissages des acteurs ; (iii) liés au modèle d'exploitation, ce que les auteurs cités évoquent sous la dénomination d'un *lock-in* d'origine technico-financière.

Outre les trois catégories définies par Sutherland et al. (2012), nous identifions deux autres types de *lock-in*. Le premier est un *lock-in* lié à l'organisation du système conventionnel. Cette organisation comporte des cadres normatifs et des systèmes d'écoulement commerciaux qui ne sont pas adaptés aux productions de niche. Ils peuvent constituer un frein à leur émergence ou à leur positionnement plus affirmé sur les marchés. Le second *lock-in* identifié est un *lock-in* lié à la configuration spatiale du système conventionnel. La présence d'un acteur de transformation intégré dans le système conventionnel peut, par effet de mentalité ou, en raison de son importance régionale, inhiber considérablement

toute velléité de définition de trajectoires de transformation alternatives chez les agriculteurs de la région considérée. C'est notamment l'un de ces aspects qui sera analysé au point 1.3 suivant.

Les verrouillages évoqués dans le cadre de cette section sont synthétisés dans le tableau 12 présenté ci-dessous.

Tableau 14 : synthèse des verrouillages identifiés dans le cadre de cette étude

Objet du verrouillage	Nature du verrouillage	Catégorie de verrouillage
Modèle d'exploitation privilégié par les éleveurs	Conceptions transmises par les établissements d'enseignement	Verrouillage lié aux systèmes d'apprentissage
	Politique de fourniture de lait des laiteries	Verrouillage lié à l'organisation du système conventionnel
	Rémanence de références culturelles où la valeur de l'agriculteur est associée à l'importance de sa production agricole	Verrouillage culturel
Choix d'explorer ou non une voie alternative	Modèle d'exploitation non adapté aux exigences de niche	Verrouillage technico-financier
	Conception de ce qui constitue une situation de sécurité et risques attribués à l'exploration d'une voie alternative	Verrouillage culturel
	Compétences en termes de gestion et d'attitude entrepreneuriale	Verrouillage lié aux systèmes d'apprentissage
	Politique de fourniture de lait des laiteries et positionnement des laiteries vis-à-vis des fromagers	Verrouillage lié à l'organisation du système conventionnel
	Organisation spatiale des acteurs du système conventionnel	Verrouillage lié à la configuration spatiale du système conventionnel
Conditions de production du fromage et possibilités de valorisation des produits	Normes de production et de consommation	Verrouillage lié à l'organisation du système conventionnel
	Contraintes et obligations liées à l'organisation de l'écoulement des produits dans le système conventionnel	Verrouillage lié à l'organisation du système conventionnel

1.3. Spécificités régionales et potentiel de développement de niche

Notre étude a porté sur un ensemble régional présentant les mêmes caractéristiques herbagères, pour des raisons pédologiques, topographiques, climatiques et historiques. En termes d'évolution des systèmes agraires, nous avons mis en évidence dans nos résultats un contraste fort entre le Pays de Herve et la Haute Ardenne.

En ce qui concerne le Pays de Herve, l'on retrouve à ce niveau la cohérence déjà évoquée plus haut entre un ancrage fort d'un système de transformation organisé dans le cadre du système conventionnel et l'évolution des exploitations agricoles vers un modèle intensif. Cette cohérence est également très perceptible en termes de mentalité des éleveurs, allant dans le sens de la mise en évidence par Burton & Wilson (2006) de l'influence du cadre de vie sur la construction psychologique des individus. La mentalité en vigueur parmi les agriculteurs de la région se traduit tant dans la définition des parcours d'exploitation les plus rentables que dans le jugement qu'ils portent sur des exploitations de plus petite taille situées en Haute Ardenne, évoqué en section I.3 des résultats et dans le point 1.2.1 de la discussion, consacré ci-dessus aux verrouillages. Sur ce dernier point, l'on retrouve ce que Morgan et al. (2010) et Murdoch et al. (2000) soulignent, à savoir qu'à des constructions économiques sont également associées des constructions sociales définies.

En termes de potentiel de développement de niche, le maintien d'une tradition de niche de fabrication de Herve au lait cru est marginalisé. Le contexte régional ne semble pas aller dans le sens d'un développement à ce niveau. Le fait que Herve Société se positionne également sur le marché des produits fermiers et la reconnaissance que le produit a obtenu sous cette dénomination (point I.3 des résultats) en dit long sur l'ancrage du produit dans la définition de la tradition gustative wallonne, ou du moins, dans la définition que d'aucuns souhaitent lui donner.

Le projet Laitherbe mené par la fromagerie Herve Société semble constituer un cas que les auteurs qualifient de « transformation » (Geels & Schot, 2007), « adaptation » (Hans de Haan & Rotmans, 2011), ou « translation » (Verhaegen, 2012) : le système conventionnel modifie ses pratiques par adoption de pratiques de niche (Smith et al., 2010) en réponse à une variation de contexte sociétal. Ce projet est bâti de telle sorte à ce qu'il intervienne sans modification fondamentale de l'architecture du système conventionnel, en accord avec les logiques de « transformation » détaillées chez Geels & Schot (2007). Il est d'ailleurs probable qu'un tel projet renforcera la capture du marché par Herve Société. On peut néanmoins imaginer que la revalorisation d'un produit différencié puisse, sous certaines conditions, stimuler un regain d'intérêt pour des fromages de Herve au lait cru développés dans le cadre de pratiques de niche.

Par contraste avec le Pays de Herve, la Haute Ardenne présente un tableau nettement différencié. A la relative homogénéité constatée au Pays de Herve, on peut en effet opposer l'hétérogénéité de la Haute Ardenne. Cette hétérogénéité se manifeste au niveau de l'ancrage relatif des laiteries conventionnelles et des entreprises de niche et au niveau des modèles d'exploitations agricoles présents. La Haute Ardenne présente une évolution agricole historiquement différenciée du Pays de Herve, caractérisée par une tendance moindre à l'intensification des exploitations. On peut notamment faire le lien entre cette évolution historique et les caractéristiques de pluviométrie et de températures de cette région, peu favorables au développement de systèmes laitiers intensifs axés sur des cultures fourragères à forte valeur énergétiques. Une telle configuration régionale constitue, d'après plusieurs auteurs un cadre favorable au développement de systèmes alternatifs. De telles régions maintiennent en effet une hétérogénéité portant en elle les conditions écologiques de développement de tels systèmes (Morgan et al., 2010; Murdoch et al., 2000).

La mise en perspective des spécificités respectives du Pays de Herve et de la Haute Ardenne permet d'approcher les réalités spatiales de l'évolution des systèmes agro-alimentaires. Les résultats obtenus ici suggèrent un cadre pouvant évoluer à l'avenir vers une différenciation spatiale accrue entre des modèles régionaux contrastés, à l'instar de ce que Mather et al. (2006) évoquent. Nous étudierons, dans la seconde partie de cette discussion consacrée à l'évaluation systémique, quelle prise en compte différenciée cette réalité peut suggérer s'il s'agissait de définir des politiques publiques en faveur des systèmes alternatifs.

Dans cette partie consacrée aux spécificités de développement régional de niche, nous souhaiterions évoquer brièvement une troisième région faisant l'objet de particularités en termes de développement régional de niche. Il s'agit de la périphérie proche de la ville de Liège, où se situe un acteur interrogé ayant réalisé de la transformation à la ferme (AT3). Les particularités de cette région ne sont pas liées à ses spécificités en termes de développement agricole qui la différencieraient de la Haute Ardenne. La distinction entre les deux régions se situe en termes d'accès au marché. D'après nos résultats, la périphérie proche de la ville de Liège semble à même de développer un réseau intégré de production et de consommation bâti sur la réceptivité des consommateurs des centres urbains à des valeurs de consommation alternatives. Cela ouvre la voie, selon Marsden & Sonnino (2012), à la définition de systèmes alternatifs relocalisés, gommant la séparation traditionnelle entre espaces de production intensifs et espaces de consommation. Les producteurs de Haute Ardenne rencontrés dans le cadre de ce travail n'ont pas rencontré auprès des consommateurs locaux la même réceptivité, avec en corollaire la nécessité d'explorer des circuits longs d'écoulement de leurs produits.

Cette réalité contrastée entre la Haute Ardenne et la région péri-urbaine liégeoise confirme la nécessité de considérer le développement d'une niche dans tous les aspects de

spécificités subrégionales, allant jusqu'à la prise en compte de la différenciation psychologique des profils de consommateurs.

L'intérêt lié à la présence de régions telles que la périphérie liégeoise et la Haute Ardenne au niveau de notre champ d'étude est que ces régions présentent une situation de cohabitation entre le système conventionnel et des initiatives de niches. Cette cohabitation permet d'approcher le développement de la niche en questionnant la réalité des frontières et des interactions entre la niche étudiée et le système conventionnel. La pertinence d'un tel questionnement a été soulignée par Smith et al. (2010) et Sonnino & Marsden (2006). Nous apporterons des éléments de réponse à ce questionnement dans le point suivant, consacré à l'étude des caractéristiques de la niche.

2. Caractéristiques de la niche étudiée

Si l'on s'intéresse au développement de la niche proprement dit, au-delà des spécificités régionales évoquées dans le point précédent, plusieurs points d'analyse peuvent être abordés. L'objectif de cette sous-section est : (i) d'aborder ces points au regard de ce qui semble a priori différencier la niche du système conventionnel ; (ii) de discuter le caractère effectif ou non de cette différenciation.

Nous nous intéresserons en premier lieu aux spécificités de trajectoires des exploitations agricoles au sein de la niche. Le caractère protecteur éventuel de la niche à cet égard sera discuté. Nous aborderons en second lieu le positionnement de la niche étudiée sur les marchés. En particulier, nous établirons une discussion autour des univers de justification maniés par les acteurs de niche dans la définition de la qualité de leurs produits. Les compromis qu'ils effectuent à ce niveau, en raison des réalités au sein desquelles la niche se développe, seront mis en évidence. Nous nous poserons, en troisième lieu, la question de savoir si la niche constitue un espace protégé des fluctuations et des évolutions des marchés mondiaux. Enfin, nous établirons en quatrième lieu une discussion sur la structuration de la niche, c'est-à-dire sur le degré de développement d'une organisation et de modes de pensée propres.

2.1. Trajectoires d'exploitation et typologie des exploitations au sein de la niche

En contraste avec les tendances constatées au niveau du système conventionnel, on peut remarquer que les systèmes de niche étudiés n'encouragent pas la croissance en taille des exploitations. Par ailleurs, la stabilité et le niveau de rémunération octroyée aux éleveurs semblent les préserver de ce que certains acteurs interrogés ont décrit comme une fuite en avant dans le chef des éleveurs du circuit conventionnel : augmenter son cheptel pour dégager, en prévision des chutes des cours du lait, une marge suffisante à sa propre survie.

Selon nous, le confort des éleveurs dans les circuits fromagers étudiés n'est pas uniquement lié à la stabilité et à la hauteur des rémunérations. Il est aussi lié au fait que le système d'exploitation des éleveurs est capable, sans surcoût excessif, de répondre aux exigences de ce circuit fromager, notamment la nécessité de soutenir une forte production en hiver. Plusieurs acteurs interrogés (L5, L6, L7) associent cette absence de surcoût à une gestion différenciée. Cette gestion se caractérise par des pratiques d'autonomie sur le plan de la gestion des ressources, associées à des performances modérées des cheptels et un grand soin à la qualité des ressources fourragères récoltées.

Nos résultats montrent que ces pratiques entraînent chez plusieurs acteurs une plus grande sécurité sanitaire du cheptel. Ceci répond aux souhaits et aux exigences des fromagers sur le plan de la qualité sanitaire du lait : un bétail qui n'est pas poussé à l'extrême en termes de rentabilité du lait sera plus robuste vis-à-vis des infections risquant de contaminer le lait avec des microorganismes défavorables à la production fromagère (nous nous référons à ce propos à l'annexe 9).

Par rapport aux éléments évoqués ici, une hypothèse pourrait être posée : existe-t-il une dimension systémique à l'évolution des pratiques agricoles ? Un système de valorisation et d'écoulement donné soutiendrait davantage certaines évolutions en leur donnant un sens qui dépasse le simple conseil d'efficience économique de telles pratiques à l'échelle de l'exploitation. Nos résultats dégagent à tout le moins une piste à cet égard.

2.2. Positionnement des alternatives sur les marchés

Rejoignant ce qui a déjà été mis en avant dans les points un et deux de cette discussion, les alternatives étudiées se développent, en termes de marchés, dans un univers régi par les besoins et les codes du système conventionnel. Au niveau des enjeux de communication aux consommateurs, nous avons mis en évidence, dans le point I.2.2.6 des résultats, que les acteurs se justifient essentiellement par rapport à des univers de qualité *domestique* (qualité associée à l'origine localisée du produit et à ses modes de fabrication) et *civique* (qualité associée aux valeurs humaines portées par la chaîne de production et d'écoulement des produits) (Murdoch et al., 2000 sur base de Boltanski & Thevenot, 1991). En pratique, cependant, nous avons montré, dans le point I.2.2.7 des résultats, que les acteurs de niche étaient forcés d'effectuer un compromis avec le système au sein duquel ils évoluent. En effet, pour certains acteurs interrogés, les possibilités d'écoulement des produits se basent essentiellement sur une justification *marchande* : c'est bien la supériorité des produits en termes de qualité gustative qui justifie leur écoulement à un prix rémunérateur dans les circuits spécialisés ou les circuits plus génériques.

On peut confronter cette réalité de compromis à l'importance de l'ancrage local des systèmes production et de consommation de niche étudiés. Pour définir les caractéristiques des systèmes alimentaires alternatifs, Murdoch et al. (2000) et Sonnino &

Marsden (2006) utilisent le terme générique « embeddedness ». Ce terme qualifie ce qui différencie les systèmes alternatifs du système conventionnel : l'ancrage dans un territoire, la potentialisation et la valorisation des ressources naturelles et sociales dudit territoire, tant en termes de production, d'écoulement que de consommation. Nos résultats ont mis en évidence une expérience de commercialisation péri-urbaine où l'ancrage local allait bien de la production elle-même à une démarche de consommation différenciée. Les consommateurs-types identifiés par l'acteur répondaient en effet aux types « inquiet » et « engagé » identifiés dans la partie I.2.2.6 des résultats. Face à ces consommateurs, l'acteur a pu se positionner en accord avec les justifications *domestiques* et *civiques* évoquées ci-dessus. La dimension de compromis en faveur d'une justification *marchande* n'a pas été évoquée par l'acteur concerné. A l'inverse, en ce qui concerne les acteurs de niche situés en Haute Ardenne, l'absence d'ancrage local de consommation a été soulignée à de nombreuses reprises. Le système de niche développé en Haute Ardenne présente bien des caractéristiques « d'embeddedness » en termes de production mais cette dimension est absente des attitudes des acteurs d'écoulement et de consommation dans cette région. Le fait de se positionner sur un registre de qualité gustative supérieure, en accord avec la justification *marchande* évoquée ci-dessus, permet à ces acteurs d'explorer un réseau d'écoulement spécialisé géographiquement étendu. Ceci semble être, dans ce contexte, une nécessité en termes de survie.

Plusieurs auteurs (Deverre & Lamine, 2010; Verhaegen, 2012) font écho d'une critique sociale relative aux systèmes alimentaires alternatifs : ceux-ci ne constitueraient dans les faits qu'une réalité associée à un marché segmenté. Les systèmes alimentaires alternatifs joueraient, pour la partie la plus aisée de la population, une fonction d'échappatoire temporaire aux réalités du système agro-industriel. Un acteur (F2) a tenu des propos allant dans ce sens à propos des détaillants spécialisés en fromages et du public qui fréquentait de tels établissements. A ce propos, plusieurs acteurs interrogés (L5, L7, AT4) se sont positionnés de manière critique vis-à-vis de l'attitude du consommateur. Le faible ancrage de consommation des produits de la niche dans la population, en particulier dans la population locale de la Haute Ardenne, est, pour ces acteurs, davantage une question de conscience et d'habitudes de consommation que de moyens financiers.

En termes de potentiel d'écoulement, un élément semble à ce jour sous-exploité, non seulement au niveau des acteurs de niche, mais également à l'échelle des pouvoirs publics régionaux : la valorisation des produits de niche dans le cadre d'un développement rural et touristique régional. Si celui-ci est conçu selon une logique éco-économique d'« embeddedness », les productions de niche peuvent à la fois sous-tendre un tel développement et en bénéficier (Kitchen & Marsden, 2009; Murdoch et al., 2000). Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la Haute Ardenne. Plusieurs acteurs interrogés (AT2, AT4) soulignent en effet qu'une telle origine géographique est un argument porteur, notamment auprès des consommateurs flamands.

2.3. Discussion relative au caractère protecteur de la niche

La littérature relative aux transitions définit la niche relativement à son caractère protecteur. La niche constituerait un espace favorable au maintien ou au développement de pratiques qui ne sont pas susceptibles de se maintenir en dehors de l'univers de la niche et seraient disqualifiées dans le système conventionnel (Hassink et al., 2013; Smith et al., 2010).

Nous souhaiterions, dans ce point, discuter du caractère protecteur de la niche, et ce, sur deux plans : (i) la protection effective que la niche offre en termes de rémunération vis-à-vis des fluctuations des cours du lait au niveau des marchés mondiaux ; (ii) la protection effective que la niche offre en termes d'équilibre des relations de négociation entre acteurs.

Pour analyser cette double question complexe, nous proposons de repartir des spécificités propres aux alternatives étudiées au niveau relationnel, détaillées dans le point II.3 des résultats. En ce qui concerne les livreurs de lait en particulier, ceux-ci ont témoigné de l'existence de relations différenciées avec l'entreprise livrée par rapport aux relations dans les laiteries conventionnelles. Les propos des acteurs interrogés rejoignent la description faite dans la littérature des spécificités de relation des systèmes alimentaires alternatifs : une logique d'interaction de type « face-to-face » ; une définition associative de l'effort de production (Sonnino & Marsden, 2006) ; un bien-être associé aux conditions de travail différenciées que ce contexte procure (Deverre & Lamine, 2010). D'après les acteurs interrogés, la négociation directe du prix du lait avec le transformateur de niche garantit un prix plus équitable. Le caractère équitable de la négociation vient de ce qu'elle est basée sur une réciprocité mutuelle plus grande dans les besoins que les deux protagonistes de la relation, à savoir l'éleveur et le transformateur de niche, ont l'un de l'autre.

Si l'on s'intéresse au prix des produits, on peut considérer que la rémunération du transformateur, dans le cadre des alternatives étudiées, est liée à la disposition du consommateur à dépenser davantage pour des produits différenciés, que ce soit par une motivation liée aux univers *domestique*, *civique* ou *marchand* décrits plus haut. Par ricochet, la justification liée à la plus grande rémunération accordée par le transformateur à l'éleveur peut embrasser les univers décrits ou, au contraire, se limiter à une justification purement *industrielle* (Murdoch et al., 2000) : la hauteur de rémunération est justifiée par le fait que le lait réponde à des exigences spécifiques et mesurables en termes de qualité sanitaire et de composition.

Hormis quelques débouchés de niche spécifiques tels que les circuits courts, les circuits spécialisés et les marchés, on constate, sur base des résultats, que la tension liée aux fluctuations du marché mondiale est présente au niveau des transformateurs de niche. Elle se manifeste de manière nette dès lors que les transformateurs produisent des volumes qui ne peuvent simplement être écoulés via des marchés ou des détaillants spécialisés.

Ceci les positionne *de facto* dans le cadre d'un écoulement en grande distribution. Les fluctuations des prix des denrées sont alors susceptibles de les affecter. Ces fluctuations sont naturellement amorties dans la mesure où le fromage constitue un produit transformé. Les produits transformés ne sont affectés que de manière retardée et amortie par les cours mondiaux (SPF Economie, 2009). Cependant, un fromager de niche qui se positionne sur le marché conventionnel s'expose à devoir répercuter ces fluctuations au niveau de la rémunération qu'il octroie à ses producteurs. Le caractère protecteur de la niche pour le livreur de lait sera alors basé de manière minimale sur les deux dimensions suivantes : (i) l'équilibre de négociation avec le transformateur de niche ; (ii) le fait que le livreur de lait fournisse un lait de qualité supérieure, selon la justification de type *industrielle* évoquée ci-dessus. Lorsque les livreurs de lait eux-mêmes se positionnent à l'échelle du marché conventionnel, comme c'est le cas pour la coopérative Biomelk, la justification *industrielle* semble être la seule voie exploitable à même de leur garantir une rémunération décente. Biomelk a, à ce niveau, effectué un compromis entre ses propres valeurs de juste rémunération et l'espace mobilisable en termes de marché. Ceci a été appuyé par Dumont (2013) à propos d'autres acteurs de niche du secteur laitier belge.

Nous avons identifié deux cas, dans nos résultats, montrant, à l'instar de ce que Verhaegen (2012) met en évidence, que les rapports de négociation entre acteurs de niche sont susceptibles d'être déséquilibrés et de conduire à une situation de domination d'un des protagonistes. Le premier cas concerne les rapports entre un petit transformateur interrogé et la structure Biomelk. Le différentiel de taille entre l'un et l'autre semble définir des rapports qui ne sont pas entièrement favorables au petit transformateur. Le second cas est lié à la structure coopérative d'un transformateur considéré dans le cadre de notre étude. Nous avons montré dans nos résultats (section II.3.2) que cette structure coopérative répondait à un montage similaire à celui en vigueur dans les laiteries conventionnelles. Ce montage rend *de facto* les éleveurs coopérateurs vulnérables en termes de pouvoir de décision, et par extension, de négociation. La situation de cette coopérative fromagère est emblématique, selon nous des frontières parfois étroites pouvant exister entre les niches et les systèmes conventionnels au sein desquels elles se développent (Sonnino & Marsden, 2006).

La réflexion menée ici montre à quel point le caractère protecteur de la niche reste lié à la construction du système de niche proprement dit, en particulier à l'équilibre de taille entre acteurs. La réflexion menée ici montre également que la niche subit, dans la définition de son caractère protecteur, les contraintes du système conventionnel. Le positionnement qu'elle établit sur les marchés la force à faire des compromis de valeur et à définir la rémunération accordée aux éleveurs sur des critères *industriels* minimaux. Notons que, ce que l'on peut voir comme une fatalité peut aussi être considéré comme un potentiel. La niche étudiée, de par ses caractéristiques, est capable de se positionner sur les marchés conventionnels, en raison du fait qu'elle soit capable d'y exploiter un segment. Murdoch et al. (2000) y voient un potentiel de développement positif dans la mesure où la niche est

alors susceptible de se développer au-delà d'un ancrage purement local pouvant être limitatif, y compris en termes de légitimité.

2.4. Evaluation de l'état de structuration de la niche

Ce dernier point consacré à la situation de la niche vise à évaluer dans quelle mesure la niche étudiée se présente comme un ensemble structuré. La notion de structuration fait référence au développement d'une pensée, d'une organisation, de modes de transmission de pensée et d'une culture propre au sein de la niche, qui la distinguerait du système conventionnel (Hans de Haan & Rotmans, 2011). La question de la définition des frontières de la niche peut également être posée à cet égard.

La niche étudiée semble remarquablement peu structurée dans son état actuel de développement. Deux éléments plaident en faveur de cette hypothèse : (i) la grande hétérogénéité constatée au sein des acteurs, en termes de vision d'eux-mêmes, de logique d'implication et de participation ; (ii) l'absence de logique d'organisation des acteurs en faveur de la défense de leurs propres intérêts ou en faveur de la transmission de connaissances spécifiques.

En termes d'hétérogénéité de mentalité, nous avons mis en évidence, dans nos résultats, une grande divergence de points de vue entre les acteurs interrogés sur la conception du métier et la place de l'éleveur ; sur l'établissement de logiques participatives ; sur la vision que les acteurs avaient des logiques de concurrence. En ce qui concerne la conception du métier et la place de l'éleveur, de nombreux acteurs interrogés ne se démarquent pas fondamentalement de la vision conventionnelle décrite dans nos résultats et également relayée par Morgan et al. (2010). Cette vision associe l'éleveur à une « simple » fonction de livreur de lait. L'éventualité d'une plus grande implication au sein des entreprises de transformation de niche est rejetée par ces acteurs, en partie pour des questions de temps et de compétences, mais également en vertu de la rémanence d'une telle vision parmi les éleveurs interrogés.

En ce qui concerne les transformateurs de niche, on constate également une hétérogénéité de mentalité. Cette hétérogénéité concerne le développement d'associations et la manière de concevoir la concurrence entre acteurs. L'idée de partage des connaissances et de l'expertise en vue de la constitution d'un réseau d'acteurs rebute certains acteurs et ne pose pas de problèmes à d'autres. Notons qu'un acteur (AT4) nous a surpris dans ses conceptions en la matière. Cet acteur présentait une grande différenciation avec la mentalité du système conventionnel dans ses conceptions des rapports de concurrence. L'idée de former d'autres transformateurs ne lui posait fondamentalement pas de problèmes. En revanche, l'idée de réaliser des associations entre acteurs le rebutait fondamentalement, et cet acteur a évoqué à ce propos la nécessaire responsabilité individuelle que chacun devait exercer dans ses actions professionnelles. On retrouve donc chez un même acteur de niche un détachement fort

des logiques de pensée du système conventionnel sur certains aspects, tout en constatant le maintien de certains traits de ces logiques sur d'autres aspects.

L'environnement de niche étudié se différencie donc, selon les individus et selon les thèmes abordés, plus ou moins fortement des rôles attribués aux individus et des logiques en matière de concurrence et d'association prévalant dans le système conventionnel. Ceci rejoint ce que Verhaegen (2012) constatait en la matière. Il n'y a pas d'homogénéité de niche à cet égard.

Une logique de structuration plus importante entre acteurs, qu'il s'agisse d'éleveurs et/ou de transformateurs, présenterait des bénéfices que les acteurs reconnaissent, tant en termes d'organisation que de défense des intérêts. Sur le plan organisationnel *stricto sensu*, une plus grande structuration permettrait de dépasser certains écueils identifiés par les acteurs, en particulier les difficultés de gestion du temps de travail. Par ailleurs, les acteurs de niche sont confrontés à des enjeux spécifiques, par exemple dans la gestion du cadre sanitaire normatif, qui justifieraient la défense commune de certains intérêts.

Les préoccupations évoquées au paragraphe précédent appellent de manière inévitable la question de savoir sur quelles bases la niche se définirait. Savoir, même de manière plus ou moins flottante, avec qui s'organiser et quels intérêts défendre, semble être un questionnement important à ce niveau. Un des enjeux les plus criants semble être à ce niveau la revalorisation des productions au lait cru et des modes de production traditionnels vis-à-vis des cadres normatifs de production et de commercialisation des produits. En termes d'organisation et de définition de l'identité de niche, les résultats (section II.3.3) suggèrent qu'une recherche doit être menée sur ce qui caractérise les productions de terroirs de l'ensemble régional étudié. Il semble, en effet, y avoir un potentiel de revalorisation d'une certaine unité originelle et d'une tradition sur le plan des recettes. Nous en appelons à l'ouverture d'un nouveau champ de recherche sur ce plan, alliant histoire, anthropologie, sociologie et sciences agronomiques.

L'organisation des acteurs, autour des questions d'identité et de défense commune des intérêts constitue une étape essentielle. Ce processus ouvrirait la voie à davantage de visibilité institutionnelle et politique de la niche. L'importance d'une telle évolution pour l'avenir de la niche a été mis en évidence par Sonnino & Marsden (2006). La nécessité de prendre en compte les spécificités locales en termes de mentalité dans un tel processus a été soulignée par Morgan et al. (2010).

En termes commerciaux, il semble important que la niche développe une structuration basée sur la constitution d'un réseau propre d'écoulement des produits. C'est tout un réseau alternatif qui doit se constituer à cet égard, comme le soulignait Murdoch et al. (2000).

Les structures associées à la production bio semblent à ce jour avoir joué un rôle substitutif à la structuration de la niche étudiée, par le rôle de mise en contacts que ces structures semblent favoriser entre individus. Cet effet favorable est lié au fait que la participation au label bio offre des opportunités de contact spécifiques entre agriculteurs et entre agriculteurs et transformateurs, comme l'illustrent nos résultats à plusieurs reprises. L'effet-réseau du bio comme espace de déploiement des activités de niche confirme l'importance de ce facteur de mise en réseau dans le succès des transitions, tel que mis en avant par différents auteurs (Lamine, 2011; Morgan et al., 2010; S. M. Smith et al., 2013; Sutherland et al., 2012). Cette réalité plaide pour des actions favorisant une plus grande structuration des acteurs de niche. Elle pose également la question de l'importance des interactions et des synergies possibles entre alternatives différenciées.

3. Analyse du profil des individus rencontrés : proposition d'une typologie des acteurs

L'analyse des caractéristiques de niche, réalisées ci-dessus, a évoqué la forte hétérogénéité constatée parmi des acteurs de niche dans leur conception d'eux-mêmes et leurs rapports à autrui. En particulier, parmi les éleveurs, il est apparu dans nos résultats qu'il existait une grande hétérogénéité. Cette hétérogénéité se manifeste tant sur le plan de la motivation les animant dans leur participation de niche que sur le plan des conceptions que ces éleveurs ont de leur métier.

Cette constatation a fait écho dans notre réflexion à l'attention forte portée, dans la littérature consacrée aux transitions, au rôle qu'y jouent les individus comme « agents » de transition (Hassink et al., 2013; Klerkx et al., 2010). Sur le plan conceptuel, il existe différents cadres d'analyse permettant d'approcher le rôle des agents dans les transitions. Selon les cadres conceptuels, l'importance des interactions entre individus et l'influence de l'environnement dans la définition que les individus ont d'eux-mêmes sont plus ou moins mis en avant (Geels, 2010, 2011).

Nous souhaiterions, dans le cadre de cette troisième et dernière partie analytique, mobiliser les cadres conceptuels qui permettent d'approcher la complexité du rôle et de la psychologie des individus comme agents de transition. Notre objectif est de proposer une typologie des agriculteurs reflétant l'hétérogénéité que nous avons rencontrée dans nos résultats.

Nous détaillerons tout d'abord ici les cadres conceptuels mobilisés. Nous exposerons ensuite la typologie établie sur base de ces cadres conceptuels.

3.1. Détail des cadres conceptuels mobilisés

Se centrant sur l'agriculteur en tant qu'individu, une approche issue de la psychologie sociale a exploré les différentes facettes constitutives de l'identité de l'agriculteur comme

un ensemble hiérarchisé. En fonction du contexte au sein duquel cet agriculteur évolue, la hiérarchie entre les différentes facettes de l'identité de l'agriculteur est susceptible d'être modifiée (Burton & Wilson, 2006). Ces différentes facettes sont détaillées dans le tableau 15 présenté ci-dessous.

La variété des approches possibles qu'un agriculteur peut avoir vis-à-vis des opportunités de modification de trajectoire, qu'il s'agisse de voies de valorisation de ses produits ou de modes de gestion de l'exploitation, a été explorée dans un double cas d'étude portant sur des agriculteurs gallois et toscans (Morgan et al., 2010). La vision que les agriculteurs ont d'eux-mêmes, l'importance des compétences entrepreneuriales nécessaires à l'exploration de voies alternatives et l'influence de l'environnement sur la construction de ces deux paramètres sont des facteurs-clefs identifiés par les auteurs précités et par Marsden et al. (2010). Ces facteurs sont, d'après les auteurs, explicatifs des choix posés par les agriculteurs. Ces concepts sont détaillés dans le tableau 16 présenté ci-dessous.

La transition effective réalisée par l'agriculteur dans le cadre de son exploitation a été étudiée dans sa dynamique temporelle et sa robustesse, en lien avec le profil psychologique dudit agriculteur (Lamine, 2011). L'importance de la prise de conscience individuelle vis-à-vis de certaines réalités, devenant ou non chez l'individu un facteur déclencheur de transition a également été mise en évidence (Sutherland et al., 2012). Les concepts mobilisés par rapport aux trajectoires des acteurs sont détaillés dans le tableau 17 présenté ci-dessous.

Tableau 15 : typologie des acteurs - concepts mobilisés par rapport à l'image de soi des agriculteurs

Selon Burton & Wilson (2006), un agriculteur se définit selon **plusieurs identités différemment hiérarchisées selon les individus**

Type d'identité	Nature de l'identité
Producteur de biens alimentaires et gestionnaire de l'espace rural (Agricultural producer)	Identité productiviste traditionnelle où la conscience d'être un intendant de l'espace rural se maintient, en dépit de contradictions entre cette identité et les pratiques en vigueur
Entrepreneur agricole (Agribusinessperson)	Identité productiviste centrée sur l'exploitation de l'espace rural en vue d'une maximisation des profits générés et où toute notion d'intendance de l'espace est absente
Diversificateur des sources de revenu (Diversifier)	Identité basée sur la recherche de modes de production de richesse qui dépassent la production agricole elle-même
Protecteur de l'environnement (Conservationist)	Identité où la construction d'un mode de production plus respectueux de l'environnement est centrale

Tableau 16 : typologie des acteurs - concepts mobilisés par rapport à l'esprit entrepreneurial des agriculteurs

Morgan et al. (2010) définissent **deux catégories en termes d'attitude entrepreneuriale**

Catégories d'attitude entrepreneuriale	Nature de l'attitude entrepreneuriale
Attitude réactive à des modifications de contexte (Business-as-usual)	Cette attitude se définit par rapport à l'identité que l'agriculteur s'attribue. Cette identité est fortement dépendante de l'environnement au sein duquel l'agriculteur évolue
Attitude proactive dans la définition d'une stratégie de changement (Goal-Oriented)	

Morgan et al. (2010) définissent **trois compétences entrepreneuriales fondamentales.**

Compétences	Nature des compétences
La capacité à définir une stratégie en termes de développement	Capacité à définir des objectifs et des méthodes permettant d'atteindre ces objectifs ; capacité à adapter les méthodes utilisées tout au long du processus
La capacité à créer et mobiliser un réseau de contacts	Capacité à dépasser la frontière des relations directement liées à l'exercice agricole proprement dit.
La capacité à saisir des opportunités de contexte	Cette capacité semble favorisée lorsque l'acteur est intégré dans un réseau de contacts étendu

Marsden et al. (2010) identifient **trois types de compétences entrepreneuriales**

Compétences	Nature des compétences
Les compétences stratégiques (strategic skills)	Ces compétences reprennent la première et la troisième compétence essentielles identifiées par Morgan et al. (2010). Il s'agit de compétences axées sur la capacité à exercer ses capacités de jugement et sa créativité dans la définition et la mise en œuvre de stratégies
Les compétences de mise en oeuvre (process ou soft skills)	Ces compétences reprennent la seconde compétence essentielle détaillée ci-dessus. Il s'agit de compétences axées sur l'exercice de qualités humaines les rapports d'association et de collaboration
Les compétences pratiques (practical skills)	Ces compétences sont axées sur la capacité d'organisation des ressources humaines et financières mobilisées

Tableau 17 : typologie des acteurs - concepts mobilisés par rapport aux trajectoires des acteurs

Lamine (2011) et Sutherland et al. (2012) s'intéressent à la **dynamique temporelle des trajectoires de transition**. Les auteurs définissent **trois caractéristiques aux trajectoires de transition**

Caractérisation des trajectoires	Détails relatifs à la caractérisation
Une trajectoire est dynamique dans le temps	Une transition s'appuie sur des événements passés qui prennent sens dans le parcours de l'agriculteur
Une trajectoire est non linéaire	Il existe des événements agissant comme « points-pivots » qui enclenchent ou accélèrent une transition en potentialisant dans la conscience de l'agriculteur des événements passés a priori anodins
Une trajectoire est déterminée par le réseau	Le réseau social et professionnel agit favorablement ou non dans le sens d'une transition

Lamine (2011) et Sutherland et al. (2012) identifient **deux types de trajectoires de transition**

Type de trajectoire	Détails explicatifs
Une trajectoire opportuniste	Une trajectoire opportuniste s'appuie sur des motivations essentiellement économiques. Elle est le plus souvent réversible
Une trajectoire robuste	Une trajectoire envisage la transition dans une logique de changement systémique complexe en termes de motivation. Elle est susceptible de créer un effet de dépendance au chemin favorable au maintien de l'agriculteur dans cette voie

Sutherland et al. (2012) identifient **deux types de facteurs déclencheurs aux transitions**

Type de facteur déclencheur	Nature du facteur déclencheur
Des impératifs	Exercent une pression négative sur l'agriculteur et peuvent initier chez cet agriculteur une réflexion sur les transitions à effectuer
Les facteurs d'opportunité	Expriment un potentiel de développement pour l'agriculteur pour autant que celui-ci prenne conscience qu'il s'agisse d'opportunités

Sutherland et al. (2012) identifient **trois types de verrouillages influençant les trajectoires des individus**

Type de verrouillage	Nature du verrouillage
Le lock-in technico-financier	Lock-in lié à l'importance des investissements dans une orientation technique donnée
Le lock-in culturel	Lock-in lié à la conception de soi-même et au rendu d'image que le monde extérieur offre en miroir
Le lock-in de connaissance	Lock-in lié à l'absence de compétences

3.2. Aperçu de la typologie réalisée

La typologie réalisée ici est tant une typologie d'individu que de contexte, en ce sens qu'elle replace les profils rencontrés dans le cadre de notre étude en rapport avec le contexte au sein duquel ces profils évoluent.

Nous avons défini trois cas typologiques sur base de nos observations.

3.2.1. Premier cas typologique : logique d'intensification

Le premier cas typologique s'applique tout d'abord à la situation d'un agriculteur au sein d'un environnement homogène de type agro-industriel où la seule demande extérieure qui lui parvient est celle qui concerne la production de lait à destination d'une laiterie conventionnelle. C'est notamment le cas du Pays de Herve, d'où trois acteurs interrogés sont issus. Notre typologie se base en particulier sur les trajectoires de deux de ces trois acteurs.

Ces deux acteurs avaient maintenu une activité de diversification à l'échelle de la ferme en raison d'un historique familial, pour l'un, et d'une opportunité familiale, pour l'autre. Dans les deux cas, cette activité ne s'était pas accompagnée d'une mise en réseau avec des acteurs similaires ou de l'expression d'un réel esprit d'entreprise extra-agricole. La trajectoire menée par ces acteurs semblait basée sur l'exploitation d'opportunités, davantage que sur des facteurs de ressenti définissant une situation de rupture avec le système conventionnel. Les évolutions constatées chez deux acteurs interrogés dans le cadre de ce travail ont été dans le sens d'un abandon de ces voies au profit d'une logique d'intensification agricole en accord avec le modèle dominant de la région au sein desquels ils évoluaient.

La typologie, que nous présentons sous la forme d'un schéma détaillé en figure 10 ci-dessous, postule que les interactions établies par ces deux acteurs avec leur environnement ont contribué à déterminer image d'eux-mêmes essentiellement liée aux deux premières identités définies par Burton et Wilson : *Agricultural Producer* et *Agribusiness Person* (voir le tableau 13 ci-dessus). Le milieu au sein duquel ces deux acteurs ont évolué était favorable l'intensification de leur activité de production laitière et à la croissance en taille de l'exploitation. En accord avec cette évolution, l'esprit d'entreprise de l'agriculteur ne s'est pas manifesté pas en-dehors de son activité de production agricole proprement dite. L'agriculteur a été renforcé dans ce modèle par les contacts qu'il avait avec les autres agriculteurs de sa région ayant évolué selon le même schéma, en ce compris dans les assemblées et fédérations agricoles.

L'on peut également rencontrer ce premier cas typologique au sein d'un environnement plus contrasté que l'environnement décrit ci-dessus. Parmi l'ensemble régional étudié, la Haute Ardenne et la Région Herbagère Liégeoise sont caractéristiques de cet

environnement : des modes d'écoulement conventionnels et des opportunités de niche y coexistent.

Certains acteurs issus de ces régions (F3, L3, L7) ont évoqué des situations correspondant à cette première typologie dans leur environnement proche. L'agriculteur est fortement influencé par les effets de verrouillages culturels et n'est pas susceptible de développer un esprit d'entreprise, même « business-as-usual » vis-à-vis de la valorisation commerciale alternative des produits de son exploitation. Suivant le modèle en vigueur, cet agriculteur s'oriente vers une intensification de son activité de producteur laitier et une croissance en taille de l'exploitation.

L'évolution de l'activité agricole vers une intensification génère, à partir d'un certain point, un effet de dépendance au chemin ou *path dependency*. Cette dépendance au chemin se manifeste dans la vision que les agriculteurs ont de leur métier. Dans la pratique, cette dépendance au chemin se manifeste par la difficulté à répondre à des opportunités alternatives faute de temps, d'énergie, de connaissances, de réseau sur lequel s'appuyer et en raison de la trop grande prise de risques générée par une modification du modèle d'exploitation.

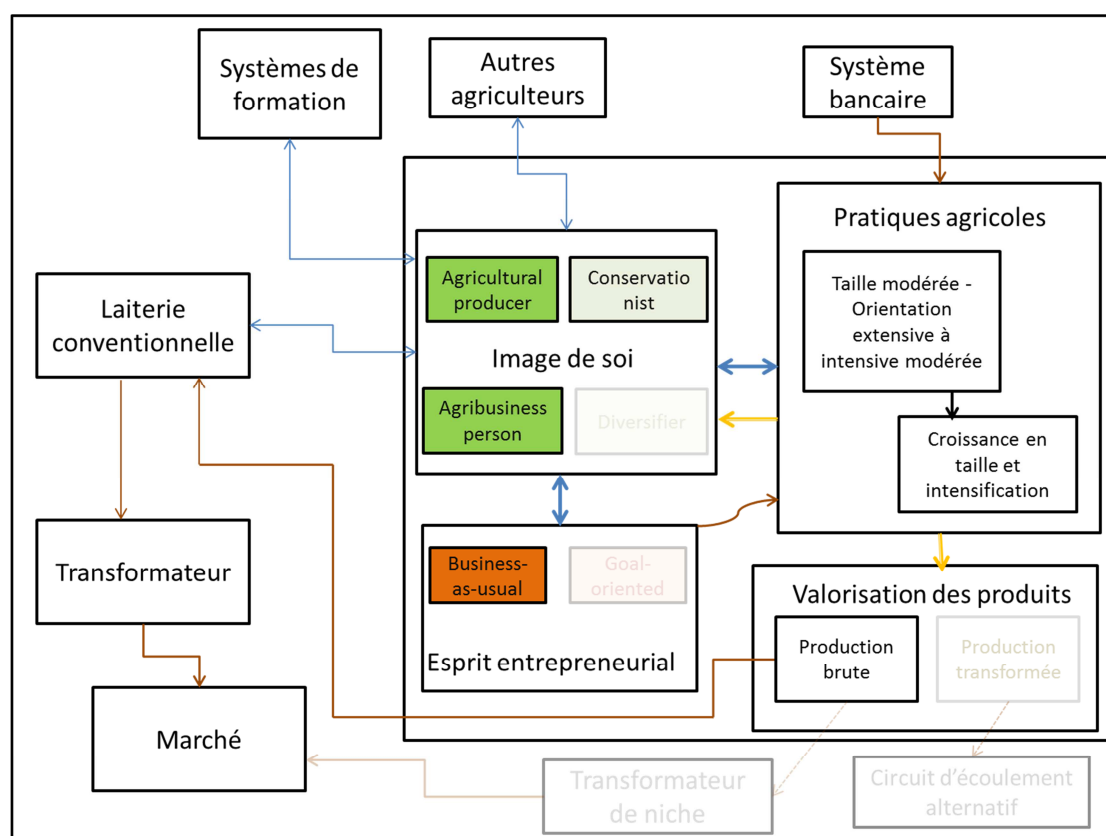


Figure 10 : illustration du premier cas typologique

Le cadre intérieur, regroupant les ensembles d'image de soi, d'esprit entrepreneurial, les pratiques agricoles et la valorisation des produits, définit l'espace stratégique au sein duquel l'agriculteur évolue. Le cadre extérieur, délimitant la figure, définit l'espace d'interaction entre l'agriculteur et le monde extérieur.

Les flèches bleues illustrent les cas d'interaction susceptibles de générer des lock-in culturels, les flèches brunes la direction des flux (réels ou en exercés en termes d'investissement). Les traits et les flèches jaunes illustrent les lock-in à l'échelle de l'exploitation agricole. Au sein des cadres relatifs à l'image de soi et à l'esprit entrepreneurial, l'intensité des couleurs reflète l'importance relative des différentes sous-catégories. A l'échelle de la figure, les éléments apparaissant en transparence sont les éléments marginalisés au cours de l'évolution de l'acteur.

3.2.2. Second cas typologique : modification du système d'écoulement de la production

Le second cas typologique décrit la situation d'éleveurs au sein d'un environnement contrasté tel que celui de la Région Herbagère Liégeoise et la Haute Ardenne. En termes de débouché cohabitent dans cet environnement des modes d'écoulement traditionnels et des opportunités d'écoulement de niche.

Ce second cas typologique est représenté ci-dessous en figure 11. Il se base sur les trajectoires de la majorité des acteurs interrogés parmi les livreurs de lait et sur la trajectoire d'un agriculteur réalisant la transformation à la ferme.

Ces acteurs, pour des raisons liées à leur historique personnel ou en raison de contacts établis avec d'autres agriculteurs de leur entourage, ont saisi des opportunités de valorisation alternative de leurs produits présentes dans leur environnement. Pour certains, ces opportunités répondaient à des impératifs de survie personnelle. Elles se combinaient dans d'autres cas à un ressenti vis-à-vis du système conventionnel tel que ceux évoqués dans le tableau 9 présenté au point II.1 des résultats. Ces facteurs de ressenti constituent ce que Sutherland et al. (2012) nomment des impératifs, c'est-à-dire des éléments de pression négative poussant l'agriculteur à initier une réflexion sur les transitions à effectuer.

La réponse à des opportunités de valorisation alternative des produits ne s'est pas nécessairement accompagnée chez ces éleveurs d'une remise en cause de leur identité de producteur en tant que composante principale de leur personne. C'est particulièrement le cas lorsque la réponse à une opportunité consistait en une simple livraison de lait sans activité de diversification à la ferme. En termes de choix de modèle d'exploitation, la trajectoire de niche des acteurs n'a pas nécessairement impliqué de transition. L'intégration au sein d'une trajectoire alternative a cependant permis le maintien d'un modèle d'exploitation modérément intensif de taille moyenne.

Ces agriculteurs ont appliqué initialement un esprit d'entreprise au minimum « business-as-usual » à des opportunités de valorisation alternative des produits présentes dans leur environnement. Certains d'entre eux, en particulier dans le cas de transformation à la ferme évoqué, ont évolué vers la définition d'une stratégie « goal-oriented » au niveau commercial.

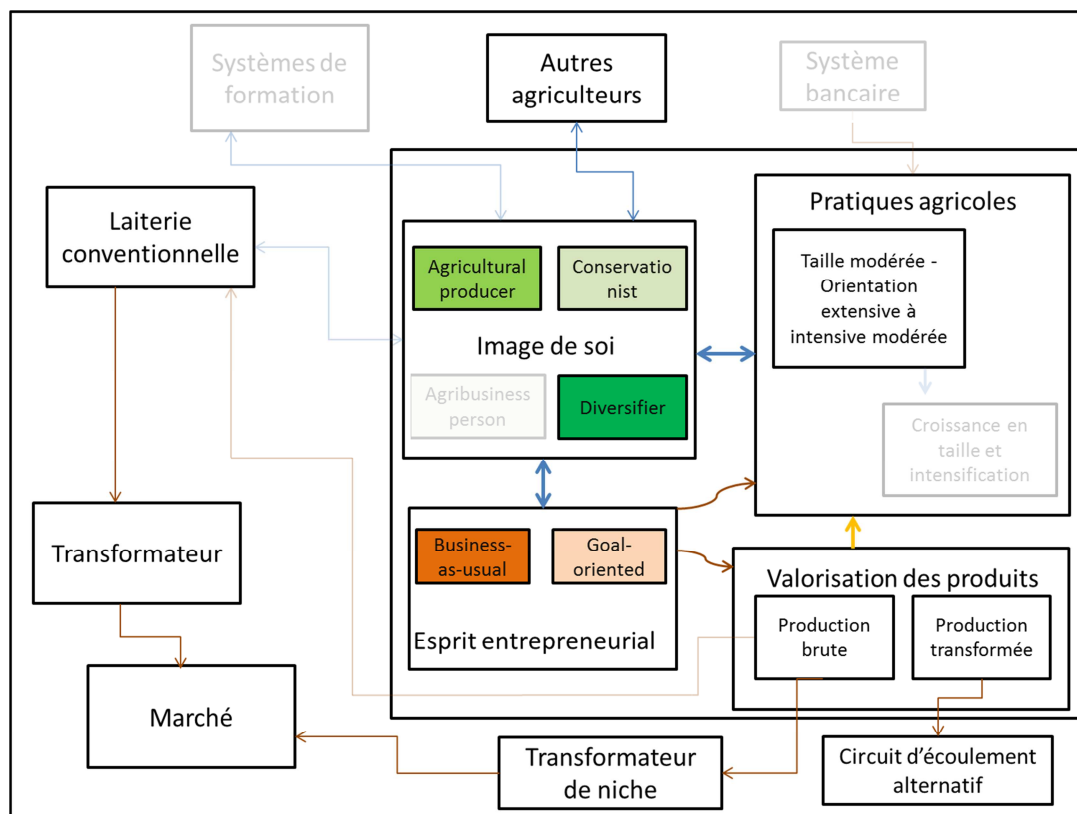


Figure 11 : illustration du second cas typologique

La légende de cette figure est similaire à la légende de la figure illustrant le premier cas typologique.

3.2.3. Troisième cas typologique : modifications systémiques des pratiques

Le troisième cas typologique se base sur les trajectoires : (i) de deux éleveurs ayant mis en œuvre une entreprise de transformation fromagère à la ferme ; (ii) de deux livreurs de lait interrogés. Tous sont issus du même environnement contrasté évoqué plus haut, qui caractérise la Haute Ardenne et la Région Herbagère Liégeoise.

Ces agriculteurs présentent un historique personnel les ayant amené à élargir leur vision personnelle relative au rôle de l'agriculteur dans son environnement. Ces agriculteurs, parfois suite à un effet de rupture psychologique avec le système conventionnel, ont développé une vision intégrée d'un développement agricole différencié. Cette vision intégrée le a poussé à adopter des pratiques différenciées sur leur exploitation allant dans le sens de pratiques plus durables, que cela soit dans le cadre d'une labellisation bio ou non. L'exploration de voies de commercialisation alternative a été menée selon une approche « goal-oriented ». Elle s'est construite sur des objectifs de rentabilité et d'efficacité tout en étant axée sur des objectifs de construction d'une chaîne commerciale durable et responsable.

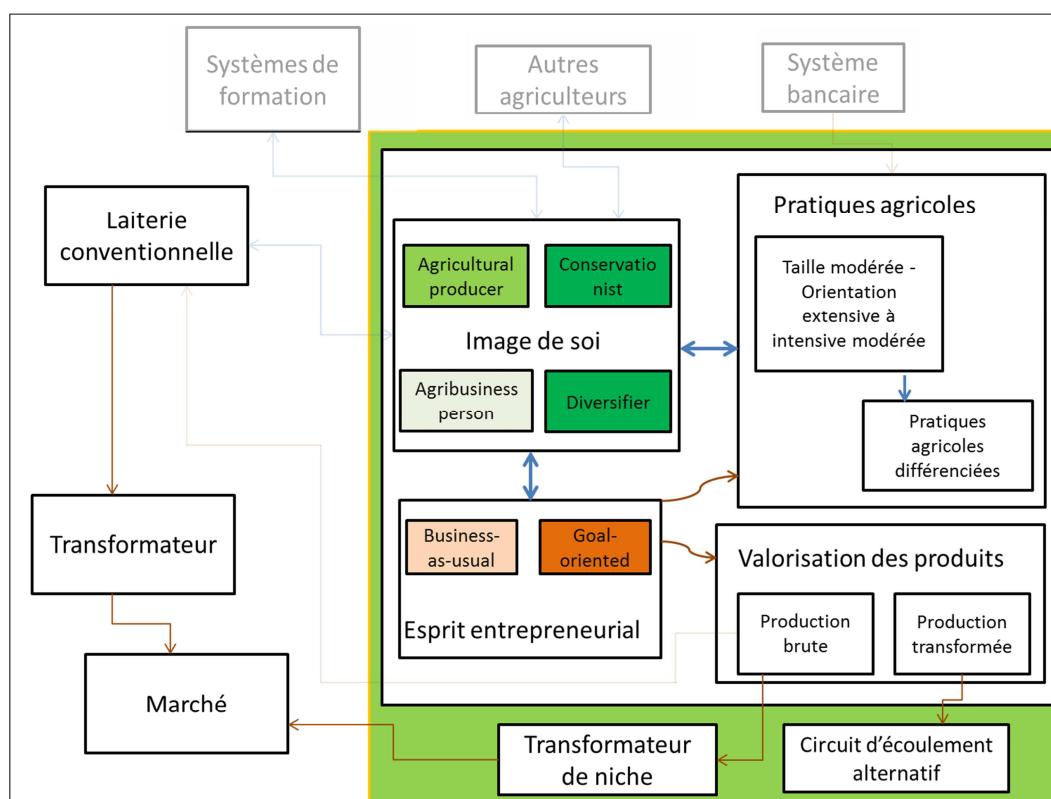


Figure 12 : illustration du troisième cas typologique

La légende est similaire à la légende des trois autres cas typologiques détaillés ci-dessus. Le cadre jaune à fond vert définit la dimension intégrée associée à la construction d'une chaîne commerciale différenciée

Nos résultats ont mis en évidence l'existence de profils d'éleveurs correspondant à ce cas de figure, à la fois chez les agriculteurs livreurs de lait et chez les agriculteurs réalisant la transformation à la ferme. Il est assez frappant, à cet égard, de remarquer que deux des quatre cas auxquels nous nous référons se caractérisent par une construction psychologique personnelle particulière. Dans le premier cas, qui concerne une activité de transformation à la ferme, le couple considéré présente un profil où l'homme comme la femme ont eu une activité professionnelle externe au milieu agricole pendant un certain nombre d'années. Ceci va dans le sens de ce que Burton & Wilson (2006) et Marsden et al. (2010) analysent en termes d'identité : un background non agricole contribue à forger une identité plus à même de se détacher d'un modèle productiviste dominant. Par ailleurs, l'un des deux partenaires a exercé une activité d'indépendant avant d'être agriculteur, ce qui a contribué selon eux à la construction de compétences entrepreneuriales valorisables. Le second cas particulier concerne une activité de livraison à un fromager. Le couple considéré présente un profil où la femme, en particulier, a un historique de travail au sein du principal syndicat biologique, l'UNAB. De son propre aveu, ce travail lui a été fortement utile dans la constitution d'un réseau de contacts et dans l'apprentissage de compétences en matière de mise en valeur et de défense d'un projet. Il s'agit selon nous d'une belle illustration de l'utilité des compétences entrepreneuriales mises en avant par Marsden et al. (2010) et Morgan et al. (2010) comme outils de construction de niche. Nous pouvons ajouter que ce travail syndical a peut-être contribué à ce que Lamine (2011) et Sutherland et al. (2012) qualifient de « prise de conscience » nécessaire à entamer des processus de transition à l'échelle individuelle.

Notons que les deux cas ci-dessus ouvrent la voie à de nouveaux questionnements en matière de transition, en particulier lorsque cette transition s'inscrit dans la troisième typologie décrite. Dans les deux cas décrits ci-dessus, le projet alternatif est mené de front par le couple d'agriculteur. Ceci nous amène à nous demander ce que les transitions décrites portent au niveau de la définition de l'agriculture familiale et en termes de définition des genres. En particulier, l'émergence d'une nouvelle identité féminine agricole modernisée peut être discutée. Le rôle que les femmes et les hommes peuvent conjointement jouer dans les transitions agricoles comme porteurs de projet entrepreneurial peut faire l'objet de nouveaux champs de recherche.

Nous souhaiterions, pour terminer cette partie consacrée à la typologie des acteurs, poser une hypothèse relative à la robustesse des transitions. Les individus appartenant au troisième type décrit ci-dessus se caractérisent par une logique de rupture plus marquée avec le système conventionnel que dans les autres cas et par une conception personnelle différenciée allant de la conviction à la militance. On peut se demander dans quelle mesure ces éléments contribuent à rendre le positionnement des acteurs plus ferme face à des difficultés de parcours que ne le seraient des acteurs exploitant une alternative de niche suite à la présence de certaines opportunités.

II. Approche systémique : proposition d'aménagement susceptibles d'octroyer des perspectives d'avenir aux alternatives étudiées

Le futur des niches fait l'objet de questionnements dans la littérature, notamment au niveau de leur capacité à construire un système différencié (Deverre & Lamine, 2010; Verhaegen, 2012), sans absorption minimaliste par le système conventionnel (Marsden, 2013). D'aucuns voient les niches se déployer dans le futur sous la forme d'une différenciation des espaces entre des territoires axés sur l'agriculture intensive conventionnelle et des territoires où les niches puissent développer leurs potentialités (Bidaud, 2013; Mather et al., 2006).

Les travaux menés sur le plan de la gestion des transitions mettent l'accent sur les enjeux de gouvernance en la matière. L'importance d'une gestion réflexive à l'échelle systémique et adaptative vis-à-vis des réalités de terrain a été mise en avant (Loorbach & Rotmans, 2006). L'importance de considérer la mise en place des politiques à l'échelle des territoires et non plus de manière générique a été soulignée (Bidaud, 2013; Marsden, 2013; Smith et al., 2010). Par ailleurs, la nécessité, pour la survie des niches, de se positionner en faveur d'une évolution institutionnelle, a été soulignée à de très nombreuses reprises (Horlings & Marsden, 2011; Klerkx et al., 2010; Sonnino & Marsden, 2006).

Nous souhaiterions consacrer cette partie à l'évaluation des adaptations qui semblent nécessaires dans les politiques agricoles menées en Région wallonne, au regard des enjeux identifiés dans la littérature et dans nos résultats. Nous discuterons tout d'abord de la portée régionale des politiques menées. Nous mettrons en suite en évidence les évolutions que nous préconisons relativement aux politiques d'accompagnement des agriculteurs. Enfin, nous nous positionnerons vis-à-vis des enjeux de valorisation des filières alternatives.

1. Vers une politique publique davantage localisée ?

Nos résultats ont mis en évidence des spécificités différenciant les différentes sous-régions étudiées les unes par rapport aux autres. Il semble qu'une politique de soutien au développement des niches doive prendre en considération ces spécificités, en ce sens qu'elles portent en elles des contraintes et des potentialités spécifiques. Les alternatives étudiées ne se développeront pas de la même manière selon les régions considérées. La Haute Ardenne peut, par exemple, envisager leur croissance sur des perspectives de développement touristique intégré. Elle doit, par ailleurs, prendre en considération la faible implication actuelle des consommateurs locaux, ce qui la différencie de la situation de la périphérie liégeoise. Les stratégies de développement au Pays de Herve ne peuvent, de leur côté, faire l'impasse sur l'ancrage de la fromagerie Herve Société. Les politiques de soutien aux alternatives étudiées doivent, selon nous, être adaptées en conséquence.

A l'instar de ce qui est préconisé, notamment par Marsden (2013) et Verhaegen (2012), nous plaillons pour la redéfinition des actions publiques en faveur de politiques plus localisées. Cette relocalisation doit, selon nous, avoir lieu tant dans leur définition que dans leur mise-en-œuvre. Elle doit probablement être accompagnée d'un changement de paradigme axé sur la revalorisation du rôle et de la responsabilité des communautés locales.

Il est probable que cette relocalisation doive passer par la redéfinition de régimes de soutien public. Ceux-ci sont actuellement définis selon une philosophie générique pouvant être remise en cause au profit d'une approche axée sur les besoins des communautés locales. Nous en appelons à ce niveau à une approche philosophique différenciée relative au rôle du pouvoir public conventionnel. Nous sommes conscients que nous appelons là à un changement radical en termes de pensée politique et de conscience collective.

Notons qu'en termes de recherche, ce plaidoyer ouvre de nouvelles perspectives d'analyse du développement des niches, axées sur la compréhension des mécanismes sociologiques, politiques, historiques et psychologiques locaux susceptibles de constituer un tremplin ou un frein au développement de systèmes de niches spécifiques. A l'instar de ce que soulignaient Bricas et al. (2013), cette approche doit également être envisagée vis-à-vis des pratiques de consommation.

2. Politiques d'accompagnement et de formation des agriculteurs : quelles limites et quel potentiel ?

Nous souhaiterions mettre ici en avant les évolutions qui permettraient d'octroyer aux agriculteurs, en tant qu'acteurs de transition, une latitude de choix plus importante dans la définition de leurs pratiques, sur base de ce que préconisent Sutherland et al. (2012) en la matière.

Nous nous positionnerons tout d'abord vis-à-vis des politiques d'éducation et de formation des agriculteurs. Parmi les facteurs de succès identifiés par les acteurs interrogés et présentés dans nos résultats, de très nombreux éléments avaient trait au fait de disposer de compétences entrepreneuriales telles que présentées plus haut dans la partie analytique de la discussion. Ceci concorde avec les conclusions établies sur d'autres cas d'études de niche réalisées dans des contextes distincts (Hassink et al., 2013). Il est par ailleurs apparu que l'un des acteurs interrogés identifiait le fait d'avoir exercé une activité professionnelle extérieure au milieu agricole comme un facteur positif, à l'instar de ce que Marsden et al. (2010) constatent par ailleurs. Enfin, plusieurs acteurs de niche ont contesté la capacité du système de formation agricole conventionnel à doter les futurs acteurs du monde agricole des compétences et de l'ouverture d'esprit nécessaires à l'exercice d'une activité de niche.

Nous plaçons, sur base de ces éléments, sur une remise en question du système de formation agricole, à la fois dans sa structure et dans ses programmes. En termes de structure, nous plaçons pour un découplage de la formation des agriculteurs. Dans aucun autre secteur, les futurs acteurs ne sont, si jeunes, élevés ensemble au sein des mêmes établissements. Cette proximité se prolonge par la suite à travers l'organisation d'une vie sociale agricole tout aussi cloisonnée. Cette configuration prend son sens, en termes historiques, dans la volonté légitime des pouvoirs publics de doter les professionnels de l'agriculture des compétences techniques spécifiques à leur métier. Elle n'est, cependant, pas adaptée à la construction d'une identité agricole plus complexe où les compétences de l'individu sont également bâties sur l'alimentation de sa personnalité par un réseau de contacts et des rencontres extra-agricoles.

Sur le plan des programmes, nous souhaiterions en toute logique une approche qui intègre, dans le panel des possibilités de formation offertes aux agriculteurs, une forte dimension de formation entrepreneuriale.

Les institutions publiques et les représentations sectorielles définissent autant la vision que les individus ont d'eux-mêmes qu'elles ne sont forgées dans leurs cadres par ces mêmes individus (Morgan et al., 2010). Nous plaçons pour une conscientisation plus importante des structures de représentation agricoles sur l'importance de considérer l'agriculteur de manière plus large que du simple point de vue de la production agricole proprement dite.

3. Soutien des initiatives de niche sur le plan structurel et commercial

Les résultats obtenus montrent qu'au-delà du fait de disposer d'un esprit entrepreneurial développé, le fait de s'investir dans une activité de niche à l'échelle de l'exploitation implique de disposer de la main-d'œuvre nécessaire. Une telle formule semble répondre aux souhaits et aux besoins de certains agriculteurs. Cependant, il semble, dans d'autres cas, qu'associer un panel large d'activités, de la production laitière proprement dite à la valorisation des produits, soit un exercice périlleux en termes de temps de travail, d'énergie et de compétences à acquérir. La constitution d'associations, que ce soit entre agriculteurs ou avec des transformateurs de niche, semble être une voie exploitable en termes de potentiel de développement de niche. Au-delà d'une politique de soutien basée sur l'aide aux agriculteurs, il serait donc utile que la mise en œuvre du Code Wallon pour l'Agriculture s'axe sur un cadre de soutien aux associations de niche qui dépasse le cadre agricole proprement dit.

Au niveau du cadre normatif et administratif actuellement mis en place, nous nous situons dans la lignée des souhaits émis par Horlings & Marsden (2011). Il serait bon que ce cadre évolue de manière à être plus adapté aux réalités des alternatives, que ce soit en termes de procédures ou de contenu.

Des alternatives différenciées peuvent présenter des espaces de structuration communs et des espaces de pensées qui se recoupent partiellement. En termes de pratiques comme de visibilité, les alternatives sont susceptibles de jouer l'une par rapport à l'autre un rôle de renforcement. Nous plaçons pour une prise de conscience de l'importance de ces interactions, y compris sur le plan de la construction collective de réseaux de connaissance, dont l'importance est mise en avant par Marsden et al. (2010). Sur le plan pratique, nous plaçons pour la mise en place de cadres de représentation publique des alternatives. Ces cadres devraient idéalement prendre en compte la diversité des initiatives de niches. Ils doivent être construits de telle sorte à renforcer leurs interactions potentielles.

En termes commerciaux, nos résultats et l'analyse que nous en avons réalisée semble indiquer que le potentiel de niche sera davantage susceptible de se réaliser par la constitution de cadres d'écoulement propres. En termes de protection, les labels sont jugés utiles par les acteurs interrogés, avec certaines réserves. Par rapport à leur utilité en matière de promotion de filières équitables, on peut souligner que les labels présentent les limites d'un outil s'inscrivant bien dans les cadres d'écoulement du système conventionnel⁹. Nous plaçons donc pour la mise en place de politiques de soutien à la constitution de filières durables. Ces politiques peuvent s'appuyer sur les procédures encore peu exploitées à ce jour de certifications de filières en complément de l'accent actuel mis sur les politiques de labellisation.

Les recommandations que nous réalisons ici sont à la fois axées sur la définition des politiques publiques et sur la philosophie qui doit sous-tendre leur mise en œuvre. Elles ouvrent des perspectives de soutien aux niches qui s'expriment à tous les niveaux de pouvoir et de représentation de la société. Elles impliquent et préconisent des modifications structurelles importantes, en particulier en matière de formation des futurs professionnels du monde agricole. Enfin, elles suggèrent qu'il faille modifier les cadres régissant les pratiques commerciales en faveur des initiatives de niche. En accord avec la logique de cohérence identifiée tout au long de ce travail, nous pensons qu'une modification des politiques publiques en faveur d'une plus grande présence et une plus grande visibilité des initiatives de niche contribuera au renforcement d'une conscience plus importante des enjeux de niche au sein des pratiques de consommation de la population.

⁹ Nous avons pris conscience de cette réalité suite à une conversation avec Eric Castaigne, ancien coordinateur de la Belgian Fair Trade Association. Cette conversation a eu lieu au mois d'avril 2014 dans le cadre de l'Infocycle organisé par la Coopération Technique belge.

III. Approche méthodologique : qualification de la pertinence du cadre théorique mobilisé dans le cadre de cette étude

Nous clôturerons cette discussion par une approche réflexive à propos du cadre théorique utilisé dans le cadre de cette étude. Nous souhaiterions évaluer la pertinence de l'utilisation du cadre théorique mobilisé et montrer en quoi l'application de ce cadre théorique à la problématique étudiée a permis de dégager de nouvelles perspectives de réflexion sur les réalités de niche.

Le cadre conceptuel relatif à l'étude des transitions de systèmes, tel que défini par Geels & Schot (2007) et Hans de Haan & Rotmans (2011), définit des outils théoriques permettant de structurer et d'approcher les réalités complexes liées aux transitions. Ce cadre est axé sur la définition de « niches » qui se développeraient en marge d'un système dit « dominant ». Le régime dominant se distingue de la niche par un degré de structuration supérieur et par l'organisation d'une perpétuation de ses pratiques au travers de routines de développement et de transmission des connaissances. En tant que tel, ce cadre théorique a constitué un cadre interprétatif cohérent avec les réalités approchées lors de notre travail.

Le cadre conceptuel évoqué ici définit plusieurs scénarios de transition possibles en fonction des interactions susceptibles de se développer entre les niches et le régime dominant proprement dit. A ce propos, plusieurs auteurs ont souligné la nécessité d'approcher l'étude du développement des niches en regard de la réalité concrète de leurs interactions avec le régime dominant (Smith et al., 2010; Sonnino & Marsden, 2006). Notre étude illustre la pertinence d'un tel positionnement. Tout au long de l'analyse que nous avons réalisé, nous avons en effet mis en évidence à quel point le développement de la niche étudiée était conditionné et limité, dans une grande mesure, par les cadres du régime dominant - que nous avons appelé, tout au long de notre travail, « système conventionnel ». Nous avons montré, à ce propos, que les cadres du système dominant s'inscrivent jusqu'au cœur de la conscience collective de la société, ce qui va bien dans le sens de la définition conceptuelle que les auteurs des théories des transitions en ont faites. En termes de transition, nous avons montré que la définition d'une politique volontaire en la matière ne pouvait se réaliser sans considérer les actions à entreprendre pour permettre à la niche de se déployer au-delà des cadres du système conventionnel. Notre étude va bien dans le sens de l'idée selon laquelle il existe différents scénarios possibles de transition, allant de l'intégration simple et limitative de la niche dans le système dominant à un déploiement plus affirmé d'un potentiel de niche.

L'originalité de notre recherche est d'avoir combiné une approche utilisant le cadre conceptuel des théories sur les transitions de systèmes avec des approches davantage axées sur l'étude des trajectoires des exploitations (Lamine, 2011; Sutherland et al., 2012) et sur l'étude du rôle joué à ce niveau par les individus en tant qu'acteurs (Burton &

Wilson, 2006; Marsden et al., 2010; Morgan et al., 2010). L'intérêt d'une telle démarche est qu'elle a permis de mettre en évidence la forte cohérence systémique existant entre l'évolution des exploitations agricoles, le profil des exploitants et la configuration des systèmes de production et de consommation qui les sous-tendent. En ce sens, la démarche de combinaison des cadres d'analyse réalisée ici est porteuse d'une nouvelle définition des transitions qui dépasse une polémique souvent évoquée dans la littérature et notamment relayée par Geels & Schot (2007) et Hans de Haan et Rotmans (2011). Cette polémique concerne l'importance relative qu'il faut attribuer dans la conduite de la transition au rôle de la structure d'une part, à savoir le cadre législatif et les incitants d'origine publique et au rôle des individus et des communautés d'autre part, en tant qu'agents de transition. Notre analyse montre à cet égard qu'il existe une relation dialectique entre les deux niveaux, à l'instar de ce que Hassink et al. (2013) et Klerkx et al. (2010) mirent en évidence. La transition, pour autant qu'elle soit envisagée dans toutes ses dimensions, ne peut être imposée depuis une structure pas plus qu'elle ne peut être accomplie par le seul fait des agents de transition. Une transition effective se caractérise par l'évolution conjointe des réalités, et ce depuis la base jusqu'au sommet de la construction sociale. Cette évolution possède le potentiel de faire évoluer la société d'une cohérence systémique à une autre.

La dynamique temporelle d'une telle évolution constitue, d'après nous, un sujet d'étude de grand intérêt en ce sens qu'il ancrerait l'étude des transitions et leur impact systémique dans leur signification historique. Cet aspect a été négligé jusqu'à présent, en raison de la relative jeunesse de la discipline comme des phénomènes de transition étudiés. Dans le cas qui a constitué notre objet d'étude, la niche semble être à un stade d'extrême jeunesse de développement. Le suivi de l'expression de ce potentiel de transition sur une période de temps plus longue et l'analyse d'autres cas de transition, en ce compris en dehors de la sphère agro-alimentaire, peuvent présenter un intérêt pour la compréhension des évolutions systémiques que les niches génèrent. Par ailleurs, il semble intéressant d'enrichir cette dynamique temporelle par la compréhension des dynamiques de réseaux qui se mettent en place tout au long de ce processus, à tous les niveaux de société comme à toutes les échelles géographiques.

Enfin, la combinaison d'approches réalisées dans le cadre de notre recherche apporte une nouvelle forme de légitimité à tout le champ des études consacré à la manière par laquelle la société est susceptible de favoriser et d'accompagner les transitions. Elle montre qu'il n'existe pas de fatalité pas plus que de déterminisme dans l'évolution des sociétés humaines et qu'un choix de société est avant tout déterminé à la jonction des potentialités des individus et des cadres offerts par les institutions qui les gouvernent.

Conclusion

L'étude des circuits de niche réalisée ici s'inscrivait dans le cadre d'une préoccupation personnelle quant à l'existence et à la visibilité des circuits de commercialisation alternatifs dans le secteur laitier. Le choix de notre cadre d'étude s'est centré à cet égard sur circuits fromagers en Région Herbagère Liégeoise et en Haute Ardenne, en raison de l'intérêt systémique associé à la configuration de tels circuits et de l'importance, dans les régions considérées, de l'élevage laitier.

Notre approche a été définie sur base de trois objectifs. Nous souhaitions tout d'abord caractériser les alternatives fromagères étudiées, à la fois dans leur structure et dans leur rapport avec le système conventionnel. Nous souhaitions ensuite analyser de manière conjointe les trajectoires de niche des acteurs interrogés et l'évolution de leurs pratiques d'exploitation agricole, afin de mettre en évidence une éventuelle corrélation à cet égard. Ces deux approches avaient pour but de répondre à un objectif global : évaluer le potentiel et les limites des alternatives étudiées à constituer un socle à la construction d'un système de société différencié.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons adopté une démarche expérimentale qualitative qui s'inspire du champ d'étude sociologique. Cette démarche s'est axée sur des rencontres de terrain avec trois types d'acteurs : des agriculteurs actifs dans la transformation fromagère ; des agriculteurs livrant leur lait à des fromageries sans passer par l'intermédiaire d'une laiterie conventionnelle ; des fromagers concernés par ce modèle de livraison direct de lait. Les entretiens ont constitué un riche matériau générateur d'hypothèses et de contrastes à même de nous permettre de nous positionner de manière pertinente par rapport aux objectifs fixés.

En ce qui concerne la caractérisation des alternatives fromagères étudiées dans leur structure et leur rapport avec le système conventionnel, différentes réalités ont été mises en évidence et discutées. Nous avons mis en évidence que les acteurs de niche se positionnaient par rapport aux exigences propres de la niche et par rapport à la construction du système conventionnel. Ce dernier est caractérisé par une cohérence forte qui imprime à la niche des contraintes et des directions, notamment en termes de voies commerciales. Le développement de la niche est limité à la fois par les cadres posés par le système conventionnel dans la psychologie collective et par l'espace que le système conventionnel lui ménage en termes de marché.

L'analyse des trajectoires des acteurs de niche nous a permis de mettre en évidence que les trajectoires d'exploitations agricoles peuvent être orientées par le système au sein duquel elles s'inscrivent. La niche étudiée s'appuie en effet sur et semble favoriser le maintien d'une agriculture qui se différencie de la direction prise par les exploitations du système conventionnel, en termes de taille et en termes de degré d'intensification. Cette

différenciation de trajectoire intervient au-delà de toute implication idéologique des acteurs concernés. Certains acteurs, plus que d'autres, envisagent cependant leur participation à des activités de niche selon une optique de différenciation systémique en faveur d'un modèle de développement agro-alimentaire alternatif. L'on retrouve chez ces acteurs davantage de démarches de réflexion et d'échange sur leurs pratiques d'exploitation, selon une logique de rupture affirmée avec le système de transmission cognitive du système conventionnel. Cette logique de rupture semble jouer en faveur d'une plus grande fermeté personnelle dans la définition et la poursuite d'une trajectoire individuelle et collective de transition. Celle-ci capitalise en effet sur le renforcement synergique entre la trajectoire de niche et l'inscription de la gestion de l'exploitation au sein d'un système agricole différencié.

De manière générale, nous avons montré que la prégnance des cadres de pensée conventionnels était forte parmi les acteurs, en particulier lorsqu'il s'agissait d'envisager des logiques d'association entre eux. Nous avons, par ailleurs, mis en évidence, au travers d'une analyse typologique des acteurs de niches, à quel point la définition que les agriculteurs avaient d'eux-mêmes et les décisions qu'ils étaient susceptibles de poser étaient conditionnés par l'environnement systémique au sein duquel ils évoluaient. Les acteurs de niche interrogés comme de futurs acteurs de niche potentiels sont, en ce sens, imprégnés des caractéristiques de mentalité propres à ce cadre au sein duquel ils évoluent. La prise en compte de cette réalité permet un positionnement vis-à-vis du potentiel systémique de niche qui soit à la fois teinté de réalisme et d'optimisme.

L'on ne peut que souligner à quel point la niche étudiée est porteuse d'un potentiel de construction d'un système agro-alimentaire différencié. Nous avons tout d'abord montré à ce propos que cette différenciation se marque au niveau des trajectoires d'exploitation qu'elle soutient. A ce niveau, la niche est porteuse de la redéfinition d'une activité agricole sur un modèle familial, intégré dans son environnement et susceptible de revaloriser et de moderniser la place que les femmes peuvent y jouer. Par ailleurs, la différenciation systémique portée par la niche se manifeste également au niveau de la définition des modèles de production de niche eux-mêmes. Ceux-ci s'ancrent sur des relations entre acteurs axées, davantage que dans le système conventionnel, sur la définition d'un projet collectif, selon un rapport de réciprocité équilibré. Ceux-ci capitalisent en outre sur un ensemble de ressources naturelles et humaines dont les spécificités patrimoniales propres à ces ensembles régionaux étudiés restent d'ailleurs à explorer. Le sentiment de revalorisation personnelle associée à la participation de tels systèmes a été largement mis en avant lors de nos entretiens. Ceci permet de poser la question des choix de société nous sommes en mesure de poser collectivement.

Nous avons montré que le système conventionnel, par ses cadres mêmes, réduit l'expression du potentiel des circuits de commercialisation alternatifs et pose des freins à leur déploiement intégré. Ceci pousse d'aucuns à rejeter la légitimité même des systèmes

de niches, et l'éco-économie en général, à se profiler comme des alternatives durables à l'évolution attendue de nos systèmes de société. Nous refusons, pour notre part, cette attitude qui consiste, selon nous, à « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Nous considérons que les alternatives de niches, telles que celle que nous avons étudiées, portent bien en elles les clefs d'un développement de société différencié. A ce propos, notre étude de niche nous a porté à définir une série de recommandations en termes de stratégie d'action publique et de recherche à même de favoriser l'expression du potentiel de niche évoqué ci-dessus.

En termes de recherches relatives au potentiel de niche, notre étude a mis l'accent sur la pertinence des approches multidisciplinaires et sur la nécessité de décrypter les mécanismes de développement locaux jusque dans les spécificités psychologiques des individus. Les apports de notre champ d'étude, en particulier la mise en évidence de disparités subrégionales fortes, nous ont porté à mettre en évidence la nécessité de redéfinir la culture d'intervention publique en faveur de projets portés par les collectivités locales et calibrés sur leurs propres spécificités. La mise en évidence de l'importance des limitations liées la construction conventionnelle des connaissances individuelles et collectives nous a poussés à plaider pour une rénovation structurelle des systèmes de formation agricole et pour un renforcement des interactions entre niches. Enfin, la nécessité d'accentuer la visibilité publique des niches et par là, leur insertion dans la conscience sociale collective, nous a poussé à plaider pour une adaptation des cadres normatifs, administratifs et des politiques de promotion.

Notre étude, par son approche de terrain et la définition de ses objectifs, répondait au souhait émis à de nombreuses reprises dans la littérature relative aux transitions, qui était de réaliser des études davantage axées sur les réalités empiriques du développement des niches. Elle a confirmé à quel point cette approche empirique était nécessaire, en particulier avant tout questionnement relatif à d'éventuelles politiques de soutien. La recherche que nous avons menée ici souligne en outre à quel point il est nécessaire que la recherche relative aux transitions soit intégrative, tant dans la mobilisation des disciplines scientifiques que dans la confrontation des cadres d'analyse. Nous avons plaidé à ce propos pour l'enrichissement des études relatives au développement et à l'évolution des niches et aux transitions en général par l'adjonction d'une compréhension des dynamiques temporelles au sens historique du terme, d'une part, et par l'adjonction d'une plus grande attention aux effets de réseaux dans la construction de cette dynamique historique, d'autre part.

L'une des premières vocations des sciences, et des sciences humaines en particulier, est de saisir la complexité du réel dans toutes ses dimensions. A ce niveau, les transitions de société portent en elles la richesse d'un sujet qui se situe à la croisée des destins individuels et collectifs. L'importance de tels enjeux ne peut plus être négligée aujourd'hui et justifie l'intérêt que l'on porte aux niches pour le potentiel de transition qu'elles portent

en elles. Nous espérons avoir contribué à la mise en valeur de cette réalité et de cette complexité avec suffisamment d'ouverture, de rigueur et de sagesse, et – en un mot - d'humanité.

Annexes

Annexe 1 : Carte des régions agricoles de Wallonie (DGARNE, n.d.)

Annexe 2 : Typologie des circuits courts (Léonard, s.d.)

Annexe 3 : Carte du relief wallon (DGATLP, 2005)

Annexe 4 : Pluviométrie annuelle en Région wallonne (DGATLP, 2005)

Annexe 5 : Isothermes de janvier et de juillet en Région wallonne (DGATLP, 2005)

Annexe 6 : Guide d'entretien

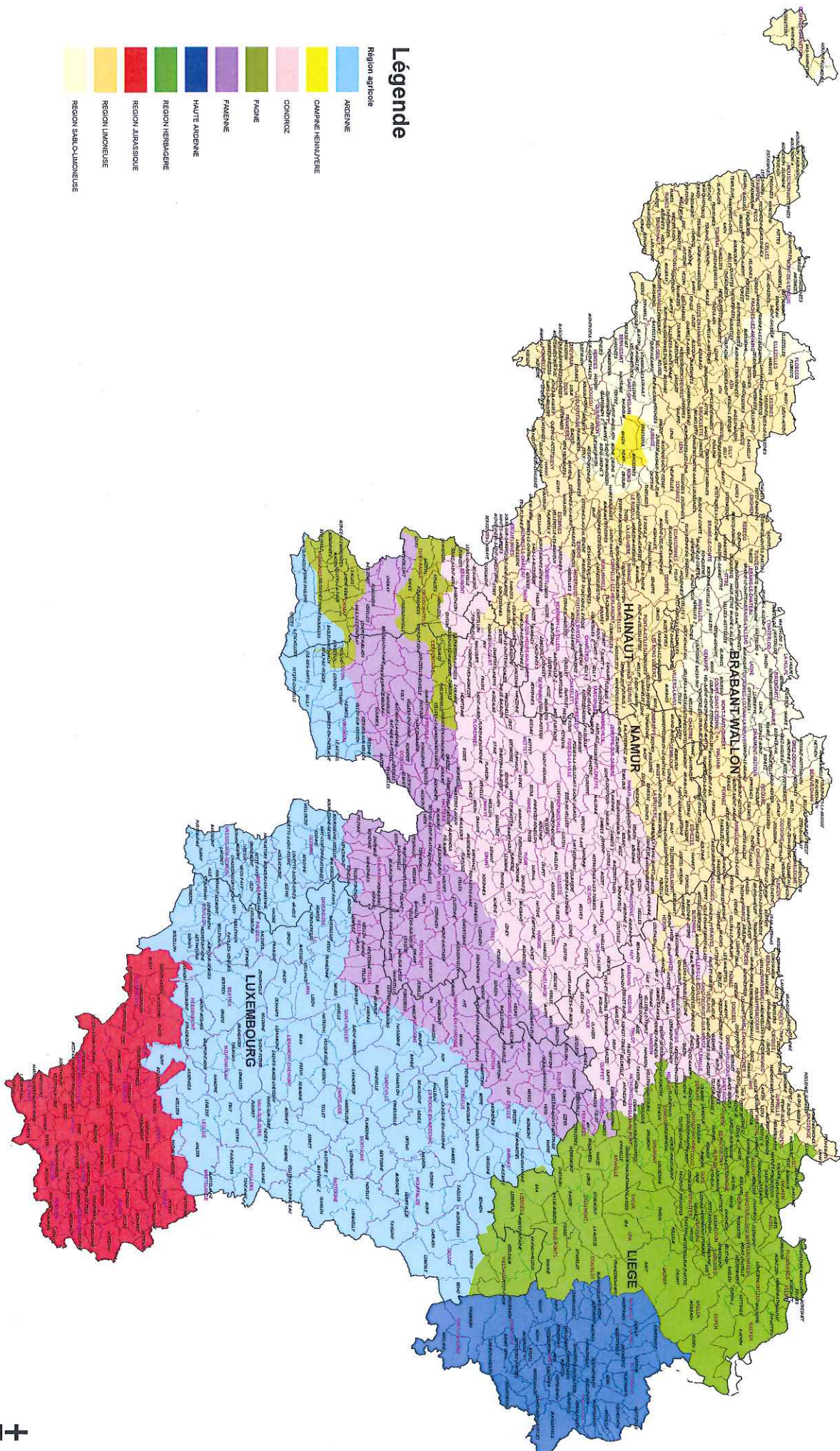
Annexe 7 : carte cognitive hiérarchisant les codes utilisés dans RQDA

Annexe 8 : Présentation du processus de fabrication fromagère

Annexe 9 : Risques associés à la présence microorganismes indésirables dans le lait destiné à la fabrication fromagère

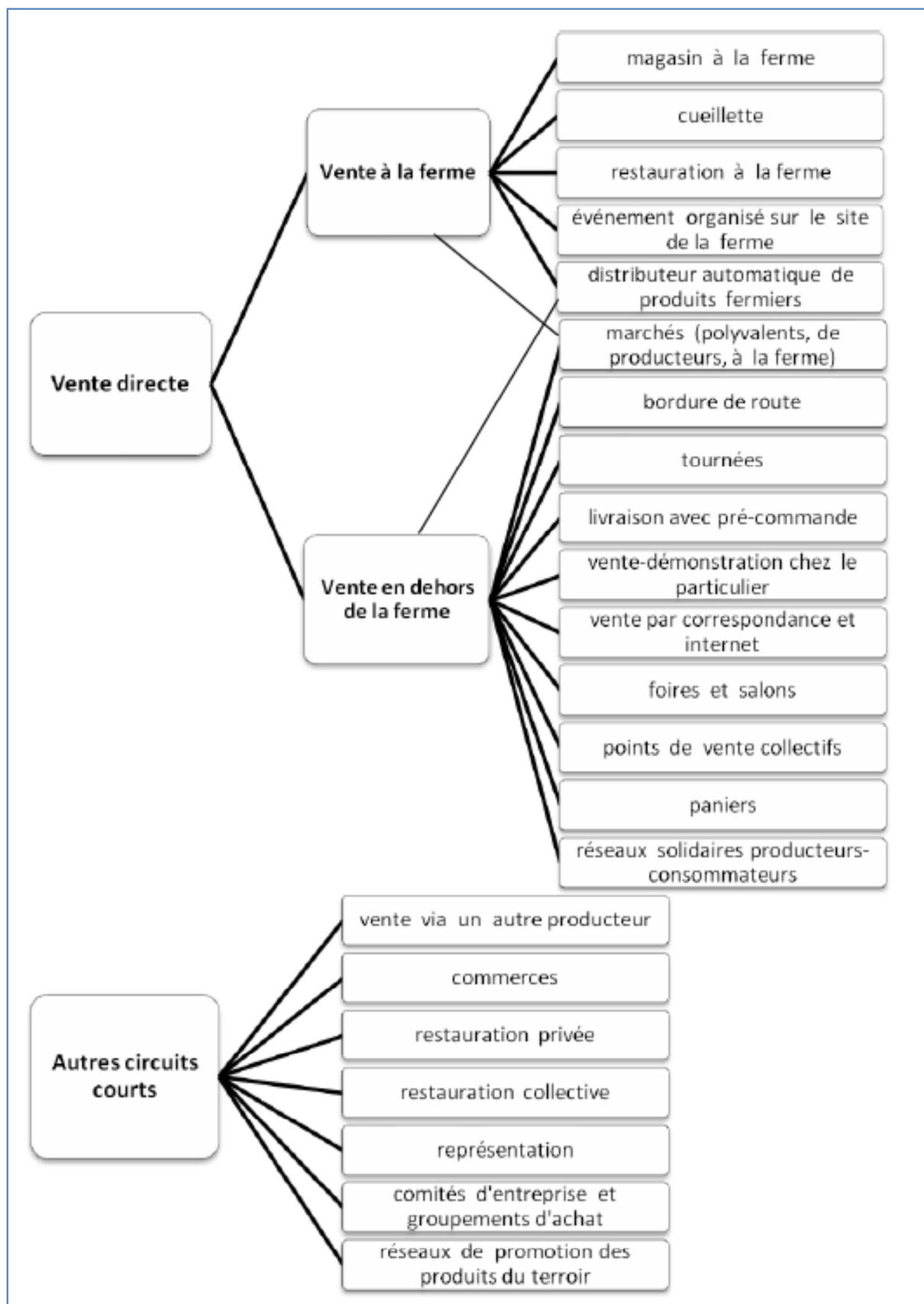
Annexe 10 : Vision des acteurs sur leur parcours de niche : liste des freins, contraintes et facteurs de succès identifiés.

LES REGIONS AGRICOLES DE WALLONIE

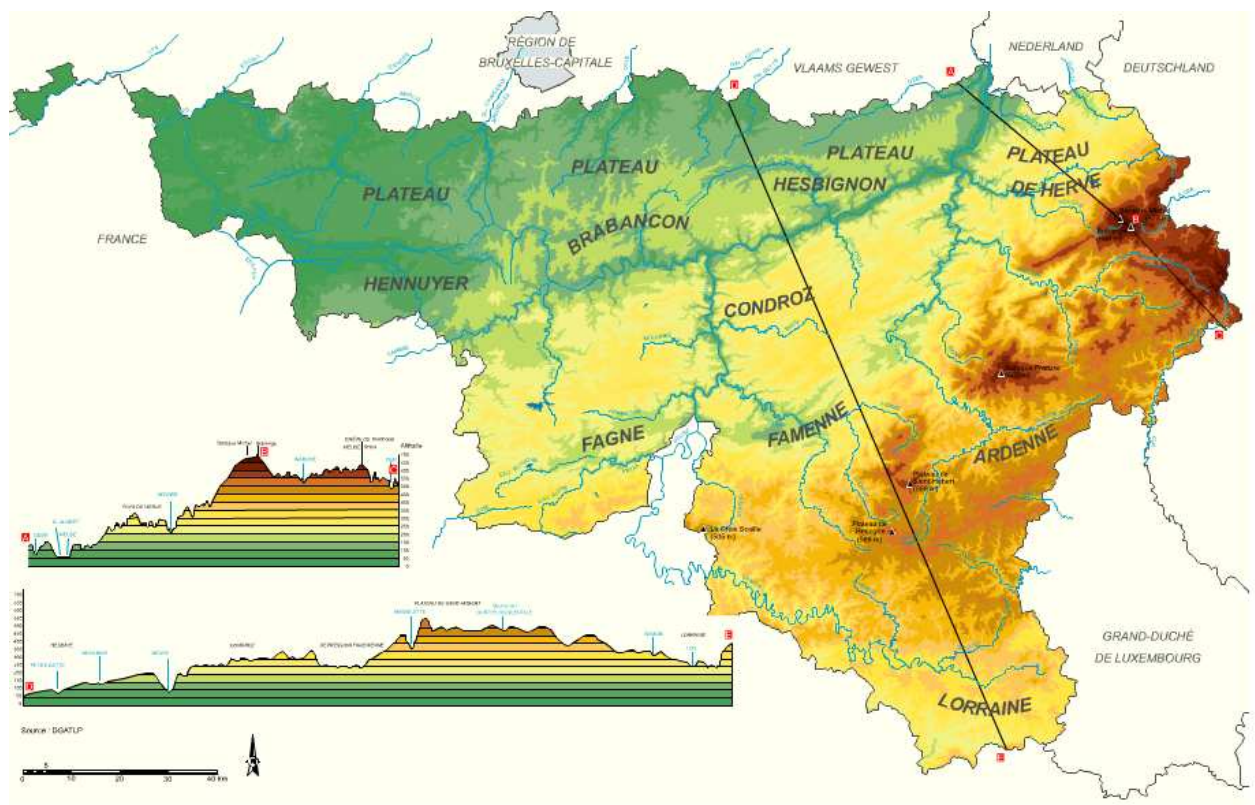


II. Annexe 2 : typologie des circuits courts

Source : (Léonard, s.d.)

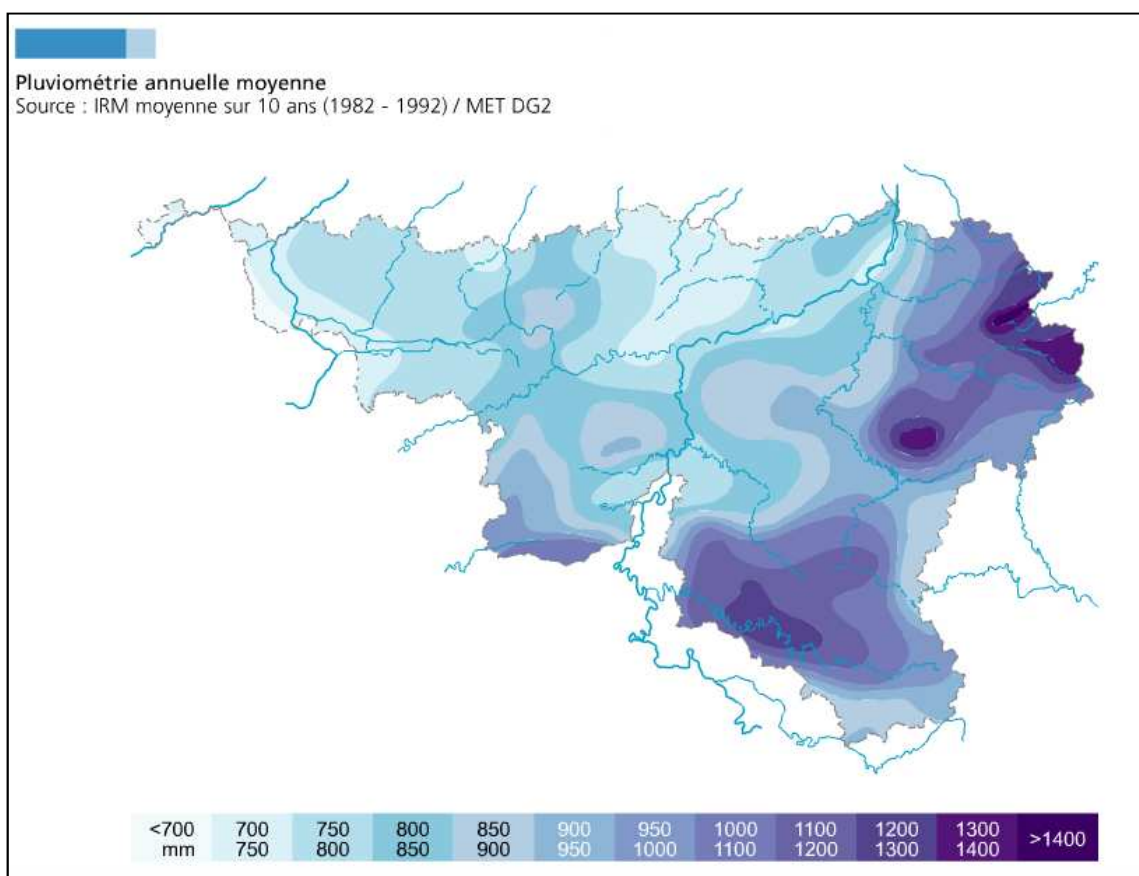


III. Annexe 3 : carte du relief wallon



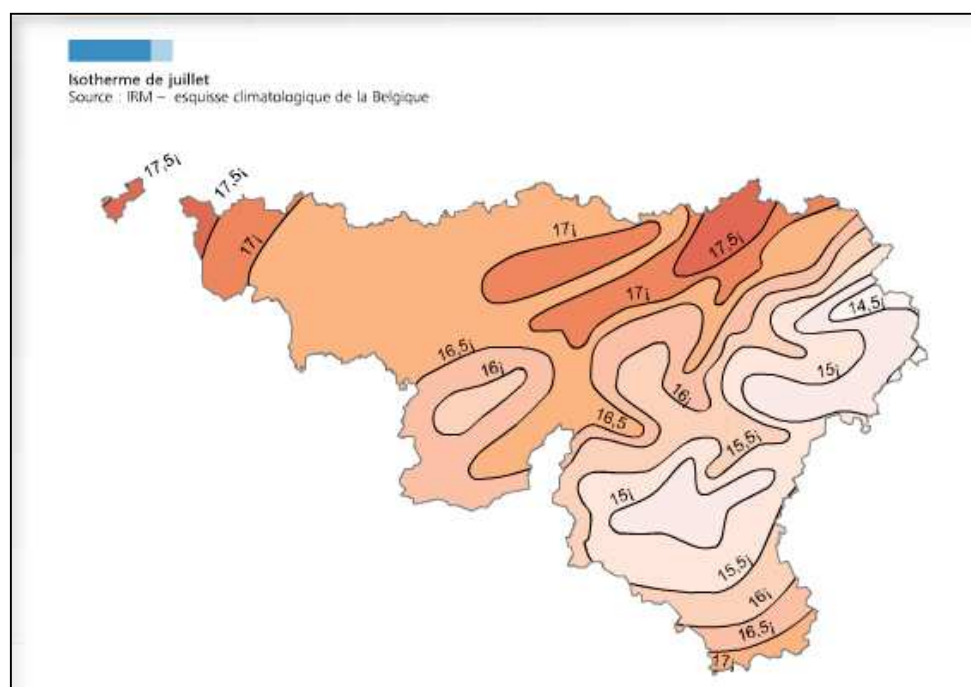
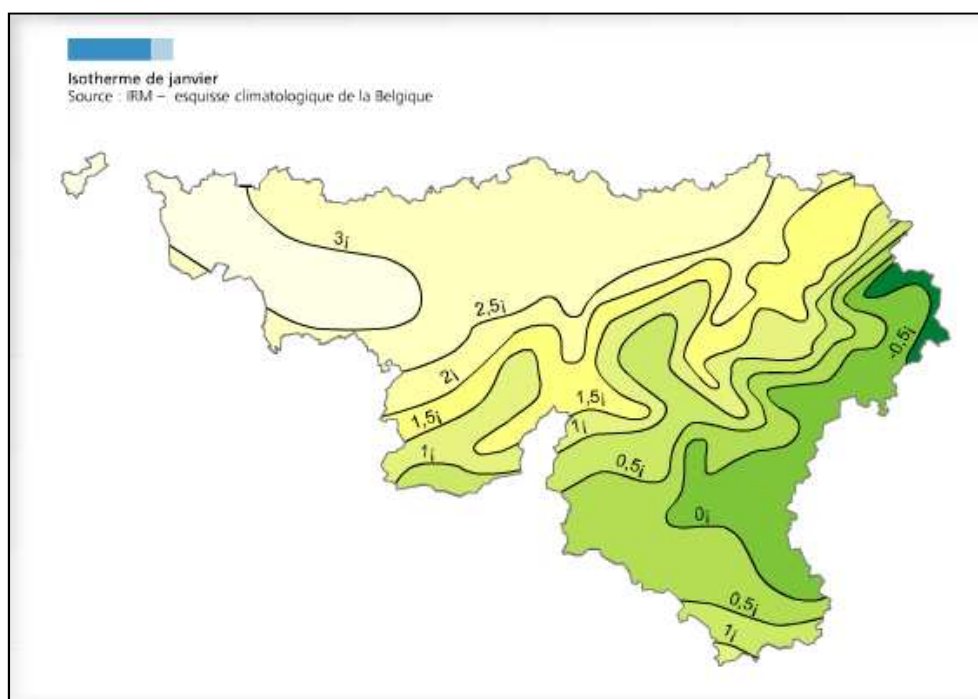
Source : DGATLP, Atlas de Wallonie (2005) – planche « relief et climat »

IV. Annexe 4 : pluviométrie annuelle moyenne en Région wallonne



Source : DGATLP, Atlas de Wallonie (2005) – planche « relief et climat »

V. Annexe 5 : isothermes de janvier et de juillet en Région wallonne



Source : DGATLP, Atlas de Wallonie (2005) – planche « relief et climat »

VI. Annexe 6 : guide d'entretien

Bonjour Madame/Monsieur ...

Je me présente : je réalise un mémoire dans le laboratoire du Professeur Philippe Baret à l'UCL.

Mon mémoire a pour objectif d'étudier les circuits de transformation fromagère dans le secteur laitier dans une optique comparative. Nous souhaiterions comprendre quels sont les éléments qui poussent les agriculteurs à développer ou à rejoindre ces circuits et quels sont les éléments qui les freinent.

Dans cet objectif, nous avons décidé de rencontrer des agriculteurs/acteurs engagés dans ce type d'initiatives. C'est pourquoi j'ai sollicité un entretien auprès de vous. Je souhaiterais vous poser une série de questions.

1^{ière} partie : présentation de l'exploitation et historique du développement de l'activité de commercialisation

1. Pouvez-vous me présenter votre exploitation/entreprise et ce qui vous a conduit à orienter votre exploitation dans son orientation commerciale actuelle ?
2. Comment cette nouvelle orientation s'est-elle concrètement mise en place ?

En fonction de l'interlocuteur (parle beaucoup ou pas, donne beaucoup de détail ou pas) : on ajoutera aux questions 1 et 2 une ou plusieurs des sous-questions suivantes :

- a) Pouvez-vous m'expliquer ce qui vous a poussé à orienter votre exploitation dans cette voie ?
 - a. qui est à l'origine de cette idée de reconversion ?
 - b. Quelles pratiques d'écoulement de vos produits aviez-vous auparavant ?
 - b) Avez-vous réalisé des essais dans d'autres voies ? Ces essais se sont-ils révélés concluants ou pas ?
 - c) Est-ce que l'exploration de nouvelles voies commerciales s'est accompagnée de modifications dans la conduite de votre exploitation ? (ex : changement de race, modification de régimes alimentaires, de l'origine de l'alimentation, de la gestion fourragère).
 - d) Suivez-vous un cahier des charges ? Par qui a-t-il été défini ?
 - e) Comment avez-vous acquis les compétences nécessaires et quelles ont été vos sources d'information ? Les jugez-vous adaptées ?
 - f) Quelles ont été vos sources de financement ?
-
3. Quel impact cette nouvelle voie commerciale a-t-elle eu sur vous et sur votre métier ?

4. Pouvez-vous me décrire avec qui vous travaillez pour écouler vos produits ? Comment se passent les relations commerciales avec eux (aspects prix, etc).
5. Comment percevez-vous les attentes des consommateurs ? Comment vous situez-vous par rapport à cela ?
6. Avez-vous de nouveaux projets en vue ?

2ième partie : facteurs favorisant l'activité de commercialisation

1. Quels sont, d'après vous, les facteurs, les ressources, les personnes qui vous ont contribué positivement au développement de votre activité ?
2. Qu'est-ce qui, d'après vous, explique que votre activité soit un succès ?

On cochera dans la liste suivante les éléments spontanément évoqués par l'agriculteur (et on élargira si nécessaire la liste des éléments évoqués) :

- *Échanges entre agriculteurs*
- *Proximité des clients*
- *Labels*
- *Organismes publics*
- *Influence régionale (contexte particulier local)*
- ...

En fonction de ce qui est évoqué oralement par l'agriculteur/acteur, on approfondira ses propos spontanés au moyen des sous-questions suivantes (facultatives et à adapter en fonction de la situation) On gardera à l'esprit que certains éléments n'auront pas été mentionné spontanément par l'agriculteur.

- a) De manière générale, avez-vous le sentiment d'être bien soutenu et par qui en particulier ?
- b) Connaissez-vous les autres agriculteurs qui utilisent les mêmes circuits commerciaux que vous ? Quels sont vos rapports avec eux ? Leur profil d'exploitation est-il similaire au vôtre ?
- c) Y-a-t-il des échanges ou des réunions entre agriculteurs qui adoptent les mêmes pratiques commerciales que vous ?
- d) Pensez-vous qu'un circuit comme celui au sein duquel vous êtes pourrait avoir le même succès (ou plus ou moins) dans d'autres régions que la vôtre ?
- e) Que pensez-vous des labels ? Les jugez-vous utiles ?
- f) Quel rôle attribuez-vous au consommateur dans le succès de votre entreprise ? (voir ce que l'agriculteur cite, comme par exemple les effets de bouche-à-oreille, fidélisation, etc)

3ième partie : limites et facteurs de freins du développement de l'activité de commercialisation

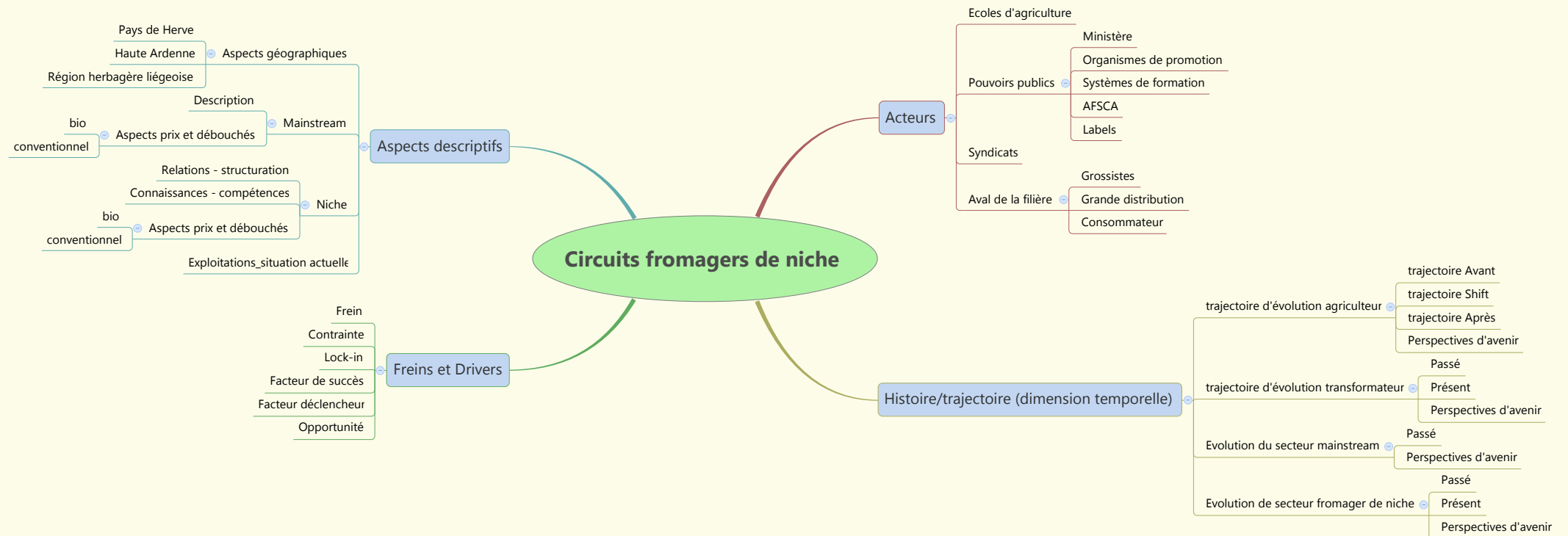
1. Quels sont, d'après vous, les éléments qui vous ont freiné lorsque vous avez développé votre activité ? Quelles ont été les plus grosses difficultés ?

2. Quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez dans la poursuite de votre activité ?
3. Si vous deviez recommencer aujourd'hui, quel choix feriez-vous ? Que changeriez-vous ?
4. Connaissez-vous des exploitants qui ont abandonné la voie que vous explorez aujourd'hui ? Quelles sont d'après vous, les raisons de leur abandon ?
5. Comment voyez-vous l'évolution, à l'avenir, de votre ferme et des autres exploitations qui sont engagées dans la même voie que vous ?

Ne pas oublier de demander :

- Quels artisans fromagers ils connaissent
- S'ils connaissent des agriculteurs qui livrent leur lait à des petites laiteries fromagères

Annexe 7 : carte cognitive hiérarchisant les codes utilisés dans RQDA



VIII. Annexe 8 : Exposé du processus de fabrication du fromage

Le principe de fabrication du fromage se base sur le fait que la majeure partie des protéines du lait (environ 82% d'entre elles) est insoluble sous certaines conditions. Les protéines insolubles sont appelées caséines. La précipitation de ces protéines insolubles se produit dans des conditions d'acidité élevées ou bien en présence d'enzymes¹⁰ spécifiques présentes dans l'estomac des jeunes ruminants. Ces enzymes sont désignées sous le terme générique de présure. Traditionnellement extraites des estomacs des jeunes bovins, ces enzymes sont aujourd'hui produites de manière recombinante par des micro-organismes transformés (Université de Lille 1, 2014)

La principale enzyme active dans le processus est la chymosine. Dans le lait, les protéines sont rassemblées en micelles. Les micelles sont des structures sphériques contenant, en leur cœur, les caséines hydrophobes, et à leur surface, les kappa-caséines. Celles-ci ont la particularité d'être amphipathiques, c'est-à-dire qu'elles possèdent une extrémité hydrophobe, en contact avec les autres protéines hydrophobes de la micelle, et une extrémité hydrophile, en contact dans la micelle avec le liquide laitier. La chymosine est une protéase qui va rompre l'extrémité hydrophile de la kappa-caséine, provoquant la précipitation de la micelle de protéines (Université de Lille 1, 2014)

Les caséines précipitées (et les éléments qu'elles ont emportés avec elles lors de la précipitation, en particulier des lipides du lait et une petite partie du lactose et des sels minéraux) sont appelées « caillé » et le liquide résiduel « sérum ». A partir du caillé, le traitement des fromages varie selon le type de fromage que l'on souhaite obtenir.

Les étapes-types qui suivent le caillage sont les suivantes (APAQ-W, 2014a) :

- Le moulage : le fromage est pressé pour en extraire le sérum résiduel ; L'intensité du moulage est fonction du type de fromage que l'on souhaite obtenir : frais, à pâte molle, semi dure ou dure.
- Le salage : cette étape permet une plus grande maîtrise du développement des microorganismes dans le fromage et octroie un supplément de goût au produit ;
- L'affinage : cette étape consiste en la maturation du fromage dans des conditions contrôlées. Elle lui confèrera ses caractéristiques gustatives propres. Cette maturation se base sur l'action des microorganismes présents dans le produit. Il s'agit des microorganismes naturellement présents dans le lait lorsque l'on travaille au lait cru. Lorsque le fromage est réalisé à partir de lait pasteurisé, celui-ci est réensemencé en microorganismes lors de l'introduction de la présure. L'affinage dure de quelques semaines à quelques mois. En fonction des microorganismes présents dans le produit et dans l'environnement d'affinage et en fonction des traitements effectués par l'homme sur les fromages, l'on obtiendra des fromages à croûte lavée (exemple-type :

¹⁰ Les enzymes sont des protéines favorisant la réalisation de processus chimiques.

le fromage de Herve) ou des fromages à croûte fleurie (exemple-type : le camembert).
Le caractère fleuri de la croûte de ces fromages est lié au développement en surface de moisissures du genre *Penicillium*.

En toute logique, les étapes deux et trois ne sont pas appliquées en ce qui concerne le fromage frais.

IX. Annexe 9 : risques associés à la présence microorganismes indésirables dans le lait destiné à la fabrication fromagère

1. Coliformes et spores butyriques

Les coliformes désignent un ensemble de bactéries capables de dégrader le lactose à 35 degrés celsius. Elles sont aérobies ou anaérobies facultatives en forme de bâtonnet et appartiennent aux genres *Citrobacter*, *Enterobacter*, *Escherichia*, *Klebsiella* et *Serratia*. Leur présence est associée à une contamination d'origine fécale. La plupart sont non pathogènes pour l'homme, à l'exception de certaines souches d'*Escherichia coli* (Institut national de santé publique du Québec, 2003). Celles-ci sont notamment susceptibles de provoquer des colites hémorragiques, et dans les cas les plus graves, des syndromes hémolytiques urémiques (Brisaboïs et al., 1997).

Les coliformes sont détruits par pasteurisation (72° celsius pendant 15 secondes). Une contamination secondaire du lait reste possible lors des manipulations humaines du produit. En lait cru, l'importance de la contamination des produits par les coliformes est fonction du taux de contamination initial du lait et de la nature du produit fabriqué. L'acidification liée à l'introduction de bactéries lactiques dans le lait¹¹, en particulier lorsque cette acidification est inférieure à un pH de 4,5, diminue le nombre de coliformes présents. La croissance des colonies bactériennes coliformes est cependant susceptible de reprendre lors de l'affinage des fromages, en raison de la dégradation de l'acide lactique par les microorganismes impliqués dans l'affinage (Brisaboïs et al., 1997). Ce risque de contamination semble accentué si le produit contient peu de microorganismes dans la mesure où les coliformes auraient, alors, davantage la propension à occuper l'espace et bénéficierait de davantage de lactose résiduel non dégradé par les bactéries lactiques (Magusine, 2014).

Au-delà des risques associés à la santé humaine, la prolifération des coliformes lors de l'affinage est susceptible de provoquer des gonflements des fromages pouvant aller jusqu'à leur destruction. Le gonflement est lié à la production de gaz carbonique et d'hydrogène par le métabolisme bactérien (Beuvier & Feutry, 2014).

Les spores butyriques sont des formes de survie reproductive (non actives métaboliquement) adoptées par les bactéries du genre *Clostridium*. Ces bactéries sont anaérobies stricts. Leur présence dans le lait est issue d'une contamination fécale. La présence de ces spores dans les matières fécales des bovins est liée à une mauvaise gestion des ensilages d'herbe¹², où ces spores se développent. La prolifération des spores

¹¹ Les bactéries lactiques dégradent le lactose en acide lactique

¹² L'ensilage d'herbe est une technique de conservation de l'herbe sous une forme humide, qui se distingue de la technique de conservation sous une forme sèche (le foin). La conservation par voie humide se base sur le fait qu'une acidification du milieu associée à la création d'un environnement

butyriques dans les ensilages se produit lorsque l'ensilage est contaminé par de la terre et/ou lorsque le processus d'acidification de l'herbe sous l'impulsion de la consommation des sucres par les bactéries lactiques n'est pas suffisamment rapide. L'importance de l'acidification nécessaire est fonction du taux de matière sèche du silo : plus celui-ci sera élevé, moins l'acidification doit être forte, en raison du fait que la sécheresse agit elle-même comme inhibiteur de développement des bactéries. Une acidification rapide et suffisante est fonction de la quantité de sucres solubles présents dans l'herbe récoltée à destination des bactéries lactiques. L'on peut, pour pallier un déficit, à ce niveau, utiliser des conservateurs acides ou des adjonctions de sucre sous forme de mélasse (Vignau-Loustau & Huygue, 2008).

Les spores butyriques résistent à la pasteurisation. Les spores butyriques restent sous leur forme sporulée lors du processus de fabrication du fromage. Les conditions d'affinage étant favorables à l'activation des spores, celles-ci vont reprendre une activité métabolique dans les produits fromagers. Cette activité métabolique, à l'instar de celle des coliformes, génère des gaz à l'origine de phénomènes de gonflements et d'explosion des fromages. En outre, cette activité métabolique génère des produits susceptibles d'altérer fortement le goût des fromages, les rendant impropres à la consommation (Beuvier & Feutry, 2014).

En raison de l'origine fécale de la contamination liée aux coliformes et aux spores butyriques, outre l'attention liée à la réalisation des ensilages, l'hygiène de traite reste un des meilleurs moyens de prophylaxie en la matière.

2. Autres microorganismes

D'autres microorganismes, au-delà des coliformes et des spores butyriques sont indésirables. Il s'agit, d'une part, des microorganismes susceptibles, par leur action métabolique, de générer des composés altérant le goût des fromages. C'est le cas des microorganismes du genre *Pseudomonas* liés aux infections des mamelles des vaches, les mammites (Beuvier & Feutry, 2014). Il s'agit, d'autre part, des microorganismes susceptibles d'être pathogènes pour l'homme. C'est notamment le cas de l'espèce *Listeria monocytogenes*. La présence de *Listeria monocytogenes* est généralement liée à l'utilisation des ensilages, où cette bactérie anaérobie facultative est susceptible de se développer lorsque l'acidification n'a pas été réalisée correctement. L'origine de la contamination du lait est alors fécale. Cette bactérie peut également se retrouver directement dans le lait suite au développement secondaire d'une mammité par la vache. Au niveau de la santé humaine, l'infection par *Listeria monocytogenes* est susceptible de donner des épisodes de fièvre intense pouvant déboucher sur une atteinte méningée. L'affection est létale dans vingt à trente pour cents des cas (Brisabois et al., 1997).

sans oxygène inhibe le développement des microorganismes indésirables. L'ensilage permet une meilleure conservation des propriétés nutritives de l'herbe par rapport au foin.

Etant donné que les microorganismes cités ici sont susceptibles d'être retrouvés directement dans le lait de la vache, en lien avec une infection des mamelles de l'animal, seule la pasteurisation du lait permet l'absence de ces bactéries dans le fromage. Les risques associés à ces bactéries se présentent donc essentiellement en lait cru. Les risques associés à *Listeria monocytogenes* ont conduit la plupart des régions fromagères de France et de Suisse à interdire la pratique des ensilages comme mode de conservation de l'herbe.

X. Annexe 10 : freins, contraintes et facteurs de succès identifiés par les acteurs

Nous définissons ici comme frein tout élément susceptible de bloquer un individu dans sa démarche de niche.

Nous définissons ici comme contrainte tout élément susceptible de constituer un poids pour l'individu dans sa trajectoire de niche, sans pour autant que ce poids constitue un élément à même de l'empêcher définir ou de poursuivre sa trajectoire.

Notons cependant que, selon l'individu, ce qui peut être perçu comme un frein pour d'autres n'est perçu que comme une simple contrainte et inversement. Nous nous sommes basés, ici, pour faire la distinction, sur le ressenti des acteurs interrogés.

1. Freins identifiés par les acteurs

1.1. Freins à l'intégration ou à la poursuite d'une trajectoire de niche

1.1.1. Livraison de lait à une structure de transformation fromagère

- Frein psychologique au départ d'une laiterie conventionnelle ;
- Attitude de la laiterie conventionnelle vis-à-vis des différentiels de livraison lorsque l'agriculteur ne livre pas la totalité de son lait au fromager ;
- Difficultés à répondre aux exigences des fromagers en termes de qualité du lait ;
- Absence d'opportunités de livraison dans un rayon géographique donné autour de l'exploitation ;
- Non adéquation du modèle de développement de l'exploitation avec les attentes du fromager (taille, mode de nutrition du bétail) ;

1.1.2. Mise en place ou poursuite d'une activité de transformation fromagère

- Effet de dominance d'acteurs déjà existant sur le marché (cas du Pays de Herve) ;
- Poids du modèle de développement agricole dominant (effet de mentalité) ;
- Echec d'une expérience familiale préalable ;
- Difficultés à obtenir un produit fini de qualité et commercialisable
- Complexité des normes sanitaires et poids des investissements qui en découlent ;
- Importance des charges sociales et fiscales associées aux activités indépendantes ;
- Difficultés éprouvées ou supposées en termes de commercialisation du produit, en particulier :
 - o Les limites en termes d'attitude du consommateur ;
 - o l'énergie et temps requis pour exploiter les débouchés ;
 - o l'importance des productions déjà existantes sur le marché ;
 - o la gestion des fluctuations saisonnières de consommation ;
 - o le manque de formation en termes de négociation et de valorisation ;

- o le manque de moyens en termes de valorisation de produits par rapport à d'autres acteurs du marché ;
- o l'absence de possibilités de débouchés en vente directe ;
- Faible rentabilité de la main-d'œuvre à l'heure de travail et importance du volume de travail requis ;
- Absence de main-d'œuvre disponible et/ou coût lié à l'engagement de personnel.

1.2. Freins relatifs à la croissance d'une activité de transformation fromagère

- Complications en termes de gestion de la structure ;
- Infrastructures existantes et investissements nécessaires ;
- Risques liés à la nécessité de débouchés plus larges, notamment vers les grandes surfaces ;
- Crainte de perdre le caractère artisanal de la production ;

1.3. Freins relatifs aux logiques d'association ou d'implication

- Freins psychologiques :
 - o Effet de mentalité (individualisme) ;
 - o Difficultés de convenir de perspectives communes ;
 - o Risques relatifs aux dissensions entre personnes ;
 - o Risque de perte d'autonomie en matière de décision ;
 - o Effet de mentalité relative à la conception du métier d'éleveur ;
- Freins structurels :
 - o Limites dans la réalisation de procédures communes (affinage, écoulement) en raison des caractéristiques spécifiques de chaque production ;

2. Contraintes subies par les acteurs au sein du parcours de niche

2.1. Contraintes associées à la livraison de lait à une structure fromagère

- Contraintes en termes d'alimentation du bétail : gestion différenciée des ensilages ; impossibilité d'utiliser certains concentrés ;
- Contraintes liées au décalage d'une partie des vêlages vers la saison hivernale ;
- Contraintes d'hygiène lors de la production du lait.

2.2. Contraintes associées à la transformation fromagère

- Nécessité de rigueur et d'attention au travail ;
- Difficultés liées au fait de travailler avec du lait cru :
 - o modification de propriétés du lait au cours des saisons ;
 - o expertise à développer afin d'obtenir un produit fini stable ;

- o gestion des imprévus dans la fabrication (modification non attendue des propriétés du produit) et difficultés à identifier la source de ces imprévus ;
 - o dépendance à une fourniture de lait de qualité irréprochable ;
- Coûts énergétiques et de consommation en eau ;
- Difficultés liées à l'affinage, en particulier en raison de l'impossibilité d'utiliser une cave traditionnelle naturellement humide ;
- Gestion des sous-produits de fabrication (sérum), en particulier l'élimination de ces produits (déchet de classe 3) s'ils ne peuvent être valorisés directement pour l'alimentation du bétail à la ferme ou sous la forme d'un produit dérivé (fromage de type ricotta) ;
- Contraintes administratives liées à la certification (le cas échéant) et aux normes sanitaires ;
- Importance de l'investissement en temps et en énergie lorsque l'on prend soi-même en charge la démarche de vente directe ;
- Versatilité du consommateur dans sa démarche vers la vente directe ;
- Isolement géographique de la Haute Ardenne ;
- Multiplicité des tâches à accomplir lorsqu'il s'agit d'un agriculteur réalisant la transformation à la ferme et gérant lui-même l'écoulement de ses produits ;
- Non maîtrise des débouchés de ses propres produits en cas d'écoulement via un réseau grossiste ;
- Non maîtrise du prix de vente de ses produits en cas d'écoulement via un réseau grossiste ;
- Difficultés à s'imposer dans les relations commerciales ;
- Lorsque les volumes produits sont élevés :
 - o Importance des efforts de valorisation à fournir afin d'être visible sur le marché ;
 - o Difficultés à gérer l'écoulement des volumes produits, en particulier lorsqu'il s'agit de fromages de type « frais » (par opposition aux pâtes dures dont la durée de conservation est plus importante) ;
 - o Difficultés à valoriser les sous-produits de fabrication sur le marché (non rentabilité de l'écoulement de la crème en beurre sur le marché) ;

3. Facteur de succès des trajectoires de niche

3.1. Facteurs de succès en ce qui concerne la livraison de lait à une structure de transformation fromagère

3.1.1. Facteur d'attitude contribuant à maintenir l'acteur dans son activité :

- La rigueur nécessaire vis-à-vis des exigences des fromagers en termes de qualité du lait ;

- La souplesse et l'inventivité vis-à-vis des adaptations qu'entraîne l'intégration d'un circuit fromager en termes d'alimentation du bétail et de décalage des vêlages ;

3.1.2. Facteurs d'organisation contribuant à maintenir l'acteur dans cette activité :

- La modernisation des infrastructures de traite ;

3.1.3. Facteur contribuant à renforcer l'acteur dans la poursuite de son activité :

- Le différentiel de rémunération par rapport au circuit conventionnel ;
- Le sentiment de sécurité qu'une moindre fluctuation du prix du lait représente ;
- Le sentiment d'être mieux respecté en tant que petit exploitant dans le calcul du prix ;
- La satisfaction en termes de valorisation du lait produit ;
- La qualité des relations humaines entre le livreur de lait et l'entreprise livrée, en particulier les aspects de confiance, communication, respect et proximité philosophique.

3.2. Facteurs de succès cités par les acteurs en termes de transformation fromagère

3.2.1. Facteurs d'attitude contribuant au succès de l'activité :

- La rigueur en termes de suivi des obligations administratives et sanitaires ;
- La souplesse et l'anticipation vis-à-vis des exigences sanitaires de l'AFSCA et vis-à-vis des inspecteurs ;
- L'inventivité sur le plan de la définition d'une recette suffisamment originale et caractérisée ;
- La motivation et la persévérance vis-à-vis des difficultés de mise au point du produit ;
- La rigueur et la réactivité dans les opérations de fabrication, en lien avec les variations de propriété du lait cru au cours des saisons ;
- La nature des ambitions de départ, à savoir une exigence en termes de qualité du produit couplée à une attente raisonnée sur des possibilités de gains financiers ;
- La passion nécessaire à l'exercice d'une activité gourmande en temps et peu rémunératrice ;
- La rationalité des décisions en matière de gestion, en particulier sur les questions de croissance de l'activité. Un agrandissement progressif est perçu comme facteur de succès par opposition à une logique de croissance rapide entraînant des obligations de débouchés pour faire face aux coûts d'agrandissement et à l'engagement de personnel ;
- La capacité à prendre des initiatives, y compris dans le dépassement de sa fonction initiale d'agriculteur ou de transformateur, par exemple sur le plan du repérage des opportunités commerciales ;
- La capacité à établir des relations de confiance dans les situations collaboratives ;

- L'unité philosophique en termes de moyens et d'objectifs dans les situations collaboratives ;
- La solidité vis-à-vis des aspects de négociations commerciales, en particulier la capacité à savoir gérer les rapports de force et les risques apparents qu'ils comportent ;
- La créativité sur les aspects de création, de présentation et de promotion des produits, y compris en sortant, si nécessaire, des sentiers battus.

3.2.2. Facteurs d'organisation contribuant au succès de l'activité :

- L'organisation adéquate des récoltes de lait de manière à réaliser des gains énergétiques sur le réchauffage du produit avant la transformation fromagère ;
- La possibilité d'avoir un débouché pour le lait excédentaire non transformé ;
- La présence d'une personne-ressource à même d'épauler le fabricant au cours de la constitution de son expertise ;
- Le fait d'avoir soi-même un suivi une formation de type agro-alimentaire ;
- Le fait de pouvoir compter sur une implication, même partielle, des membres de la famille ou d'avoir des perspectives de reprise à ce niveau ;
- L'expérience des relations commerciales ou, à défaut, le fait de disposer d'une personne-ressource à même de prendre ces aspects en main ;
- Le fait d'avoir exercé des fonctions préalables (par exemple syndicales) ayant permis de se constituer un réseau de contacts utiles en termes de renseignement ou de potentiel d'association ;
- L'association entre acteurs visant à répartir les efforts de commercialisation et de défense des intérêts. Il s'agit ici essentiellement d'un potentiel de succès évoqué par les acteurs ;
- La possibilité de toucher un marché de proximité ou, à défaut, l'existence d'un réseau d'écoulement adapté ;
- Lorsque l'on travaille en vente directe : la multiplicité de l'offre en produits au consommateur ;
- La diversité des débouchés afin de limiter la dépendance à l'un ou l'autre créneau.

3.2.3. Facteurs intrinsèques au produit contribuant à son succès commercial :

- L'origine fermière du produit ;
- L'origine géographique des produits ;
- Les qualités et la valeur ajoutée des produits en termes de goût ;
- Les qualités de présentation du produit.

3.2.4. Facteurs influençant le succès de la production fromagère :

- La possibilité d'avoir recours à des caves d'affinage traditionnelles : leur environnement suffisamment humide permet d'obtenir une qualité de produit

supérieure par rapport à ce qui est atteignable en chambre d'affinage non dotée d'un système d'humidification ;

- La qualité et la fraîcheur de la matière première ;

3.2.5. Facteurs contribuant à renforcer l'acteur dans la poursuite de son activité

- Le retour positif des consommateurs du produit en termes de satisfaction ;
- Les changements dans l'attitude du consommateur et le potentiel de demande que ce changement d'attitude crée, notamment dans les villes.

Bibliographie

- ACW. (2014). Produits fermiers. *Accueil champêtre en Wallonie*. Retrieved May 9, 2014, from <http://www.accueilchampetre.be/fr/services/search/type/shop>
- Agroparistech. (2007). Race bovine Holstein. Retrieved May 24, 2014, from <http://www.agroparistech.fr/svs/genere/especes/bovins/primhols.htm>
- APAQ-W. (2014a). Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité. Retrieved April 4, 2014, from <http://www.apaqw.be/>
- APAQ-W. (2014b). Fromageries de Wallonie. *Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité*. Retrieved May 10, 2014, from <http://www.apaqw.be/Les-bonnes-adresses/Fromageries-de-Wallonie.aspx>
- Åseb, K., Jervell, A. M., Lieblein, G., Svennerud, M., & Francis, C. (2007). Farmer and consumer attitudes at farmers markets in Norway. *Journal of Sustainable Agriculture*, 30(4), 67–93.
- Bauraind, C. (2011). La Filière Lait et Produits Laitiers Wallonne, une plate-forme d'échange pour le développement du secteur. Presented at the 16ième Carrefour des Productions Animales. La Filière laitière bovine européenne est-elle durable?, Gembloux: CRA-W. Retrieved from www.cra.wallonie.be/img/page/Conference/16carrefour/8_Bauraind.doc
- Bauraind, C. (2013). *La filière laitière wallonne*. CRA-W - Département Production et filières.
- Beuvier, E., & Feutry, F. (2014). Quelques bases sur la microbiologie du lait et du fromage. Pôle fromager AOC Massif Central. Retrieved from <http://www.pole-fromager-aoc-mc.org/doc/Basesmicrobiologie.pdf>

- Bidaud, F. (2013). Transitions vers la double performance : quelques approches sociologiques de la diffusion des pratiques agroécologiques. *Analyse*, (63).
- Bouquiaux, J.-M., Marsin, J.-M., Daniel, R., & Buron, M.-H. (2013). *Performances et rentabilité en agriculture wallonne (années 2008 à 2011)*. DGARNE - Direction de l'Analyse Economique Agricole.
- Bricas, N., Lamine, C., & Casabianca, F. (2013). Agriculture and food: A relationship to be reconsidered? *Agricultures et Alimentations: Des Relations À Repenser ?*, 21(1), 66–70.
- Brisabois, A., Lafarge, V., Brouillaud, A., de Buyser, M.-L., Collette, C., Garin-Bastuji, B., & Thorel, M.-F. (1997). Les germes pathogènes dans le lait et les produits laitiers : situation en France et en Europe. *Revue Scientifique et Technique de l'Office International Des Epizooties, Contamination des produits d'origine animale : prévention et risques pour la santé animale*(16(1)), 452–471.
- Burny, P., Winandy, A., Spoiden, G., Dethy, A., Closset, M.-F., & Simonart, G. (2003). Politique de la qualité ou défense de l'agriculture wallonne. *Les Nouvelles de L'automne*.
- Burton, R. J. F., & Wilson, G. A. (2006). Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: Towards a post-productivist farmer self-identity? *Journal of Rural Studies*, 22(1), 95–115.
- CBL. (2013). Rapport annuel 2013. Année d'activités 2012. Confédération belge de l'industrie laitière.
- Chatellier, V., Guyomard, H., & Le Bris, K. (2003). The World Trade Organization rounds on agriculture: Prospects for animal productions in the European Union. *Les*

Négociations Agricoles Multilatérales Des Cycles de l'Uruguay et de Doha: Bilan et Perspectives Pour Les Productions Animales Européennes, 16(5), 301–316.

Christiaens, C., & Dumont, B. (1987). *Pays de Herve*. Pierre Mardaga.

CIWF. (2014). vaches laitières, vaches à lait. Retrieved May 15, 2014, from

<http://www.ciwf.fr/animaux-de-ferme/vaches-laitieres/elevage-standard/>

Cooparch - RU. (2009). Agro-ecological regions and proportion of arable land and grassland

(temporary + permanent) in the AA (percentage). Vlaamse Overheid - Landbouw en Visserij. Retrieved from

http://www.fao.org/ag/agp/AGPC/doc/Counprof/Belgium/belgium_fig8.htm sur base de <http://lv.vlaanderen.be/nlapps/docs/default.asp?id=102>

Creamer, L. K., Pearce, L. E., Hill, J. P., & Boland, M. J. (2002). Milk and dairy products in the 21st century. *Journal of Agricultural and Food Chemistry*, 50(25), 7187–7193.

CRIOC (Ed.). (2007). Acheter sain : les signes de qualité. Retrieved from <http://www.oivo-crioc.org/files/fr/2099fr.pdf>

Dethier, S. (2013). Les circuits courts : une solution d'avenir? Centre permanent pour la citoyenneté et la participation.

Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Economie Rurale*, (317), 57–73.

DGARNE. (2006). Relief et climat. *Atlas de la Wallonie*. Retrieved April 4, 2014, from

<http://sder.wallonie.be/ICEDD/CAP-atlasWallonie2006/pages/atlas.asp?txt=milRelief>

DGARNE. (2007). *Etude du secteur laitier wallon. Synthèse et annexes*. Namur: Direction générale de l'Agriculture. Division de la Politique agricole.

DGARNE (Ed.). (2011). L'agriculture wallonne en chiffres - Mise à jour : février 2013.

- DGARNE (Ed.). (2012). Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2011-2012. Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement.
- DGARNE. (2014, February 4). Economie de l'agriculture en RW et Etudes économiques. *Portail de l'agriculture wallonne*. Retrieved from http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=159
- DGARNE. (n.d.). Les régions agricoles de Wallonie. DGARNE.
- DGATLP. (2005). *Atlas de Wallonie* (édition 2003 revue et augmentée.). Namur: Ministère de la Région wallonne.
- Di Antonio, C. (2014). Carlo di Antonio lance la pastille "Agriculture de Wallonie" pour identifier les produits wallons. Retrieved April 4, 2014, from <http://diantonio.wallonie.be/carlo-di-antonio-lance-la-pastille-agriculture-de-wallonie-pour-identifier-les-produits-wallons-0>
- DiversiFerm. (2014). Bienvenue sur le site de DiversiFerm (anciennement CQPF). Retrieved April 5, 2014, from <http://www.diversiferm.be/>
- Donnellan, T., Hennessy, T., & Thorne, F. (2009). Perspectives on the competitiveness of EU dairy farming. *EuroChoices*, 8(1), 23–29.
- Duchesne, C. (2006). *Etat des lieux et analyse des problématiques rencontrées dans la filière du lait biologique en Wallonie* (Travail de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du grade de Diplômé d'Etudes Spécialisées en Gestion de l'Environnement). Université Libre de Bruxelles.
- Dumont, A. (2013). *Contribution à la réflexion sur les principes socioéconomiques de l'agroécologie par une étude de trois initiatives de systèmes alimentaires (food systems)*. Mémoire de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du titre de

bioingénieur. Université catholique de Louvain - Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Louvain-La-Neuve.

Egerie Research. (2009). Rapport d'étude qualitative à l'attention de la FLPLW. Etude de marché sur des produits permettant la diversification de la gamme "La Bande des FéLait via 2 offres "Snack fromage" et "Yaourt fermier". Retrieved from http://www.filierelait.be/pdf/40-Etude_de_marche_diversification_de_la_gamme__La_Bande_des_FeLait_.pdf

EPASC. (2014). EPASC : Centre d'Assistance Technologique Lait. Assistance technologique aux producteurs/transformateurs wallons de produits laitiers en Provinces de Namur, Liège et Luxembourg. Retrieved April 5, 2014, from <http://www.saintquentin.be/technolait/>

European Commission. (2014). Commission adopts a communication on a better functioning food supply chain in Europe. Retrieved September 16, 2013, from http://ec.europa.eu/economy_finance/articles/structural_reforms/article16028_en.htm

European Commission - Directorate-General for Agriculture and Rural Development. (2012). *EU dairy farms report 2012 based on FADN data*.

European Milk Board. (2011). Analyse des propositions de la Commission européenne pour le marché laitier.

European Milk Board. (2012). Co-operatives. Between Myth and Reality. What dairy co-operatives can do to strengthen the milk producers' position in the market and what they cannot do.

Freibauer, A., Mathijs, E., Brunori, G., Damianova, Z., Faroult, E., Girona i Gomis, J., ... Treyer, S. (2011). *Sustainable food consumption and production in a resource-*

- constrained world. The 3rd SCAR Foresight Exercise*. European Commission - Standing Committee on Agricultural Research (SCAR).
- Geels, F. W. (2010). Ontologies, socio-technical transitions (to sustainability), and the multi-level perspective. *Research Policy*, 39(4), 495–510.
- Geels, F. W. (2011). The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1(1), 24–40.
- Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36(3), 399–417.
- Guillouzo, R., & Ruffio, P. (2003). Internationalisation of European Farmer Cooperatives : a Resource-based Approach. Presented at the Vertical Markets and Cooperative Hierarchies : The Role of Cooperatives in the International Agri-Food Industry, Bad Herrenalb, Germany. Retrieved from <http://www.flec.kvl.dk/kok/coop03/>
- Hans de Haan, J., & Rotmans, J. (2011). Patterns in transitions: Understanding complex chains of change. *Technological Forecasting and Social Change*, 78(1), 90–102.
- Hassink, J., Grin, J., & Hulsink, W. (2013). Multifunctional Agriculture Meets Health Care: Applying the Multi-Level Transition Sciences Perspective to Care Farming in the Netherlands. *Sociologia Ruralis*, 53(2), 223–245.
- Herve Société. (2014). Une aventure familiale. Retrieved May 26, 2014, from <http://www.herve-societe.be/fr/La-fromagerie/Notre-histoire.html>
- Horlings, L. G., & Marsden, T. K. (2011). Towards the real green revolution? Exploring the conceptual dimensions of a new ecological modernisation of agriculture that could “feed the world.” *Global Environmental Change*, 21(2), 441–452.
- Houins, G. (Ed.). (2012). Transformation et vente à la ferme. Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire.

- Institut national de santé publique du Québec. (2003). Coliformes totaux. Retrieved from <http://www.inspq.qc.ca/PDF/publications/198-CartableEau/ColiformesTotaux.pdf>
- Jongeneel, R., van Berkum, S., de Bont, C., van Bruchem, C., Helming, J., & Jager, J. (2010). (European dairy policy in the years to come. Quota abolition and competitiveness). The Hague: Wageningen UR - LEI.
- Juliá-Igual, J. F., Meliá-Martí, E., & García-Martínez, G. (2012). Strategies developed by leading EU agrifood cooperatives in their growth models. *Service Business*, 6(1), 27–46.
- Kaufmann, J.-C. (2011). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif* (Armand Colin.). Paris.
- Kemp, R., Schot, J., & Hoogma, R. (1998). Regime shifts to sustainability through processes of niche formation: The approach of strategic niche management. *Technology Analysis and Strategic Management*, 10(2), 175–195.
- Kitchen, L., & Marsden, T. (2009). Creating sustainable rural development through stimulating the eco-economy: Beyond the eco-economic paradox? *Sociologia Ruralis*, 49(3), 273–294.
- Kitchen, L., & Marsden, T. (2011). Constructing sustainable communities: A theoretical exploration of the bio-economy and eco-economy paradigms. *Local Environment*, 16(8), 753–769.
- Klerkx, L., Aarts, N., & Leeuwis, C. (2010). Adaptive management in agricultural innovation systems: The interactions between innovation networks and their environment. *Agricultural Systems*, 103(6), 390–400.
- Lachman, D. A. (2013). A survey and review of approaches to study transitions. *Energy Policy*, 58, 269–276.

- Lamine, C. (2011). Transition pathways towards a robust ecologization of agriculture and the need for system redesign. Cases from organic farming and IPM. *Journal of Rural Studies*, 27(2), 209–219.
- Lebailly, P., Barthelemy, P.-A., & Burny, P. (1996). Etat. In C. Hallet & A. Ledent (Eds.), *Etat de l'Environnement wallon 1995 - tome 2 : Agriculture* (D GARNE.).
- Léonard, V. (s.d.). Essai de typologie des modes de commercialisation des produits fermiers en circuits courts. Observatoire de la Consommation alimentaire - ULG - Gembloux ABT.
- Lips, M., & Rieder, P. (2005). Abolition of raw milk quota in the European Union: A CGE analysis at the member country level. *Journal of Agricultural Economics*, 56(1), 1–17.
- Loorbach, D., & Rotmans, J. (2006). Managing Transitions for sustainable development. In X. Olsthoorn & A. J. Wieczorek (Eds.), *Understanding Industrial Transformation : Views from Different Disciplines* (Springer., pp. 187–205). Dordrecht.
- Magusine. (2014). Accidents de fromagerie. Retrieved May 15, 2014, from <http://www.accident-fromagerie.fr/spip.php?article66>
- Maquet, P. (2012). *Analyse de la filière laitière active en Wallonie. Etude menée à la demande de la Filière Lait et Produits Laitiers Wallonne*. Namur: Filière Lait et Produits Laitiers Wallonne.
- Marsden, T. (2012). Towards a Real Sustainable Agri-food Security and Food Policy: Beyond the Ecological Fallacies? *The Political Quarterly*, 83(1), 139–145.
- Marsden, T. (2013). From post-productionism to reflexive governance: Contested transitions in securing more sustainable food futures. *Journal of Rural Studies*, 29, 123–134.

- Marsden, T., Franklin, A., Newton, J., & Middleton, J. (2010). Sustainability in practice: Situated learning and knowledge for the evolving eco-economy. *Town Planning Review*, 81(5), 541–562.
- Marsden, T., & Sonnino, R. (2012). Human health and wellbeing and the sustainability of urban-regional food systems. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 4(4), 427–430.
- Mather, A. S., Hill, G., & Nijnik, M. (2006). Post-productivism and rural land use: cul de sac or challenge for theorization? *Journal of Rural Studies*, 22(4), 441–455.
- Morgan, S. L., Marsden, T., Miele, M., & Morley, A. (2010). Agricultural multifunctionality and farmers' entrepreneurial skills: A study of Tuscan and Welsh farmers. *Journal of Rural Studies*, 26(2), 116–129.
- MUH. (2014). Rétrospective : Innovation et qualité dès le début. *MUH : eine marke von Arla*. Retrieved March 4, 2014, from <http://www.muh.de/nextshopcms/show.asp?lang=fr&e1=77>
- Murdoch, J., Marsden, T., & Banks, J. (2000). Quality, nature, and embeddedness: Some theoretical considerations in the context of the food sector. *Economic Geography*, 76(2), 107–125.
- OCDE. (2004). Analyse de la réforme de la PAC de 2003. Organisation de coopération et de développement économique.
- OXFAM. (2014). Agissons aussi avec les paysans d'ici. *Oxfam - magasins du monde*. Retrieved March 4, 2014, from <http://www.oxfammagasinsdumonde.be/campagnes/agissons-aussi-avec-les-paysans-dici/>
- Pahaut, P. (1964). Texte explicatif de la planchette 122E. Carte des sols de Belgique. IRSIA.

- Parlement wallon. Décret relatif au Code wallon de l'agriculture, Pub. L. No. 946-1 (2014).
- Prim-Holstein France. (2013). Résultats du contrôle laitier 2011. Retrieved May 24, 2014, from <http://primholstein.com/2012/resultats-du-controle-laitier-2011/>
- Projet Laitherbe. (2014). Retrieved from www.laitherbe.be
- Rohner-Thielen, E. (2008). *From grass to glass : a look at the dairy chain*. Statistics in focus, Eurostat.
- Roth, S., Gloy, A., Hyde, J., & Kelly, B. (2008). Get More from Your Milk. Increasing Profit through Value-Added Products. The Pennsylvania State University.
- Saveurs Paysannes. (2014). Manifeste national des paysans et artisans. *Saveurs Paysannes*. Retrieved May 9, 2014, from http://www.saveurspaysannes.be/m/index.php?option=com_content&view=article&id=92&Itemid=67
- Service Public de Wallonie. (2014). Code wallon de l'Agriculture. *Portail de l'agriculture wallonne*. Retrieved April 4, 2014, from <http://agriculture.wallonie.be/codeagricole/>
- Smith, A., Voß, J.-P., & Grin, J. (2010). Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges. *Research Policy*, 39(4), 435–448.
- Smith, S. M., Chaney, E. A., & Bewley, J. M. (2013). Short communication: Planning considerations for on-farm dairy processing enterprises. *Journal of Dairy Science*, 96(7), 4519–4522.
- Soboh, R., Oude Lansink, A., & Van Dijk, G. (2012). Efficiency of cooperatives and investor owned firms revisited. *Journal of Agricultural Economics*, 63(1), 142–157.

- Sonnino, R., & Marsden, T. (2006). Beyond the divide: Rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography*, 6(2), 181–199.
- SPF Economie. (2009). Evolutions récentes des prix et des coûts dans la “filère du lait.” Service Public fédéral Economie, P.M.E, Classes Moyennes et Energie.
- Stassart, P., Baret, P., Grégoire, J.-C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., ... Visser, M. (2012). L’agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In *Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales*. Dijon: Educagri éditions.
- Sutherland, L.-A., Burton, R. J. F., Ingram, J., Blackstock, K., Slee, B., & Gotts, N. (2012). Triggering change: Towards a conceptualisation of major change processes in farm decision-making. *Journal of Environmental Management*, 104, 142–151.
- Université de Lille 1. (2014). Protéines insolubles. Retrieved May 15, 2014, from http://biochim-agro.univ-lille1.fr/proteines/co/Module_Proteines_13.html
- Van Huylenbroeck, G., & Verhaegen, I. (1999). *Les nouvelles filières agro-alimentaires. 4: La fermière de Méan*. Gent : RUG. Vakgroep landbouweconomie,. Retrieved from <http://www.unicat.be/uniCat?func=search&query=sysid:2420581>
- Vanloqueren, G., & Baret, P. V. (2009). How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy*, 38(6), 971–983.
- Verhaegen, E. (2012). Les réseaux agroalimentaires alternatifs : transformations globales ou nouvelle segmentation du marché. In *Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales* (Educagri.). Dijon.
- Vienne, M.-F. (2012, October). Lait’s dance. *Coopératives - Dossier Pleinchamp*.

Vignau-Loustau, L., & Huygue, C. (2008). *Stratégies fourragères. Pâturage - Ensilage - Foin.*

Editions France Agricole.

Zhu, Y., Cox, T. L., & Chavas, J.-P. (1999). An economic analysis of the effects of the

Uruguay round agreement and full trade liberalization on the world dairy sector.

Canadian Journal of Agricultural Economics, 47(5), 187–200.

Zimmermann, A., & Heckelei, T. (2012). Structural Change of European Dairy Farms - A

Cross-Regional Analysis. *Journal of Agricultural Economics*, 63(3), 576–603.

**Potentiel de transition des circuits fromagers de niche en Région
Herbagère Liégeoise et en Haute Ardenne**
Présenté par Véronique De Herde

Résumé

Ce mémoire s'est construit sur l'idée d'étudier les alternatives à la livraison du lait en laiterie conventionnelle. Notre étude s'est spécifiquement centrée sur les circuits de transformation fromagère en Région Herbagère Liégeoise et en Haute Ardenne. Ce choix a été motivé par l'importance de l'élevage laitier dans les régions considérées et par l'intérêt associé à la configuration de ces circuits fromagers, qui ne se limitent pas au circuit court *stricto sensu*.

Nous avons opté pour une démarche expérimentale qualitative basée sur le discours des acteurs de terrain. Nous avons rencontré trois types d'acteurs : des agriculteurs actifs dans la transformation fromagère ; des agriculteurs livrant leur lait à des fromageries sans passer par l'intermédiaire d'une laiterie conventionnelle ; des fromagers concernés par ce modèle de livraison directe de lait.

Les objectifs étaient de : (i) caractériser les alternatives fromagères étudiées dans leur structure et leurs rapports avec le système conventionnel ; (ii) analyser les trajectoires des acteurs et l'évolution de leurs pratiques agricoles. Cette double approche vise à cerner le potentiel et les limites des alternatives étudiées à constituer un socle à la construction d'un système agro-alimentaire différencié. Sur le plan théorique, nous avons mobilisé les cadres conceptuels d'étude des transitions de systèmes, d'une part, et les approches des trajectoires individuelles de transition, d'autre part.

En ce qui concerne la caractérisation des alternatives fromagères étudiées, nous avons mis en évidence que les acteurs se positionnaient à la fois par rapport aux exigences propres de ces alternatives et par rapport au système conventionnel. Ce dernier est caractérisé par une cohérence forte qui imprime aux alternatives des contraintes et des directions, notamment en termes de voies de commercialisation. Le développement des alternatives est limité à la fois par les cadres que le système conventionnel imprime dans la psychologie collective et par l'espace que le système conventionnel leur ménage en termes de marché.

L'analyse des trajectoires des éleveurs nous a permis de mettre en évidence que les alternatives étudiées s'appuient sur et semblent favoriser le maintien d'une agriculture qui se différencie de la direction prise par les exploitations du système conventionnel. Cette différenciation intervient sur le plan de la taille de l'exploitation et du degré d'intensification adopté, et ce au-delà de toute implication idéologique des acteurs concernés. Certains acteurs envisagent cependant leur participation selon une optique d'engagement en faveur d'un modèle de développement agro-alimentaire alternatif.

Les régions étudiées présentent des contrastes importants en termes de potentiel de développement des alternatives. Nous plaçons pour une culture d'intervention publique adaptée à ces spécificités. Les cadres du système conventionnels, notamment en termes de construction des connaissances, sont limitatifs pour le développement des alternatives étudiées et des adaptations pourraient être envisagées à ce niveau.